



# Agriculture et agroalimentaire autochtones : La voie à suivre

Soutenir les besoins en matière de gestion d'entreprise  
des producteurs autochtones

Rapport final

*Un rapport de recherche commandé par Gestion agricole du  
Canada.*

*Mars 2021*

## Remerciements

### Reconnaissance des terres

Gestion agricole du Canada reconnaît que son siège social est situé sur le territoire traditionnel non cédé et non restitué du peuple algonquin Anishnaabeg. Les deux communautés de la Première Nation algonquine les plus proches sont les Kitigan Zibi et les Algonquins de Pikwakanigan. Les Algonquins vivent sur ces terres depuis la nuit des temps. Nous sommes reconnaissants d'avoir l'occasion d'être présents sur ce territoire et nous espérons que ce travail est un petit pas vers la reconnexion des peuples autochtones avec les terres qui leur reviennent de droit.

Grâce à cette étude et aux travaux futurs, nous reconnaissons et visons à combattre activement les systèmes de justice coloniaux qui ont une incidence néfaste disproportionnée sur les peuples autochtones.

Pour s'assurer que l'étude soit menée d'une manière culturellement appropriée et en accord avec l'Appel à l'action 92 du Rapport de vérité et de réconciliation, pour soutenir l'établissement de relations et servir des intérêts à plus long terme, le Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture a travaillé avec des relations existantes et établies ainsi qu'avec son Comité consultatif autochtone pour fournir des orientations et des conseils sur la méthodologie de l'étude, l'approche de consultation, la participation des intervenants, les activités de communication, ainsi que l'analyse et le rapport des résultats.

### Reconnaissance du soutien

Nous tenons à remercier les organisations suivantes pour leur soutien au financement du projet afin de répondre aux exigences de partage des coûts du gouvernement du Canada :



Ce projet a été financé en partie par le Partenariat canadien pour l'agriculture, une initiative sur cinq ans lancée par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux.



Nous tenons également à remercier les nombreuses personnes et organisations qui ont mis en commun leurs idées, leur expérience et leurs connaissances pour soutenir le projet.

## Table des matières

Remerciements .....	ii
Liste des tableaux .....	iv
Sommaire .....	v
1 Introduction .....	11
2 Approche de l'étude .....	11
3 Résultats de l'analyse de l'environnement .....	15
3. L'état actuel de la gestion des entreprises agricoles autochtones .....	15
3. Questions relatives au développement agricole autochtone.....	20
3.2.1 Formation en gestion d'entreprise .....	20
3.2.2 Liens culturels avec la production agricole .....	21
3.2.3 Accès au capital et taux de prêt .....	21
3.2.4 Propriété foncière.....	22
3. Programmes et organismes de soutien de l'agriculture autochtone.....	23
3.3.1 Canada.....	23
3. Initiatives autochtones canadiennes de gestion des affaires .....	28
3. Programmes et organismes de perfectionnement des compétences en gestion d'entreprise agricole au Canada.....	30
4 Résultats de l'enquête .....	33
5 Résultats des groupes de discussion et des entrevues .....	48
5. Défis et besoins en matière d'exploitation et d'apprentissage .....	48
5.1.1 Communautés et infrastructures en milieu rural.....	49
5.1.2 Propriété, type d'exploitation et taille.....	49
5.1.3 Stade de l'entreprise.....	50
5. Transmission des compétences et des connaissances relatives au programme .....	51
5.2.1 Soutien à la formation et aux services dans le secteur agricole et les secteurs connexes....	52
5.2.2 Formation aux activités commerciales et à la gestion .....	52
5.2.3 Prestation de la formation .....	53
5. Obstacles gouvernementaux.....	53
5. Sensibilisation aux questions agricoles et agroalimentaires autochtones.....	54
5. Financement.....	54
5. Autres idées.....	54
6 Analyse et discussion .....	55

7	La voie à suivre : Mesures recommandées .....	57
	Annexe A : Bibliographie .....	62
	Annexe B : Enquête sur l'agriculture et l'agroalimentaire autochtones .....	66
	Annexe C : Guide du groupe de discussion sur l'agriculture et l'agroalimentaire autochtones .....	73
	Annexe D : Guide d'entrevue sur l'agriculture et l'agroalimentaire autochtones .....	74

## Liste des tableaux

Tableau 1:	Points de contact de la recherche – Enquêtes, groupes de discussion et participants aux entrevues par région .....	15
Tableau 2 :	Canada – Répartition des exploitants agricoles métis et des Premières Nations par province, 2016 .....	16
Tableau 3 :	Types d'exploitations agricoles retenues, classées selon l'identité de l'exploitant agricole, Canada, 2016.....	18
Tableau 4 :	Les trois principaux types de fermes autochtones.....	18
Tableau 5 :	Emplacement de l'entreprise/exploitation agricole.....	33
Tableau 6 :	Situation foncière.....	34
Tableau 7 :	Patrimoine autochtone.....	34
Tableau 8 :	Propriété de l'entreprise.....	35
Tableau 9 :	Stade de l'entreprise.....	35
Tableau 10 :	Types d'activités dans l'entreprise/exploitation agricole .....	36
Tableau 13 :	Principales raisons de l'intérêt pour l'agriculture/l'aquaculture et de la participation à celles-ci.....	38
Tableau 15 :	Intérêt pour les sujets de perfectionnement des compétences et des connaissances.....	39
Tableau 16 :	Obstacles à l'atteinte des résultats souhaités par les entreprises/exploitations agricoles .....	40
Tableau 17 :	Méthodes d'apprentissage préférées .....	44

# Agriculture et agroalimentaire autochtones : La voie à suivre

## Soutenir les besoins des producteurs autochtones en matière de gestion d'entreprise

2021

### Sommaire

Les activités liées à la production agricole font partie de l'histoire des peuples autochtones bien avant la confédération du Canada. Ces dernières années, la participation des Autochtones à l'agriculture, à l'agroalimentaire et aux secteurs liés à l'alimentation tels que l'aquaculture, la pêche et la transformation des aliments a augmenté.

Bien qu'il existe de nombreuses similitudes dans les besoins en matière de gestion d'entreprise parmi les producteurs agricoles, quel que soit leur patrimoine, il existe des besoins et des désirs précis et uniques aux exploitations qui appartiennent à des producteurs qui s'identifient comme Autochtones, qui sont gérées par ces personnes, ou qui les concernent. Ce rapport étudie ces besoins pour la production agricole, y compris l'aquaculture et la récolte traditionnelle/culturelle autochtone, ainsi que pour la transformation à la ferme et d'autres activités agricoles et agroalimentaires connexes.

L'étude visait à préciser ce qui suit :

- Pour les producteurs – l'étendue de l'expérience agricole, l'intérêt et l'implication de la population autochtone, les ressources en matière de gestion d'entreprise (information, formation, outils) utilisées, souhaitées et requises, et les obstacles ou lacunes dans l'accès aux ressources nécessaires
- pour les services de soutien – les ressources qui devraient être mises au point ou améliorées pour combler ces lacunes, et les méthodes les plus efficaces pour la mobilisation et l'exécution

L'étude s'est déroulée en trois phases :

- **Phase 1** : Une analyse de l'environnement pour passer en revue les recherches et les programmes existants.
- **Phase 2** : Mobilisation des producteurs agricoles autochtones par l'intermédiaire d'une enquête nationale, de groupes de discussion et d'entrevues.
- **Phase 3** : Une analyse des renseignements recueillis lors des phases 1 et 2, et des recommandations présentées sur la base de ces résultats.

Les conclusions communes définies dans chaque phase de l'étude sont les suivantes :

- **Un cadre de durabilité est la clé du succès** – une volonté de parvenir à la durabilité par le développement économique, le soutien de la communauté et la gestion de l'environnement et le maintien d'un équilibre entre les objectifs de durabilité.
- **Formation sur mesure en gestion d'entreprise** – intérêt pour une formation en gestion d'entreprise agricole adaptée aux besoins de l'agriculture autochtone et propre aux exploitations autochtones, et nécessité de cette formation.

- **L'agriculture au service de la sécurité et de la souveraineté alimentaires** – l'intérêt croissant pour la production agricole est lié à l'avancement de la sécurité et de la souveraineté alimentaires de la communauté.
- **Inclusion des connaissances traditionnelles et culturelles autochtones** – comprenant les connaissances traditionnelles et culturelles dans le cadre de la formation, du perfectionnement des ressources et des activités agricoles
- **Participation des aînés** – participation des aînés à l'élaboration et à la prestation des ressources d'apprentissage et aux activités agricoles communautaires.
- **Prestation de formations à supports multiples** – utilisation de plusieurs méthodes pour dispenser des formations et perfectionner les compétences, y compris les webinaires, les conférences, les cours de courte durée, les formations sur le terrain et l'apprentissage autonome.
- **Définition des possibilités continues** – information continue qui met en évidence les possibilités nouvelles et en expansion pour les producteurs autochtones dans l'agriculture et l'agroalimentaire aux niveaux national, régional et local.
- **Propriété foncière et accès au capital dans les réserves** – accès à la propriété foncière, au financement et au capital dans les réserves.
- **Infrastructure pour les zones rurales/éloignées** – accès à Internet et aux services d'assistance dans les zones rurales et éloignées – disponibilité et abordabilité.
- **Services de soutien durables** – s'assurer que les efforts visant à soutenir la croissance de la production agricole autochtone fournissent une approche durable envers les étapes de démarrage et de croissance et soutiennent la longévité de l'activité
- **Relations durables avec les communautés autochtones** – Les entreprises et les organisations du secteur agricole/agroalimentaire doivent s'engager à établir des relations durables avec les communautés autochtones.

Les données compilées des phases 1, 2 et 3 montrent que les communautés autochtones s'intéressent de plus en plus à la production agricole, en particulier à celle qui permet de rétablir le lien entre les Autochtones et leurs terres et ressources traditionnelles, de raviver les pratiques traditionnelles et de faire progresser la sécurité et la souveraineté alimentaires pour la communauté.

Bien qu'il existe des problèmes et obstacles communs pour les exploitants autochtones, il existe des organismes autochtones et non autochtones pour y remédier, dont beaucoup ont des relations existantes avec les organismes et les exploitants autochtones.

Les résultats de l'étude confirment qu'il existe de nombreuses similitudes dans les besoins en matière de gestion d'entreprise entre les producteurs autochtones et non autochtones, mais compte tenu des besoins précis et uniques des exploitations appartenant à des producteurs autochtones, gérées par ces derniers ou les concernant, il est nécessaire de mettre en place une formation personnalisée en gestion d'entreprise agricole pour les producteurs agricoles autochtones qui soit dirigée et, dans la mesure du possible, donnée par des Autochtones.

Un certain nombre de lacunes et de besoins ont été cernés par ce projet. La prochaine étape consiste à utiliser les résultats pour aller de l'avant avec des mesures précises afin d'appuyer avec succès le lancement, la durabilité et la croissance des activités de soutien définies par les producteurs agricoles autochtones qui ont participé à l'étude.

Les résultats de l'étude ont conduit à cinq (5) domaines de soutien recommandés et à quinze (15) mesures recommandées pour soutenir les besoins des producteurs agricoles autochtones en matière de gestion d'entreprise.

## **RECOMMANDATION 1 : ÉTABLIR DES RELATIONS DURABLES AVEC LES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES**

- 1) **Établir des relations durables avec les communautés autochtones** – La principale activité consiste pour les fournisseurs de services aux entreprises agricoles à établir des relations durables avec les communautés autochtones. Toute relation ou tout partenariat avec les Premières Nations et les peuples autochtones doit être fondé sur le respect et l'intention de soutenir un partenariat à long terme. Les communautés autochtones ont une expérience répétée des organismes et des experts qui proposent des programmes et des services pour les « aider » et les « sauver ». Il est essentiel que la relation initiale soit établie pour pouvoir offrir des programmes ou des services agricoles aux Premières Nations et aux peuples autochtones.
- 2) **Établir et nouer des liens avec le secteur** – Travailler avec les communautés autochtones et les intervenants, ainsi qu'avec les associations de producteurs, pour échanger des connaissances sur les approches, les activités et la croissance de l'agriculture. Grâce à ce projet de recherche, Gestion agricole du Canada a commencé à établir des liens préliminaires avec les intervenants en agriculture autochtone. Il serait bénéfique d'investir dans le renforcement de ces relations, de travailler ensemble afin de déterminer les possibilités de collaboration et d'établir des partenariats.
- 3) **Établir des partenariats durables** – Collaborer avec d'autres intervenants du secteur agricole (associations de producteurs, gouvernement et établissements d'enseignement) afin d'obtenir la participation des producteurs agricoles autochtones et de garantir une approche rationalisée pour soutenir le développement et la croissance de l'agriculture autochtone. Ce point va de pair avec les relations avec le secteur. Il peut inclure un examen des outils et ressources existants de Gestion agricole du Canada qui pourraient être adaptés pour répondre aux besoins des producteurs autochtones. Le secteur doit s'efforcer d'améliorer la coordination entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux en matière d'agriculture autochtone, en assurant la continuité des politiques et des programmes et en harmonisant les objectifs et les ressources afin d'apporter un soutien là où il est le plus nécessaire.

## **RECOMMANDATION 2 : ACCROÎTRE LA SENSIBILISATION ET L'ACCÈS AUX POSSIBILITÉS ET AUX PROGRAMMES DE SOUTIEN À L'AGRICULTURE AUTOCHTONE.**

- 1) **Augmenter la sensibilisation et la promotion de l'agriculture** – Travailler avec les communautés autochtones et les intervenants pour développer une sensibilisation au secteur et aux possibilités,

plus précisément pour les Autochtones. Il pourrait s'agir de littérature pour enfants, de visites de fermes, d'information sur la façon de manger sainement et de cultiver des aliments, ainsi que d'information pour les nouveaux venus sur les possibilités et la façon de contribuer à la production primaire, y compris des évaluations de faisabilité pour la production, le marketing et les possibilités économiques.

- 2) **Rechercher l'influence des dirigeants autochtones** – La communauté agricole autochtone est en pleine expansion. Le secteur doit s'efforcer de faire participer les Autochtones aux conseils d'administration des organisations et à d'autres postes de direction afin de définir les priorités et les orientations stratégiques.
- 3) **Accroître la sensibilisation aux programmes de soutien à l'agriculture autochtone** – Il existe de nombreux programmes de soutien à l'agriculture autochtone, mais la connaissance de ces programmes est limitée et n'est pas facilement accessible par un portail de connaissances unique. Le secteur agricole devrait s'efforcer de mieux faire connaître les programmes disponibles pour soutenir l'agriculture autochtone, comme le programme d'entrepreneuriat autochtone. Le gouvernement et le secteur doivent définir les personnes et les organisations autochtones comme des candidats admissibles.

### **RECOMMANDATION 3 : AMÉLIORER LES POSSIBILITÉS D'ÉDUCATION DES AUTOCHTONES**

- 1) **Améliorer les possibilités d'apprentissage postsecondaire pour les Autochtones** – La majorité des Autochtones qui participent à la production primaire n'ont pas poursuivi d'études postsecondaires pour apprendre l'agriculture. Ils comptaient plutôt sur l'acquisition de connaissances grâce à des expériences de vie, des ateliers et des enseignements transmis par les gardiens du savoir. Il est recommandé que les établissements d'enseignement postsecondaire soutiennent les programmes qui s'adressent à l'agriculture autochtone, attirent les Autochtones et augmentent la sensibilisation et l'accès aux voies d'apprentissage agricole pour les Autochtones.
- 2) **Concevoir des programmes de gestion d'entreprise agricole autochtone** – En partenariat avec les producteurs autochtones, créer un contenu de gestion d'entreprise agricole qui répond aux besoins précis des producteurs autochtones, y compris un contenu adapté à la culture et une prestation qui fait participer les aînés et soutient la souveraineté et la sécurité alimentaires. Un exemple de programme pourrait être un cours de base en gestion d'une entreprise agricole autochtone, qui pourrait être mis au point en partenariat avec les intervenants autochtones et le secteur. Il peut inclure un examen des outils et ressources existants de Gestion agricole du Canada qui pourraient être adaptés pour répondre aux besoins des producteurs autochtones. Les sujets abordés devraient inclure des compétences techniques telles que la planification d'entreprise, la dotation en personnel, la gestion financière, le marketing/la valeur ajoutée et la croissance durable, ainsi que le leadership, le travail d'équipe, la communication et les compétences interpersonnelles, la résolution de problèmes, l'éthique du travail et la flexibilité/l'adaptabilité au changement.



- 3) **Élaborer des programmes de production agricole autochtones** – En partenariat avec les producteurs autochtones et les intervenants du secteur, élaborer un contenu de production qui répond aux besoins précis des producteurs autochtones, y compris un contenu adapté à la culture et une prestation qui fait participer les aînés. Les sujets abordés devraient inclure la culture, la récolte et la commercialisation des espèces végétales indigènes et les soins aux animaux (p. ex., vérifier la gestation d'une vache).
- 4) **Dispenser une formation agricole autochtone à supports multiples** – En partenariat avec les producteurs autochtones et les intervenants du secteur, créer des possibilités d'apprentissage accessibles et abordables pour l'auto-apprentissage et l'apprentissage en petits groupes, y compris des cours de courte durée et des webinaires en ligne, ainsi que des cours de courte durée en personne, des ateliers et des possibilités de mentorat. Envisager de proposer des services de soutien pour les formations en personne, notamment des services de garde d'enfants, de transport et de santé mentale. Envisager de proposer des programmes de certificats et de micro-accréditations.

#### **RECOMMANDATION 4 : ÉLARGIR LES SERVICES DE SOUTIEN AUX AUTOCHTONES**

- 1) **Faciliter un meilleur accès aux programmes de soutien à l'agriculture** – Il existe de nombreux programmes de soutien à l'agriculture, mais tous ne sont pas facilement accessibles aux populations autochtones. Le secteur agricole devrait s'efforcer d'accroître l'accès aux programmes disponibles pour soutenir l'agriculture autochtone. Le gouvernement et le secteur doivent désigner facilement les personnes et les organisations autochtones comme des candidats admissibles et s'efforcer de simplifier le processus de demande, notamment en réduisant les délais de traitement.
- 2) **Élargir les programmes de soutien à l'agriculture autochtone** – Bien que le Canada dispose de nombreux programmes de soutien aux Autochtones, il existe des variations à travers le Canada et de nombreux autres pays offrent un soutien à leurs populations autochtones travaillant dans l'agriculture ou intéressées par celle-ci. Il est recommandé que les fournisseurs de programmes et de soutien examinent de plus près le programme de développement de l'agriculture autochtone de la Colombie-Britannique, les programmes autochtones Growing the Grower et Growing for Profit de l'Australie, ainsi que la Fondation Orana et le programme Wangi Tangi de l'Amérique du Sud. Inclure des programmes visant à soutenir l'infrastructure rurale, notamment l'accès à Internet à haute vitesse à un prix abordable ainsi que la propriété foncière, le financement et le capital dans les réserves. Envisager de proposer des services de vulgarisation agricole locaux aux communautés autochtones, comme l'accès à un agronome autochtone ayant une connaissance directe de la région et des capacités agricoles.

#### **RECOMMANDATION 5 : RENFORCER LA RECHERCHE ET L'ANALYSE AUTOCHTONES**

- 1) **Évaluer les programmes de soutien à l'agriculture autochtone existants** – Bien qu'il existe de nombreux programmes de soutien autochtones, les connaissances sur l'utilisation et le succès de ces programmes pour l'agriculture sont limitées. Des recherches supplémentaires pourraient

aider à mieux comprendre le fonctionnement de ces programmes afin de définir les possibilités d'amélioration.

- 2) **Approfondir la définition des obstacles** – Travailler avec les communautés et les intervenants autochtones pour en savoir plus sur les obstacles à la croissance et sur la manière d'être un allié qui s'efforce de lever ces obstacles, notamment en ce qui concerne l'accès au financement et au capital qui est conforme à celui des producteurs non autochtones.
- 3) **Ventilation statistique : « Autres cultures » et « Autres animaux »** – La ventilation des produits agricoles autochtones de Statistique Canada se limite aux bovins de boucherie, aux céréales et oléagineux, aux autres cultures, aux autres animaux d'élevage, aux bovins laitiers et au lait, et aux fruits et noix. Il est recommandé que Statistique Canada fournisse une ventilation supplémentaire pour les « autres cultures » et les « autres animaux d'élevage » afin de représenter la nature diversifiée de la production agricole et de fournir des données comparables aux exploitations non autochtones.

# Agriculture et agroalimentaire autochtones : La voie à suivre

## Soutenir les besoins des producteurs autochtones en matière de gestion d'entreprise

2021

### 1 Introduction

Les activités liées à ce que l'on appelle communément la production agricole font partie de l'histoire des peuples autochtones bien avant la confédération du Canada. Depuis la nuit des temps, les peuples autochtones exploitent et travaillent la terre, et ils mettent au point des pratiques de culture et d'élevage basées sur leur culture<sup>1</sup>. Ces dernières années, la participation des Autochtones à l'agriculture, à l'agroalimentaire et aux secteurs liés à l'alimentation tels que l'aquaculture, la pêche et la transformation des aliments a augmenté<sup>2</sup>. L'expansion de l'activité agricole au sein des populations autochtones a été motivée par des efforts visant à améliorer la sécurité alimentaire, la souveraineté, la durabilité et la santé, ainsi qu'à améliorer le développement économique et les possibilités d'emploi.

Bien qu'il existe des compétences et des pratiques communes à toutes les entreprises, y compris celles du secteur agricole et agroalimentaire, cette étude visait à mieux comprendre la relation entre la population autochtone et l'agriculture et à explorer les besoins et les possibilités uniques en matière de gestion d'entreprise propres aux exploitations qui appartiennent à des producteurs autochtones, sont gérées par eux ou les concernent. Ces besoins uniques peuvent découler de l'accès à la propriété foncière, de la structure de propriété de l'exploitation, des préférences et des pratiques d'apprentissage, de l'influence culturelle sur l'approche de gestion ainsi que de l'expérience et des attitudes à l'égard de l'agriculture dans le contexte, l'histoire et les traditions des populations autochtones.

### 2 Approche de l'étude

Cette étude visait à explorer les besoins en matière de gestion d'entreprise agricole des entreprises autochtones contribuant à la production primaire, y compris l'aquaculture et la récolte traditionnelle/culturelle autochtone, ainsi que celles qui ont des activités de transformation à la ferme et d'autres activités agricoles et agroalimentaires connexes. L'étude visait également à améliorer la compréhension de ceux qui offrent (ou visent à offrir) des programmes et des services aux producteurs agricoles autochtones en éclaircissant les besoins et les possibilités propres aux exploitants autochtones.

L'étude visait à préciser ce qui suit :

- **Producteurs** – l'étendue de l'expérience agricole, l'intérêt et la participation de la population autochtone, les ressources en matière de gestion d'entreprise (information, formation, outils) utilisées, souhaitées et requises, et les obstacles ou les lacunes quant à l'accès aux ressources nécessaires;
- **Services de soutien** – les ressources qui devraient être mises au point ou améliorées pour combler ces lacunes, et les méthodes les plus efficaces de mobilisation et d'exécution.

---

<sup>1</sup>Six Nations Our Sustenance – Three Sisters Garden, <https://oursustenance.ca/gardening-101/three-sisters-garden/>

<sup>2</sup>Nicholas Gautier et Julie White, « Les peuples autochtones en agriculture : Un portrait », *Un coup d'œil sur l'agriculture canadienne* (janvier, 2019) : 8.

Afin d'atteindre les buts et objectifs, une approche en trois phases a été suivie.

- Phase 1 : Analyse documentaire
- Phase 2 : Consultation
- Phase 3 : Analyse et recommandations

### **PHASE 1 : EXAMEN DE LA DOCUMENTATION EXISTANTE**

La phase préliminaire de l'étude s'est concentrée sur l'examen de la documentation existante sur les pratiques en matière de gestion d'entreprise au sein de la population autochtone et des communautés en général, ainsi que sur la recherche sur la participation autochtone au sein du secteur agricole et les besoins de soutien en matière de gestion d'entreprise agricole.

Une analyse approfondie de l'environnement a été réalisée afin de recueillir et d'examiner les recherches et les renseignements de base pertinents, notamment :

- l'information sur le marché du travail et la participation des Autochtones au secteur agricole;
- les besoins, les priorités, les outils et la formation des Autochtones en matière de gestion d'entreprise dans le secteur agricole, et plus précisément ceux liés à la gestion d'entreprise agricole;
- les besoins, priorités, outils et formations de gestion des entreprises autochtones dans d'autres secteurs.

Ces activités ont été segmentées dans les catégories suivantes :

- un examen de la littérature grise pertinente et de la littérature universitaire disponible dans des revues à accès libre;
- un examen des ressources d'apprentissage en matière de gestion d'entreprises autochtones et non autochtones (p. ex., outils et formations);
- un examen des programmes de soutien de la gestion d'entreprise autochtone et non autochtone (p.ex., les initiatives du gouvernement et des institutions financières).

89 rapports de recherche et ressources documentaires ont été examinés au cours de cette phase de l'étude. Les documents cités dans le présent rapport sont énumérés à l'annexe A : Bibliographie.

### **PHASE 2 : CONSULTATION**

Cette étape de la recherche s'est appuyée sur les résultats de la phase 1. Il s'agissait de recueillir les besoins, les expériences et les perceptions des producteurs autochtones au moyen d'une enquête nationale, de groupes de discussion et d'entrevues.

Le Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture a travaillé avec des relations existantes et établies ainsi qu'avec son comité consultatif autochtone pour revoir le questionnaire de l'enquête et les guides de groupes de discussion et d'entrevues, ainsi que pour donner des conseils sur les méthodes de recrutement des participants.

Le Comité consultatif autochtone du CCRHA, les participants aux projets de recherche autochtones antérieurs du CCRHA et les intervenants du secteur qui fournissent des services ou des outils aux producteurs agricoles autochtones ont été consultés pour désigner les participants à la consultation et demander la participation de la communauté autochtone.

Les producteurs participants admissibles étaient ceux âgés de 18 ans et plus et s'identifiant comme Autochtones, y compris les Premières Nations, les Inuits et les Métis. Les personnes s'identifiant comme Autochtones, mais non inscrits, étaient également admissibles à la participation. Les fournisseurs de services industriels n'étaient pas tenus de s'identifier comme Autochtones, mais devaient indiquer qu'ils travaillaient avec un fournisseur de services industriels, ou en tant que chercheur dans une université ou une société de conseil axée sur les entreprises autochtones ou l'agriculture autochtone.

« L'échantillonnage par référence et l'échantillonnage en chaîne » ont été utilisés tout au long du processus de consultation, les participants étant invités à informer les personnes qui, selon eux, pouvaient participer en fournissant leurs coordonnées au chercheur principal.

Comme nous le verrons plus en détail plus loin dans ce rapport, de nombreux Autochtones résidant au Canada vivent dans des zones rurales et éloignées. Cela a représenté un défi pour la conduite de la recherche en pleine pandémie, puisque les groupes de discussion et les entrevues prévues en personne ont eu lieu par Zoom ou par téléphone. Cela a pu limiter la participation.

Afin de protéger la vie privée des participants, l'enquête nationale était confidentielle. Les groupes de discussion et les entrevues ont été menés exclusivement par des chercheurs du CCRHA qui ont accès aux données brutes des groupes de discussion et des entrevues utilisés pour compiler ce rapport. Les conversations des groupes de discussion et des entrevues ont été regroupées et thématiques par un chercheur du CCRHA afin de ne pas identifier les réponses d'un participant en particulier.

L'enquête a été annoncée aux producteurs autochtones résidant au Canada et les participants ont été invités à signaler leur intérêt à participer à un groupe de discussion ou à une entrevue de suivi. Les groupes de discussion et les entrevues comprenaient des producteurs autochtones et d'autres intervenants impliqués dans les communautés autochtones définies lors de la phase 1. L'enquête complète, qui peut être consultée à l'annexe B, contenait des questions fermées et ouvertes. Les guides des groupes de discussion et des entrevues se trouvent respectivement aux annexes C et D. On a eu recours à des groupes de discussion afin de mieux comprendre et interpréter les résultats de l'enquête et susciter des discussions entre les membres ayant une communauté d'intérêts et des circonstances uniques. L'intention est de voir en quoi les participants aux groupes de discussion diffèrent tout autant que le fait d'apprendre ce qu'ils ont en commun. Dans ce cas, les groupes de discussion ont été considérés comme similaires par la nature du secteur et de la géographie<sup>3</sup>.

L'objectif des entrevues qui ont suivi les groupes de discussion était d'approfondir les questions soulevées lors de ces derniers.

Les intervenants invités à participer aux groupes de discussion et aux entrevues comprenaient les organismes autochtones et non autochtones qui fournissent des services directement aux producteurs autochtones et aux communautés des Premières Nations, comme des consultants en conseil et formation en gestion d'entreprise, des institutions financières, les ministères fédéraux/provinciaux/territoriaux, et les établissements d'enseignement postsecondaire.

---

<sup>3</sup> David W. Stewart, Prem N. Shamdasani, Dennis W. Rook, *Focus Groups : Theory and Practice*, 2<sup>e</sup> édition (Sage Publications 2007) 27.

Les critères d'inclusion des participants à la consultation des groupes de discussion comprenaient la région, la nature de leur entreprise, comme les types de secteurs, la taille de l'entreprise et la propriété autochtone. Les personnes interrogées ont également été choisies en fonction de leurs connaissances uniques, comme le nombre d'années passées dans le secteur, un sujet important qu'elles ont soulevé pendant les groupes de discussion et le niveau de participation dans le secteur.

L'enquête en ligne était ouverte à la participation du 10 novembre 2020 au 21 décembre 2020. La promotion de l'enquête a été faite auprès des producteurs agricoles autochtones d'invitations directes par courriel et au moyen de réseaux agricoles autochtones. L'enquête a également été distribuée au moyen du bulletin électronique du Conseil pour l'avancement des agents de développement autochtones (CAADA). L'enquête a été consultée 385 fois et lancée 139 fois avec un taux d'achèvement de 41 %, ce qui a donné lieu à 57 réponses terminées. En moyenne, les répondants ont mis 11 minutes pour répondre à l'enquête.

Les données de l'enquête ont été analysées à l'aide de méthodes descriptives, notamment les chiffres et les pourcentages.

Au final, quatre groupes de discussion ont été organisés, avec un total de 23 participants. Des entrevues ont été menées auprès de 19 participants admissibles de partout au Canada, notamment des producteurs agricoles et agroalimentaires autochtones propriétaires d'entreprises privées et d'entreprises appartenant à des Premières Nations, ainsi que des organismes autochtones qui soutiennent les entreprises, les femmes et le développement autochtones.

La région géographique des participants pour chaque activité de recherche est indiquée dans le tableau ci-dessous (**Tableau 1**).

Les régions géographiques ont été choisies en fonction du nombre d'exploitants autochtones et des types d'exploitation agricole dans chaque région et ont également été influencées par la participation des groupes de discussion à des recherches connexes et pertinentes. Tous les groupes de discussion ont été organisés à l'aide de la plateforme de réunion en ligne Zoom, et les entrevues ont été menées soit par téléphone, soit par Zoom. Au total, le projet a atteint 99 points de contact<sup>4</sup>.

En raison de l'échantillon relativement restreint, les résultats de ces consultations ne peuvent être généralisés au-delà des personnes interrogées. Toutefois, comme nous le verrons dans l'analyse de l'environnement, il s'agit d'un nouveau domaine de recherche, et les résultats de cette étude s'ajoutent aux recherches actuelles et peuvent être exploités par Gestion agricole du Canada ainsi que par d'autres organisations et personnes qui s'efforcent de soutenir les entreprises dirigées par des Autochtones, en particulier les entreprises agricoles dirigées par des Autochtones.

---

<sup>4</sup> Un **point de contact** correspond à tout moment où un contact a été établi dans le cadre de l'une des activités de recherche définies (c.-à-d. l'enquête, des groupes de discussion, des entrevues); il s'agit d'interactions individuelles par lesquelles on a recueilli des données, et elles ne définissent pas un contact antérieur dans une activité de recherche différente. Une personne participant à deux activités est comptée comme deux points de contact.

Tableau 1: Points de contact de la recherche – Enquêtes, groupes de discussion et participants aux entrevues par région

Région	Groupes de			Total
	Enquête	discussion	Entrevues	
Ouest – Colombie britannique, Alberta, Yukon, Territoires du Nord-Ouest	21	9	8	38
Prairies – Saskatchewan	10	5	3	18
Centre – Manitoba, Ontario, Québec, Nunavut	20	5	6	31
Atlantique – Île-du-Prince-Édouard, Terre-Neuve-et-Labrador, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick	6	4	2	12
<b>TOTAL</b>	<b>57</b>	<b>23</b>	<b>19</b>	<b>99</b>

### PHASE 3 : ANALYSE

La dernière phase de la recherche a été l'analyse des données recueillies au cours de l'examen de la littérature grise et des consultations. Les données de l'enquête ont été analysées à l'aide de statistiques descriptives. Les résultats de cette analyse ne peuvent être généralisés au-delà des participants en raison de la petite taille de l'échantillon, mais les résultats sont néanmoins utiles pour la nature exploratoire de ce projet. Les groupes de discussion et les consultations d'entrevue ont été évalués en fonction de thèmes communs tels que les intérêts et les possibilités géographiques, le type d'agriculture et d'agroalimentaire, ainsi que le stade et la taille de l'entreprise.

## 3 Résultats de l'analyse de l'environnement

### 3. L'état actuel de la gestion des entreprises agricoles autochtones

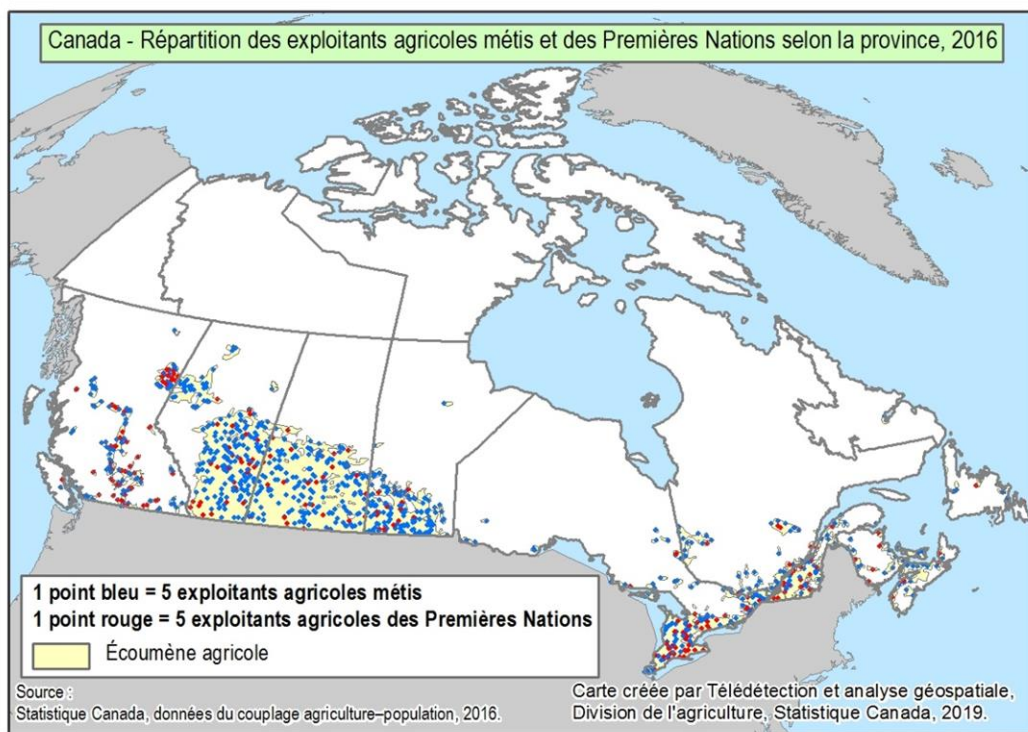
Pour approfondir le cœur de la question de recherche, il est important de comprendre la population autochtone du Canada. La communauté autochtone est composée de membres des Premières Nations, de Métis et d'Inuits. Dans le cadre de cette étude, les membres des Premières Nations comprennent les personnes inscrites et non inscrites<sup>5</sup>. Le terme « Autochtone » est couramment utilisé pour englober toutes les personnes qui s'identifient comme telles, mais cette recherche reconnaît les identités distinctes entre les populations des Premières Nations, des Inuits et des Métis et au sein de chacune d'elles. Ce projet inclut également les personnes s'identifiant comme Autochtones non inscrites, mais il est important de préciser qu'elles ne sont pas soumises à la *Loi sur les Indiens*. Cela est pertinent en raison d'implications sur l'appartenance à une bande, la propriété foncière, l'accès au capital et d'autres facteurs qui sont pertinents pour la propriété d'une entreprise. Le terme Autochtone est souvent utilisé par le gouvernement du Canada, notamment dans les rapports qui ont examiné le rôle des peuples autochtones dans l'agriculture. Lorsque cela a été fait, le mot « Autochtone » a été conservé.

Les peuples autochtones vivant au Canada peuvent résider en milieu rural, éloigné, urbain ou isolé et sont assujettis à la *Loi sur les Indiens*. Il existe des programmes conçus pour aider les Autochtones (de toutes origines) à créer, mettre au point, acquérir et exploiter tous les types d'entreprises.

<sup>5</sup>Un Indien « inscrit » est une personne qui est inscrite comme Indien en vertu de la *Loi sur les Indiens* du Canada. Un Indien non inscrit est une personne d'ascendance autochtone d'Amérique du Nord qui ne répond pas à la définition d'« Indien » de la *Loi sur les Indiens*. Cela comprend les Métis et les Inuits.

Bien que la population agricole canadienne soit en déclin, la part des Autochtones dans la population agricole est en augmentation. En 2016, la population agricole autochtone, c'est-à-dire les personnes s'identifiant comme Autochtones travaillant ou vivant dans une exploitation agricole, était supérieure de 21,4 % à celle de 1996; comparativement, la population totale des participants agricoles a diminué de 39,3 %<sup>6</sup>. Le nombre d'exploitants agricoles autochtones, de fermes comptant au moins un exploitant s'identifiant comme Autochtone, représentaient 5 160 (1,9 %) des 270 720 exploitants agricoles au Canada, soit une augmentation de 53,7 % des exploitants autochtones de 1996 à 2016<sup>7</sup>. Les Métis représentent plus de 76 % (3 940) de la population agricole autochtone. Ces exploitants se trouvent principalement en Alberta et en Saskatchewan, tandis que les exploitants agricoles des Premières Nations se trouvent surtout en Colombie-Britannique (285), suivis de l'Ontario (215) et de l'Alberta (150) (voir **Tableau 2**)<sup>8</sup>.

Tableau 2 : Canada – Répartition des exploitants agricoles métis et des Premières Nations par province, 2016<sup>9</sup>



Le fait que l'activité agricole autochtone soit en croissance est également évident dans les résultats d'une enquête récente de Financement agricole Canada (FAC), dans laquelle 73 % des répondants prévoient une augmentation de la participation au cours des cinq prochaines années<sup>10</sup>. Les raisons de

<sup>6</sup> Gautier, White, 2019, p.3

<sup>7</sup> Gautier, White, 2016, p.4

<sup>8</sup> Gautier, Blanc, 2019, p. 6

<sup>9</sup> Statistique Canada, tableau 1 : Population agricole et population totale selon l'identité autochtone, Canada, 2016. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/96-325-x/2019001/article/00001-fra.htm>

<sup>10</sup> Statistique Canada, 2016, p. 14.



l'augmentation de la population autochtone dans l'agriculture en 2016 sont inconnues. Toutefois, selon les recherches précédentes, cela peut être attribué à un plus grand nombre d'Autochtones choisissant des carrières agricoles, et à un plus grand nombre de personnes s'identifiant comme Autochtones, ou à d'autres facteurs, tels qu'une augmentation des programmes économiques et commerciaux autochtones<sup>11</sup>. On ne sait pas si cette augmentation de la participation autochtone va se poursuivre.

Statistique Canada a recensé près de 15 000 Autochtones dans la population agricole, dont 70 % de Métis<sup>12</sup>. La population agricole métisse se trouve principalement en Alberta, puis en Saskatchewan, au Manitoba, en Colombie-Britannique et en Ontario, au Québec et dans les provinces de l'Atlantique. Bien que les Métis représentent la plus grande partie de la population agricole autochtone, il est difficile de les identifier ou d'entrer en contact avec eux par l'intermédiaire des canaux métis ou d'autres canaux autochtones habituels. L'inscription à un organisme métis est volontaire; par conséquent, les personnes métisses doivent s'identifier et participer volontairement aux projets, enquêtes et initiatives des organismes métis et autres organismes autochtones. Il en va de même pour les personnes autochtones qui ne résident pas dans une bande ou une communauté autochtone, qui ne sont pas des Indiens inscrits ou qui n'ont pas de liens avec les bandes, les groupes tribaux ou les organismes autochtones tels que les centres d'amitié ou les instituts financiers ou commerciaux.

Ce même rapport a défini les types d'exploitations et de produits les plus courants (**Tableau 3**)<sup>13</sup>. Le type d'exploitation agricole est basé sur la principale source de recettes agricoles. Il y a une plus grande parité entre les types d'exploitations agricoles des Premières Nations et des Métis par rapport aux exploitants non autochtones, qui se concentrent davantage sur les oléagineux et les céréales.

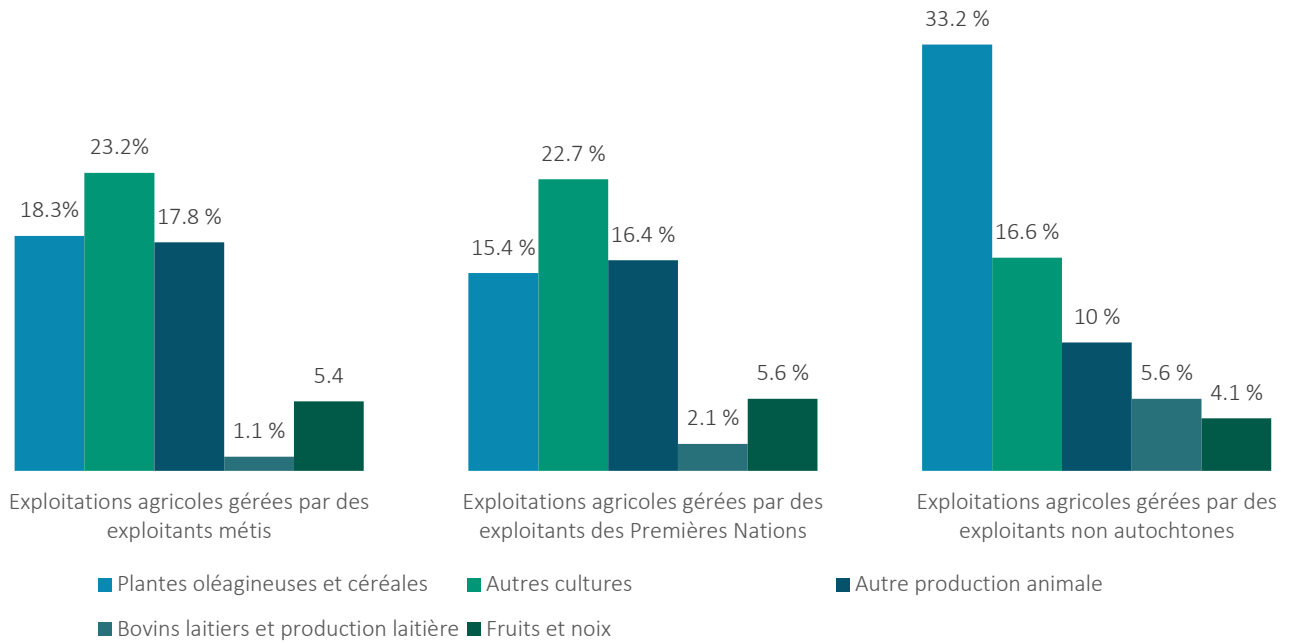
---

<sup>11</sup> Beverley O'Neil, *Cultiver la sécurité : Résumé des discussions des séances de Zoom sur le secteur agricole et agroalimentaire autochtone tenues du 19 au 22 mai 2020*. Préparé à l'intention du Conseil canadien des ressources humaines en agriculture (CCRHA) Ottawa, 2020, p. 3.

<sup>12</sup> Statistique Canada, tableau 1 : Population agricole et population totale selon l'identité autochtone, Canada, 2016. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/96-325-x/2019001/article/00001-fra.htm>

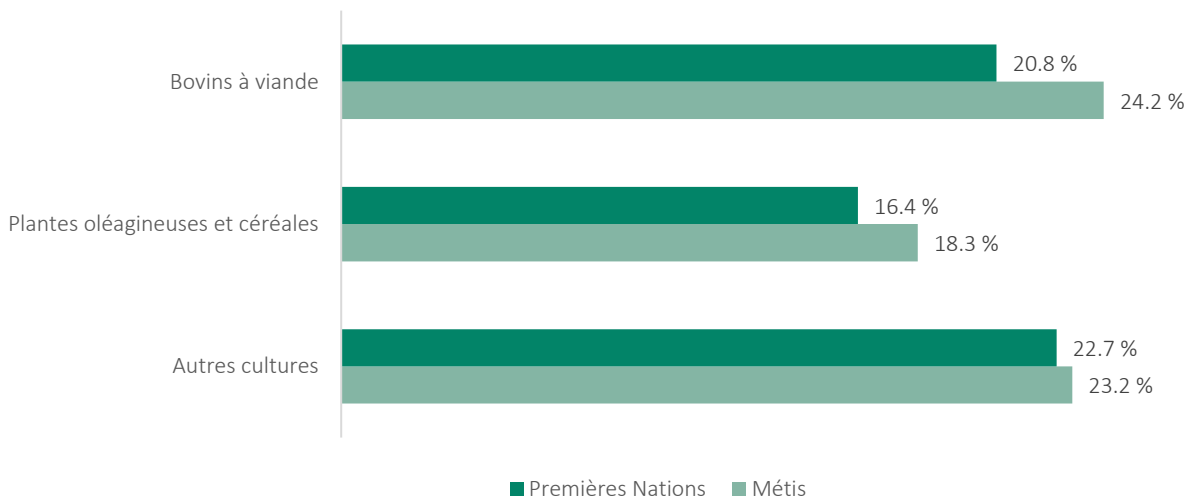
<sup>13</sup> Nicholas Gauthier et Julia White, « Les peuples autochtones et l'agriculture en 2016 : un portrait », Statistique Canada, p. 7.

Tableau 3 : Types d'exploitations agricoles retenues, classées selon l'identité de l'exploitant agricole, Canada, 2016<sup>14</sup>



Les trois principaux types de fermes étaient les mêmes entre les exploitants métis et les exploitants des Premières Nations, avec une légère variation dans l'ordre.

Tableau 4 : Les trois principaux types de fermes autochtones<sup>15</sup>



<sup>14</sup> Gauthier et White, « Les peuples autochtones et l'agriculture en 2016 : un portrait », tableau 2, <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/96-325-x/2019001/article/00001-fra.htm>.

<sup>15</sup> Statistique Canada, Données du couplage agriculture-population, 2016.

La catégorie « Autres cultures » comprend « les établissements qui ne figurent dans aucun autre groupe et dont l'activité principale est la culture d'autres produits agricoles comme le foin, les betteraves à sucre, le ginseng, le tabac, les herbes et épices, le chanvre et le houblon. Les cultures agricoles mixtes et la récolte de l'eau d'érable sont comprises dans cette catégorie ». La catégorie « Autres animaux » comprend « les établissements, non classés dans un autre groupe industriel, dont l'activité principale est l'élevage d'animaux, tels que les abeilles, les chevaux et autres équidés, les lapins et autres animaux à fourrure, les lamas ou les cerfs »<sup>16</sup>.

Un examen plus approfondi montre que « les femmes représentaient 36,8 % des exploitants agricoles des Premières Nations, contre 28,6 % des exploitants agricoles non autochtones »<sup>17</sup>. Le nombre plus élevé d'exploitantes agricoles des Premières Nations peut s'expliquer par le fait que les femmes des Premières Nations sont plus susceptibles de connaître l'insécurité alimentaire que la population générale<sup>18</sup>. L'Association des femmes autochtones du Canada mène actuellement une recherche nationale axée sur la manière dont les femmes autochtones et les personnes de sexe différent subviennent à leurs besoins et à ceux de leurs communautés en vivant de la terre et sur la manière dont cette situation peut prospérer.

Le même rapport montre que les données révèlent également que les exploitations agricoles autochtones étaient généralement plus petites et avaient moins de revenus que les exploitations gérées par des non-Autochtones<sup>19</sup>. Ces écarts s'expliquent « en partie par la concentration d'exploitants agricoles des Premières Nations en Colombie-Britannique, où l'on trouve beaucoup d'exploitations agricoles de taille modeste ayant des cultures spécialisées, par exemple les petits fruits. Il convient aussi de noter que les exploitants des Premières Nations étaient plus susceptibles d'être exploitants à temps partiel. En 2016, 60,8 % des exploitants agricoles des Premières Nations avaient un emploi ou une entreprise en dehors de leur exploitation agricole »<sup>20</sup>. En comparaison, si l'on considère l'ensemble des exploitants agricoles au Canada, « non seulement le nombre d'exploitants travaillant plus de 40 heures sur l'exploitation a diminué, mais la part des exploitants travaillant en dehors de l'exploitation est passée de 46,9 % à 44,4 % »<sup>21</sup>.

Selon une étude commandée par le CCRHA, l'intérêt pour la production agricole dans les communautés autochtones (Premières Nations) est motivé par le besoin de sécurité alimentaire, de souveraineté alimentaire, d'autosuffisance par l'intermédiaire de petites entreprises ou d'initiatives de développement économique des bandes, parmi de nombreux autres objectifs définis par les participants<sup>22</sup>.

Selon le même rapport du CCRHA, les exploitants agricoles et agroalimentaires autochtones travaillent dans de nombreux secteurs, notamment les élevages bovins, les champs et les cultures, les jardins, les serres pour les légumes et les plantes indigènes, la production et la transformation, l'aquaculture et la

---

<sup>16</sup> Gauthier et White, « Les peuples autochtones et l'agriculture en 2016 : un portrait », p. 6 et 9.

<sup>17</sup> Gauthier et White, « Les peuples autochtones et l'agriculture en 2016 : un portrait », p. 8.

<sup>18</sup> <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-503-x/2015001/article/14313-fra.htm>

<sup>19</sup> Gauthier, White 2016 p. 8.

<sup>20</sup> Gauthier et White, « Les peuples autochtones et l'agriculture en 2016 : un portrait », p. 8.

<sup>21</sup> Statistique Canada, « Un portrait des exploitations agricoles au XXI<sup>e</sup> siècle », 17 mai 2017, p. 6.

<sup>22</sup> O'Neil, *Cultiver la sécurité*, 2020 p. 5.

pisciculture, les ruchers, et beaucoup le font en pratiquant la récolte et la production traditionnelles.<sup>23</sup> La production précise comprend les fruits des champs et légumes, la production de fourrage/foin, les cultures, les céréales et les oléagineux, ainsi que les aliments culturels autochtones. Bon nombre de ces secteurs contribuent à d'autres secteurs ou les chevauchent, comme la foresterie par la récolte de produits forestiers autres que le bois<sup>24</sup> ou l'agrotourisme, comme l'attraction de Métis Crossing en Alberta<sup>25</sup>, qui comprend une ferme et un restaurant.

Étant donné que la recherche sur la gestion d'entreprises agricoles autochtones est limitée, l'analyse de l'environnement comprenait également un examen des rapports de recherche existants sur l'agriculture autochtone, la gestion d'entreprises agricoles autochtones et la formation d'entreprises autochtones. L'examen des recherches existantes s'est concentré sur le Canada, mais des travaux sont en cours dans d'autres États-nations dont les populations autochtones ont connu une histoire similaire à celle des populations vivant au Canada.

### 3. Questions relatives au développement agricole autochtone

#### 3.2.1 Formation en gestion d'entreprise

- Il existe un désir de voir les producteurs autochtones renforcer leurs compétences en gestion d'entreprise agricole. Ces compétences comprennent la planification des opérations, les finances, la comptabilité (c.-à-d. la facturation), la gestion des ressources humaines (recherche et maintien d'une main-d'œuvre qualifiée), ainsi que l'emballage et la commercialisation (c.-à-d. comment emballer et commercialiser les produits agricoles autochtones pour les marchés publics)<sup>26</sup>. Elle comprend également une formation propre à l'établissement de stratégies et à la planification des affaires.
- La formation doit être adaptée au type et à la taille de l'activité. Les activités axées sur des initiatives telles que les jardins communautaires et les marchés de petits agriculteurs nécessitent une gestion d'entreprise plus élémentaire, notamment des connaissances en matière de commercialisation et d'emballage. Les activités de plus grande envergure, avec des employés et des revenus importants, nécessitent davantage de connaissances approfondies en gestion d'entreprise, y compris la planification stratégique<sup>27</sup>.
- Les domaines critiques pour la formation et l'éducation générale ou l'investissement comprennent la jeunesse, l'alphabétisation financière, la gestion agricole et les connaissances en agriculture<sup>28</sup>.
- Les connaissances traditionnelles et culturelles doivent être intégrées dans l'ensemble de l'éducation et de la formation<sup>29</sup>.

---

<sup>23</sup> O'Neil, *Cultiver la sécurité*, 2020, p. 7.

<sup>24</sup> Nancy J. Turner (2001). « Doing It Right » : Issues and practices of sustainable harvesting of non-timber forest products relating to First People's in British Columbia » *BC Journal of Ecosystems and Management*. 1(1)

<sup>25</sup> Alberta Metis Crossing <https://metis Crossing.com/>

<sup>26</sup> O'Neil, *Cultiver la sécurité*, p. 8, 2020, p. 8.

<sup>27</sup> O'Neil, *Cultiver la sécurité*, 2020, p. 10.

<sup>28</sup> Stone-Olafson, *Understanding Indigenous Agriculture – Report on Outcomes*, janvier 2021, p. 5.

<sup>29</sup> O'Neil, *Cultiver la sécurité*, 2020, p. 32.

- Les employeurs exigent des employés qui possèdent des compétences non techniques, telles que le leadership, le travail d'équipe, les communications et les compétences interpersonnelles, la résolution de problèmes, l'éthique professionnelle, ainsi que la flexibilité/l'adaptabilité face au changement. Les organismes d'emploi autochtones les désignent souvent par « compétences essentielles »<sup>30</sup>.
- La prestation de la formation pose des problèmes en raison de l'éloignement et de l'isolement des communautés autochtones. Ces défis comprennent un accès limité à Internet et à la connectivité à haut débit, le manque d'équipement informatique et le manque de revenus pour payer l'accès à Internet<sup>31</sup>.

### 3.2.2 *Liens culturels avec la production agricole*

- La production et la gestion de l'agriculture autochtone se concentrent souvent sur l'utilisation des terres, et elles appliquent les connaissances traditionnelles et culturelles aux méthodes de récolte et de production. Grâce au renouveau culturel autochtone, on constate un intérêt accru pour la récolte et la production d'aliments traditionnels, notamment la domestication de cultures traditionnelles et l'aquaculture en eau douce<sup>32</sup>.
- De nombreux Autochtones ont été initiés à l'agriculture lorsqu'ils fréquentaient les pensionnats indiens; par la suite, leurs enfants sont devenus agriculteurs<sup>33</sup>.
- Outre le désir de faire de l'agriculture pour contribuer à la sécurité et à la souveraineté<sup>34</sup> alimentaires, on constate un intérêt croissant de la part des producteurs autochtones en ce qui concerne les cultures médicinales, le cannabis et les cultures en serre<sup>35</sup>.
- Le contenu et les principes culturels jugés essentiels à la réussite des programmes éducatifs autochtones doivent être dispensés par des experts autochtones, tels que les gardiens des connaissances culturelles ou des zones forestières. Ils peuvent être des instructeurs, des conférenciers invités ou des agents de liaison sur place. Certaines écoles secondaires et postsecondaires ont des aînés sur place<sup>36</sup>.

### 3.2.3 *Accès au capital et taux de prêt*

- L'article 89 de la *Loi sur les Indiens* décrit les restrictions relatives à la saisie de biens sur une réserve, ce qui empêche l'utilisation des actifs de la réserve comme garantie pour accéder à des capitaux, tandis que les limitations relatives aux titres fonciers et au transfert de propriété peuvent restreindre l'accès aux propriétés sur lesquelles créer une entreprise. L'article 87 exempte l'imposition des biens personnels dans une réserve, ce qui complique la structuration des entreprises situées dans une réserve et les avantages fiscaux<sup>37</sup>.

---

<sup>30</sup> O'Neil, *Cultiver la sécurité*, 2020, p. 16.

<sup>31</sup> O'Neil, *Cultiver la sécurité*, 2020, p. 6.

<sup>32</sup> Université de l'Alberta. « Worldview », *Indigenous Canada : Looking Forward/Looking Back*, p. 12.

<sup>33</sup> Université de l'Alberta. « Killing the Indian in the Child », *Indigenous Canada : Looking Forward/Looking Back* p. 12.

<sup>34</sup> Annette Aurelie Desmarais et Hannah Wittman (2014). « Farmers, Foodies and First Nations : getting to food sovereignty in Canada », *Journal of Peasant Studies*. 41;6 : 1153-1173

<sup>35</sup> O'Neil, *Cultiver la sécurité* p. 7.

<sup>36</sup> O'Neil, *Cultiver la sécurité*, p. 8.

<sup>37</sup> Helen Bobiwash, Summary Report on Indigenous Women Entrepreneurship in Canada, juillet 2020, p. 7.

- Par conséquent, de nombreux entrepreneurs autochtones travaillent avec des institutions financières autochtones (IFA) pour obtenir des prêts et des financements d'exploitation. Les IFA ont été créées en 1985 pour fournir des prêts remboursables et portant intérêt aux petites et moyennes entreprises (PME) autochtones qui ne pouvaient pas obtenir de prêts auprès de prêteurs conventionnels hautement réglementés en raison de leur niveau de tolérance au risque et des obstacles à l'octroi de prêts dans les réserves<sup>38</sup>. Elles fournissent également des services consultatifs financiers et plusieurs administrent d'autres fonds de subventions et de prêts.
- Il y a 59 IFA au Canada qui font partie de l'Association nationale des sociétés autochtones de financement (ANSAF). L'organisme assure un leadership national en matière de développement économique autochtone. En réponse à la COVID-19, l'ANSAF et d'autres organismes autochtones nationaux ont obtenu des fonds de relance pour les entreprises autochtones à travers le Canada<sup>39</sup>.
- Il existe des IFA qui proposent des services et des financements propres à l'agriculture. À titre d'exemple :
  - Saskatchewan Indian Equity Foundation Inc. se concentre sur les prêts commerciaux et agricoles et les services de consultation<sup>40</sup>.
  - L'Indian Agricultural Program Ontario (IAPO) offre du financement, des services consultatifs, de la formation et des ateliers précisément destinés aux entreprises agricoles des Premières Nations en Ontario, y compris le programme Beginning Farmer et les clubs 4-H des Premières Nations<sup>41</sup>.
  - L'équipe de soutien à l'expansion des entreprises (ESEE) d'Ulnooweg a été créée dans le cadre de l'Initiative des pêches commerciales intégrées de l'Atlantique (IPCIA), grâce à un accord de partenariat entre Ulnooweg et le Congrès des chefs des Premières Nations de l'Atlantique. L'ESEE soutient également les communautés dans l'expansion de leurs entreprises au moyen de l'Initiative des pêches commerciales intégrées du Nord (IPCN) et de l'Initiative de services maritimes autochtones (ISMA)<sup>42</sup>.
- L'article 89 de la *Loi sur les Indiens* a constitué un obstacle pour les entrepreneurs autochtones à l'obtention de financements auprès des institutions financières classiques, car il interdit, « à trois exceptions près, la charge, le gage, l'hypothèque, la saisie, le prélèvement, la saisie, la détresse ou l'exécution des biens personnels d'un membre des Premières Nations dans une réserve<sup>43</sup> ».

### 3.2.4 Propriété foncière

- La structure de la propriété foncière des Autochtones vivant dans les réserves est différente de la propriété foncière classique. Soit les terres appartiennent à la bande (terres communautaires), détenues par des détenteurs de certificats de possession (ou occupants), soit elles sont louées. Conformément à la *Loi sur les Indiens*, les terres d'une réserve ne peuvent « appartenir » qu'aux

---

<sup>38</sup> ANSAF, <https://nacca.ca/about/history/>

<sup>39</sup> NACCA, <https://nacca.ca/>

<sup>40</sup> <http://www.sief.sk.ca/>

<sup>41</sup> <http://indianag.on.ca/>

<sup>42</sup> <https://www.ulnooweg.ca/fisheries/>

<sup>43</sup> Alain Bartleman et James C. Hopkins, « Opinion Section 89 and the challenges of on-reserve business financing », *Anishinabek News.ca*, 20 novembre 2020 <https://anishinabeknews.ca/2020/11/20/opinion-section-89-and-the-challenges-of-on-reserve-business-financing/>.

membres de cette bande; tout autre promoteur est un locataire ou a un bail<sup>44</sup>. Cela a des répercussions importantes sur la manière dont une exploitation agricole peut être créée et gérée. De plus, elle ne peut pas être utilisée comme garantie et les particuliers doivent avoir l'approbation du Conseil de bande pour que les prêteurs puissent enregistrer un bien sur la réserve comme garantie<sup>45</sup>.

- Dans les territoires – Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut – les communautés résidentielles autochtones sont appelées « villages ». Ces terres ne sont pas soumises aux mêmes restrictions que les terres de réserve, comme le prescrit la *Loi sur les Indiens*. Les emprunts pour les aménagements dans les réserves ne se heurtent pas aux mêmes obstacles que les entreprises dans les réserves<sup>46</sup>.
- Contrairement aux membres des Premières Nations qui sont inscrits, les exploitants métis exercent principalement leurs activités sur des terres en fief simple, qui appartiennent au Metis Settlement General Council<sup>47</sup>. Cela signifie que le Conseil a « la pleine propriété du terrain avec certains droits limités de la Couronne »<sup>48</sup>.

### 3. Programmes et organismes de soutien de l'agriculture autochtone

Pour atteindre les objectifs de l'étude, il fallait notamment compiler les programmes et organismes autochtones existants qui soutiennent les entreprises agricoles ou qui soutiennent les entreprises pouvant être utilisées par les personnes du secteur agricole. L'objectif est de comprendre les programmes déjà disponibles, de tirer des enseignements des méthodes d'exécution des programmes et de cerner les lacunes potentielles dans l'exécution des programmes. Voici le résumé des exemples de programmes disponibles.

#### 3.3.1 Canada

L'**Initiative sur les systèmes agricoles et alimentaires autochtones** est financée par Agriculture et Agroalimentaire Canada. L'objectif est d'accroître les possibilités de développement économique pour les peuples et les communautés autochtones au Canada. Cette initiative soutient les communautés et les entrepreneurs autochtones qui sont prêts à lancer des projets d'agriculture et de systèmes alimentaires et d'autres qui veulent renforcer leur capacité à participer au secteur agricole et agroalimentaire canadien<sup>49</sup>.

Agriculture et Agroalimentaire Canada offre également le **service Explorateur pour les Autochtones** qui fournit des conseils et des références, de l'aide pour naviguer dans l'information et une orientation pour

---

<sup>44</sup> Gouvernement du Canada, *Loi sur les Indiens* (1985), <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/i-5/section-89.html>.

<sup>45</sup> Fernando Aragon et Anke Kessler, janvier 2018, « Property Rights on First Nations Reserve Land », Université Simon Fraser. [http://www.sfu.ca/~faragons/index/Research\\_files/lawful.pdf](http://www.sfu.ca/~faragons/index/Research_files/lawful.pdf).

<sup>46</sup> Les relations du Canada avec les Inuits : histoire de l'élaboration des politiques et des programmes. <https://www.canada.ca/fr/affaires-autochtones-nord.html>

<sup>47</sup> Metis Settlement of Alberta. <https://msgc.ca/>

<sup>48</sup> Gouvernement de l'Alberta, « Metis Settlement Land Interests ». <https://www.alberta.ca/metis-settlement-land-interests.aspx>

<sup>49</sup> [https://agriculture.canada.ca/fr/system/404?destination=/en&\\_exception\\_statuscode=404](https://agriculture.canada.ca/fr/system/404?destination=/en&_exception_statuscode=404)

le soutien disponible et d'autres occasions d'affaires. Un conseiller fournit des conseils appropriés sur la base des projets et des plans fournis par le participant<sup>50</sup>.

**Développement des entreprises autochtones** est un portail contenant des programmes de soutien aux entrepreneurs et propriétaires d'entreprises autochtones au Canada, compilé par Services aux Autochtones Canada<sup>51</sup>.

Le **Fonds pour l'autonomie des étudiants autochtones**, offert par Financement agricole Canada (FAC), permet aux étudiants autochtones fréquentant l'un des quatre établissements d'enseignement postsecondaire de la Saskatchewan de recevoir jusqu'à 1 000 dollars pour répondre à leurs besoins fondamentaux (loyer, épicerie, services publics, dépôt de garantie ou ordinateur portable) à tout moment pendant le semestre<sup>52</sup>.

Le **Fonds AgriEsprit de FAC** offre entre 5 000 dollars et 25 000 dollars aux projets admissibles dans une ville ou un village de moins de 150 000 habitants ou dans une communauté autochtone. Les projets admissibles comprennent la réfrigération et l'équipement permettant de réduire et de récupérer les déchets alimentaires, ainsi que les rénovations ou les mises à niveau qui réduisent l'empreinte énergétique d'un bâtiment<sup>53</sup>.

L'**Aboriginal Aquaculture Association** est un organisme sectoriel conçu pour aider, soutenir et faciliter la participation significative des Premières Nations et des entrepreneurs autochtones au développement durable de l'aquaculture. Les principales fonctions de l'Association consistent à fournir un soutien commercial et technique en matière de planification, de développement et de mise en œuvre des possibilités de développement économique dans le secteur de l'aquaculture aux Premières Nations et aux entrepreneurs autochtones<sup>54</sup>.

La **National Indigenous Agriculture Association Ltd.** est un organisme national dans une réserve constitué sous le régime fédéral en 2013. Il s'agit d'un organisme de producteurs autochtones conçu pour résoudre et combler les lacunes entre les besoins des producteurs/individus autochtones et les programmes fédéraux/provinciaux. Il prend l'initiative de rechercher des possibilités de partenariat avec le secteur privé et contribue au réseautage et à l'échange d'information entre les groupes et les personnes autochtones de tout le Canada qui sont concernés par l'agriculture. À l'heure actuelle, l'organisme ne propose pas de financement, mais les fondateurs continuent de soutenir son objectif initial.

Le **programme de développement de l'agriculture autochtone de la Colombie-Britannique** soutient la réussite des Autochtones dans le secteur de l'alimentation et de l'agriculture. Deux volets sont proposés : communauté/organismes et entrepreneurs. Le volet communautés/organismes offre un soutien pour l'analyse de faisabilité (jusqu'à 5 000 dollars), la planification financière et commerciale (jusqu'à 10 000 dollars) et le perfectionnement des compétences pour les activités de production et de

---

<sup>50</sup> <https://www.agr.gc.ca/fra/agricultural-programs-and-services/Indigenous-pathfinder-service/?id=1525208767407>

<sup>51</sup> <https://www.isc-sac.gc.ca/fra/1100100032796/1610546385227>

<sup>52</sup> <https://www.fcc-fac.ca/fr/communaute/engagement-communautaire/fonds-fac-pour-l-autonomie-des-etudiants-autochtones.html>

<sup>53</sup> <https://www.fcc-fac.ca/fr/communaute/engagement-communautaire/fonds-agriesprit-de-fac.html>

<sup>54</sup> [www.aboriginalaquaculture.com](http://www.aboriginalaquaculture.com)



transformation agricoles et alimentaires, y compris des fonds pour la sécurité alimentaire communautaire (jusqu'à 10 000 dollars) et les activités de mobilisation communautaire (jusqu'à 2 000 dollars). Le volet entrepreneuriat offre un encadrement et un développement du plan d'affaires (jusqu'à 3 000 dollars) et une planification et une gestion spécialisées de l'entreprise (jusqu'à 5 000 dollars)<sup>55</sup>.

Il existe également la **First Nations Agriculture Association (FNAA)** en Colombie-Britannique. La FNAA estime que l'agriculture est la pierre angulaire du développement économique. Elle soutient le démarrage d'entreprises agroalimentaires et les efforts de durabilité des Premières Nations. Il s'agit de l'organisme agricole autochtone le plus ancien du Canada, qui fournit des conseils, dispense des formations agricoles, soutient la recherche industrielle et propose des prêts aux entreprises. Ses fonds d'exploitation fédéraux ont été réduits lorsque le gouvernement du Canada a mis fin à tous les fonds fédéraux destinés aux organismes sectoriels autochtones; la FNAA est en train de relancer ses activités<sup>56</sup>.

La **Fédération métisse du Manitoba** dispose d'un service consacré à la promotion de la participation des Métis à l'agriculture, ainsi que des données nécessaires pour servir de porte-parole ou de faire pression auprès des gouvernements et des organismes pour des programmes et des aides propres aux Métis. Cet organisme a des initiatives qui se concentrent sur l'élevage de bisons, les jardins communautaires et la collecte de données<sup>57</sup>.

Le **programme Indian Agricultural Program of Ontario (IAPO)** offre du financement, des services consultatifs, des formations et des ateliers aux exploitations agricoles des Premières Nations. Cela inclut le programme Beginning Farmer qui fournit un financement de démarrage, une formation, un mentorat et des services consultatifs. Il dirige également une initiative 4-H des Premières Nations<sup>58</sup>.

Le **Programme de développement de l'agriculture autochtone du Nouveau-Brunswick** est exécuté en partenariat avec le gouvernement provincial et le programme du Partenariat canadien pour l'agriculture d'Agriculture et Agroalimentaire Canada visant à aider les Premières Nations intéressées à participer à l'industrie agricole et agroalimentaire. Il s'agit notamment de fournir un soutien pour l'élaboration de plans d'affaires viables et la gestion des finances et des coûts de production. Un financement est également disponible pour les organismes autochtones qui souhaitent évaluer leur compétitivité et pour toute formation nécessaire à leurs activités agricoles<sup>59</sup>.

### *3.3.1.1 Programmes d'études postsecondaires en agriculture et agroalimentaire et en affaires*

De nombreux programmes de collèges communautaires et d'universités fournissent aux populations autochtones des possibilités de formation générale en gestion des affaires :

**Université McGill – Certificat en gestion d'entreprise autochtone.**

**Université de Lethbridge – Programme de gouvernance et de gestion des affaires autochtones**

**Université de la Saskatchewan – Programme d'agriculture et de gestion des terres autochtones**

---

<sup>55</sup> <https://www2.gov.bc.ca/gov/content/industry/agriculture-seafood/programs/Indigenous-agriculture-development-program>

<sup>56</sup> <http://fnbc.info/org/first-nations-agriculture-association>

<sup>57</sup> Programmes de la Fédération métisse du Manitoba [http://www.mmf.mb.ca/departments\\_portfolios\\_and\\_affiliates\\_details.php?id=14](http://www.mmf.mb.ca/departments_portfolios_and_affiliates_details.php?id=14).

<sup>58</sup> <http://indianag.on.ca/>

<sup>59</sup> <https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/10/pdf/Agriculture/AgriculturePrograms-ProgrammeAgriculture/Programme-Developpement-Agriculture-Autochtone-NB.pdf>

L'**Université de la Colombie-Britannique**, l'**Université Simon Fraser** et l'**Université Royal Roads** proposent aussi des programmes spécialisés de baccalauréat et de maîtrise en affaires destinés aux Autochtones.

Parmi les écoles postsecondaires appartenant à des Autochtones, on compte le **Saskatchewan Indian Institute of Technology**, l'**Université des Premières Nations**, et le **Nicola Valley Institute of Technology**, qui proposent des formations en administration des affaires.

Le **Native Education College** propose un programme de démarrage d'entreprise. L'**Association des agents financiers autochtones du Canada**<sup>60</sup> (AAFA du Canada) offre des ateliers qui sont maintenant offerts en direct en ligne sur la gestion financière, la gouvernance et le leadership; les organismes régionaux de l'AAFA élaborent et offrent également des formations.

### 3.3.1.2 *Échelle internationale*

La section suivante présente des exemples d'initiatives d'agriculture autochtone dans le monde entier. En examinant les programmes qui soutiennent l'agriculture autochtone dans d'autres pays, les fournisseurs de services et les organisations qui servent actuellement les producteurs autochtones au Canada peuvent utiliser cette collection pour améliorer les programmes et les services de soutien actuels.

#### États-Unis d'Amérique

L'**Intertribal Agriculture Tribuna** a été fondée en 1987 avec le mandat de « poursuivre et promouvoir la conservation, le développement et l'utilisation de nos ressources agricoles pour le bien de notre peuple ». <sup>61</sup> L'organisme offre un apprentissage à ses membres au moyen d'enregistrements sur YouTube et d'une plateforme d'apprentissage en ligne qui propose des ateliers, des possibilités de réseautage et des liens vers des ressources supplémentaires. Il se concentre sur l'assistance technique, la gestion des ressources naturelles, l'American Indian Food et l'American Indian Trademark, ainsi que sur la commercialisation. Un programme de mentorat pour les jeunes est également proposé.

Le **Native American Agriculture Fund** (NAAF) a été créé à partir de fonds en fiducie fournis par un règlement. Jusqu'en 2038, il finance des projets de subventions visant à répondre aux besoins des agriculteurs, des éleveurs, des pêcheurs et des champions de l'alimentation autochtones, ainsi que l'important travail de reconstruction des systèmes alimentaires autochtones. Il existe huit domaines distincts de financement, qui comprennent des sujets tels que les aliments traditionnels/la souveraineté alimentaire, la défense des intérêts, les programmes pour les jeunes et la vulgarisation agricole<sup>62</sup>.

**Native Seeds/Search** est un organisme de conservation des semences à but non lucratif situé à Tucson, en Arizona, créé pour conserver et promouvoir la diversité des cultures adaptées aux zones arides du Sud-Ouest, afin de soutenir l'agriculture durable et la sécurité alimentaire. Les subventions sont destinées aux

---

<sup>60</sup> <https://afoa.ca/>

<sup>61</sup> <https://www.indianag.org/>

<sup>62</sup> <https://nativeamericanagriculturefund.org/2020-youth-rfa/#1559601707596-2d655b67-5865>

organismes travaillant sur des projets d'éducation, de sécurité alimentaire ou de développement communautaire. L'organisme commercialise également des produits alimentaires<sup>63</sup>.

### Australie

L'**Australian Native Foods and Botanicals (AANFB)** fait état de la nécessité pour l'industrie de perfectionner les compétences des cueilleurs, des cultivateurs et des producteurs de produits sauvages, notamment en ce qui concerne le projet Growing the Grower. L'AANFB est l'organisme national qui représente tous les intérêts du secteur en pleine expansion de l'alimentation autochtone et de la botanique en Australie. Il développe l'accès au marché, les études de marché et la coopérative agricole **Growing the Grower**, en créant un réseau de producteurs qui comprend une série de dix ateliers<sup>64</sup>.

L'**Indigenous Land and Sea Corporation** est une agroentreprise australienne. Son portefeuille d'agroentreprises se compose d'agroentreprises exploitées sur des terres autochtones détenues par l'ILSC ou louées à des propriétaires autochtones, où des sociétés aborigènes et insulaires du détroit de Torres ont demandé l'aide de l'ILSC pour développer leur entreprise<sup>65</sup>.

La **fondation Orana** présente les aliments autochtones d'Australie; son objectif est de protéger et de préserver le savoir traditionnel relatif aux aliments<sup>66</sup>.

Les programmes de formation de **RCS Australia** comprennent l'Indigenous GrazingforProfit™ School, des conseils professionnels et des programmes de perfectionnement professionnel et de soutien sur mesure<sup>67</sup>.

### Nouvelle-Zélande

L'accent mis par le **Māori Agribusiness Programme (secteur des agroentreprises maories) du Ministry for Primary Industries (MPI)** comprend la terre, l'agriculture, l'horticulture, la sylviculture et les fruits de mer et couvre toute la chaîne de valeur, de la production à l'exportation en passant par la transformation. L'objectif du programme est d'augmenter la productivité des terres. Les terres sont détenues par de nombreux particuliers; l'idée est de réunir les propriétaires pour qu'ils procèdent à un aménagement collectif des terres à des fins agricoles. Le Ministère a mené une recherche en 2011 qui a défini « un besoin de perfectionnement dans l'ensemble des rôles du secteur des agroentreprises Māori. Les organismes maoris doivent investir davantage dans le perfectionnement continu de leurs gouverneurs et de leur personnel, des gestionnaires d'exploitations aux bergers débutants »<sup>68</sup>.

---

<sup>63</sup> <https://www.nativeseeds.org/pages/community-seed-grants>

<sup>64</sup> <https://anfab.org.au/>

<sup>65</sup> <https://www.ilsc.gov.au/>

<sup>66</sup> <https://theoranafoundation.org/>

<sup>67</sup> <https://www.rcsaustralia.com.au/>

<sup>68</sup> <https://www.waikatoregion.govt.nz/assets/WRC/Council/Policy-and-Plans/HR/S32/D/Ministry-of-Agriculture-and-Forestry-2011.-Maori-agribusiness-in-New-Zealand-A-study-of-the-Maori-freehold-land-resource.-Ministry-of-Agriculture-and-Forestry.-Wellington-New-Zealand.pdf>

Le **Tāhuri Whenua – National Māori Vegetable Growers Collective** représente les intérêts des Māori dans le secteur de l'horticulture. Leur site Web comporte des renseignements concernant des producteurs, des livres, des projets et des personnes-ressources pour les activités régionales<sup>69</sup>.

La programmation de la **School of Agriculture and Environment de l'Université Massey** est axée sur la gestion durable de l'assise territoriale – les valeurs culturelles et l'éthique maories. L'Université Massey « travaille en collaboration avec les iwis sur des recherches dans le cadre de "Mātauranga Māori". Elle peut être définie comme "la connaissance, la compréhension ou l'intelligence de tout ce qui existe de visible et d'invisible dans l'univers" et est souvent utilisée comme synonyme de sagesse. Dans le monde contemporain, la définition est généralement étendue pour inclure les connaissances actuelles, historiques, locales et traditionnelles, les systèmes de transfert et de stockage des connaissances, ainsi que les objectifs, les aspirations et les problèmes d'un point de vue autochtone »<sup>70</sup>. Les domaines de recherche comprennent le secteur des agroentreprises maories ainsi que l'ethnopédologie (expertise particulière dans la genèse et la gestion des sols en relation avec les cultures et les traditions des peuples autochtones) et les systèmes de culture et de légumes maoris.

### Amérique du Sud

L'**Organisation pour l'alimentation et l'agriculture** (FAO) des Nations Unies, avec le Programme d'aide de la Nouvelle-Zélande, a mis en œuvre le programme FORSANDINO (Renforcement des organisations autochtones des hauts plateaux andins et remise à l'honneur de leurs produits traditionnels) à Huancavelica, au Pérou, et à Chimborazo, en Équateur. De 2007 à 2011, le projet a contribué à améliorer la sécurité alimentaire et la santé des familles des communautés autochtones en renforçant leur développement et leur gestion grâce à la planification locale ou à la gestion des ressources et du perfectionnement de compétences en matière d'affaires et de commercialisation<sup>71</sup>.

Le **Wangi Tangi** sur la côte caraïbe du Nicaragua soutient les femmes des communautés autochtones miskito en leur fournissant des plantes indigènes à cultiver pour l'alimentation, les médicaments et la reforestation. « L'organisme fournit un soutien communautaire et juridique aux femmes, dont beaucoup ne parlent pas espagnol. La mission générale de l'organisme est de promouvoir la participation politique et l'égalité des sexes par l'intermédiaire de projets de développement durable tels que le ramatriement des plantes indigènes<sup>72, 73</sup>. »

### 3. Initiatives autochtones canadiennes de gestion des affaires

La section suivante met en lumière les initiatives de développement économique et commercial des Autochtones du Canada qui fournissent des fonds, des outils, des formations et du soutien. Ils ne sont pas

---

<sup>69</sup> <http://www.tahuriwhenua.org.nz/>

<sup>70</sup> Maori Horticulture and Agriculture [https://www.massey.ac.nz/massey/explore/research/maori-aghort/maori-aghort\\_home.cfm](https://www.massey.ac.nz/massey/explore/research/maori-aghort/maori-aghort_home.cfm)

<sup>71</sup> Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, « La FAO aide à renforcer les organisations autochtones dans les hauts plateaux andins de l'Équateur et du Pérou ». <http://www.fao.org/in-action/fao-helps-strengthen-indigenous-organizations-and-preserve-ancestral-traditions-in-the-high-andes-of-ecuador-and-peru/fr/>

<sup>72</sup> Le ramatriement est la restauration des graines féminines dans les communautés d'origine. Le concept autochtone de *ramatriement* fait référence à la récupération des restes ancestraux, de la spiritualité, de la culture, des connaissances et des ressources, au lieu du rapatriement, davantage associé au patriarcat. <https://sierraseeds.org/seed-rematriation/>

<sup>73</sup> <https://www.wangkitangni.org>

propres à l'agriculture, mais ce sont des exemples de ce qui est disponible pour le développement des affaires en général.

**Services aux Autochtones Canada** propose des initiatives de développement économique, dont le **Programme d'entrepreneuriat autochtone : Accès aux possibilités d'affaires**<sup>74</sup>. Ce programme fournit un financement fédéral pour soutenir l'esprit d'entreprise autochtone. Les fonds sont gérés par l'ANSAF et distribués par l'intermédiaire des instituts financiers autochtones (IFA) dans tout le Canada. Le Programme d'entrepreneuriat autochtone (PEA) vise à augmenter le nombre d'entreprises viables au Canada détenues et contrôlées par des Canadiens autochtones, à fournir un environnement commercial favorable aux Canadiens autochtones, à défendre les intérêts des employeurs et à les informer de l'embauche de personnes autochtones. Le PEA comporte deux volets : 1) l'accès au capital pour les entreprises, qui fournit un financement non remboursable pour établir, étendre et diversifier le réseau d'entreprises détenues et contrôlées par des Autochtones; et 2) l'accès aux possibilités d'affaires, qui fournit un financement pour cultiver une culture de l'entrepreneuriat, améliorer l'accès aux possibilités et renforcer la capacité des organismes autochtones de développement des affaires (c.-à-d. une entité agricole ou aquacole).

Ce même ministère fédéral a également le **Programme des services relatifs aux terres et au développement économique (PSTDE)** qui fournit un soutien aux communautés des Premières Nations et inuites pour les aider à améliorer le développement économique, les terres et la capacité environnementale des communautés et pour soutenir l'établissement des conditions nécessaires au développement économique, augmentant ainsi leur participation à l'économie<sup>75</sup>.

Le **Conseil canadien pour l'entreprise autochtone (CCEA)** fournit des outils d'affaires généraux, des formations, la création de réseaux, des prix pour les entreprises et des événements nationaux. Le CCEA a publié en 2018 un rapport axé sur la compréhension des entreprises agricoles autochtones. Le rapport cite l'accès au financement et la connaissance du monde des affaires parmi les cinq principaux défis à relever et recommande un besoin de formation, de réseautage et de mentorat pour les entreprises<sup>76</sup>.

Le **Conseil pour l'avancement des agents de développement autochtones (CAADA)** est un organisme autochtone national impliqué dans le développement économique communautaire. Il a établi les normes pour les agents de développement économique autochtones qui travaillent à renforcer les communautés autochtones par l'intermédiaire du renforcement des capacités en fournissant des programmes et des services aux agents de développement économique (ADE). Le CAADA a contribué à faciliter les partenariats avec des ADE, des universitaires, des dirigeants autochtones et des représentants de haut niveau des entreprises et des gouvernements. Le forum annuel de formation technique Links to Learning (proposé en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba) offre un éventail de possibilités d'apprentissage aux agents de développement économique et aux agents de gestion des terres des Premières Nations<sup>77</sup>.

---

<sup>74</sup> <https://www.isc-sac.gc.ca/fra/1582037564226/1610797399865>

<sup>75</sup> <https://www.sac-isc.gc.ca/fra/1100100033423/1591891942557>

<sup>76</sup> CCEA, Succès et durabilité : comprendre les entreprises autochtones dans le secteur agricole, 2018, p. 5.

<sup>77</sup> <http://www.edo.ca/>

L'**Aboriginal Business Investment Fund (ABIF)** en Alberta offre aux entreprises autochtones admissibles appartenant à la communauté un financement pouvant aller jusqu'à 500 000 dollars pour des projets qui présentent des avantages sociaux et économiques pour leurs communautés<sup>78</sup>.

**#BeTheDrum** est un programme de sensibilisation et de navigation entrepreneuriale de l'**Association des femmes autochtones du Canada (AFAC)**. Il vise à renforcer les compétences des femmes autochtones qui entrent dans la sphère des affaires, de la gestion et de l'entrepreneuriat. Il propose un soutien individuel, des cercles de soutien par les pairs, des ateliers et des événements de réseautage, ainsi que des séances de questions-réponses en direct<sup>79</sup>.

Le **Fonds de développement économique pour les Autochtones** du gouvernement de l'Ontario offre des subventions et du financement aux entrepreneurs, entreprises, communautés et organismes autochtones. Ce fonds permet de promouvoir le développement économique et d'améliorer les possibilités pour les populations autochtones. Il existe également un nouveau fonds, le **Fonds pour les nouvelles relations**, qui soutient les communautés des Premières Nations et des Métis ainsi que les organismes autochtones dans leurs efforts visant à renforcer leurs capacités et leur expertise en matière de consultation et d'engagement, à créer des emplois, à nouer des partenariats commerciaux et à améliorer les possibilités économiques<sup>80</sup>.

Le **Programme de formation pour les compétences et l'emploi destiné aux Autochtones**, mis en œuvre par des organismes appartenant à des Autochtones dans tout le Canada et financé par Emploi et Développement social Canada (PFCEA), offre un financement aux organismes de prestation de services appartenant à des sociétés autochtones qui prévoient de concevoir et de fournir des aides à la formation professionnelle aux Premières Nations, aux Inuits, aux Métis et aux Autochtones urbains/non affiliés dans leurs communautés. La formation est propre aux besoins de la communauté et aux priorités définies par les Premières Nations ou le conseil. Les PFCEA conçoivent également des programmes, qui peuvent être dispensés en partenariat avec des établissements publics d'enseignement postsecondaire et des instituts de formation professionnelle, afin de fournir des compétences en matière de recherche d'emploi et de placement, ainsi qu'un soutien aux employeurs, y compris un financement. Ces organismes autochtones de prestation de services sont situés dans tout le Canada<sup>81</sup>.

### 3. Programmes et organismes de perfectionnement des compétences en gestion d'entreprise agricole au Canada

En plus d'examiner les programmes de développement des entreprises autochtones disponibles au Canada, il est important d'examiner les programmes et services de soutien à la gestion des entreprises agricoles disponibles et de cerner les lacunes potentielles dans la prestation des programmes pour les producteurs autochtones. Bien que ces programmes ne s'adressent pas spécialement aux agriculteurs autochtones, ils sont accessibles à tout producteur agricole en activité au Canada.

---

<sup>78</sup> <https://www.alberta.ca/aboriginal-business-investment-fund.aspx>

<sup>79</sup> <https://www.nwac.ca/bethedrum/>

<sup>80</sup> <https://www.ontario.ca/page/funding-Indigenous-economic-development>

<sup>81</sup> <https://www.canada.ca/fr/employment-social-development/programs/Indigenous-skills-employment-training.html>

L'outil d'autoévaluation de l'entreprise agricole **Growing Your Farm Profits**<sup>82</sup> (également connu sous le nom de Gaining Ground au Manitoba, Planning for Business Success à l'Î.-P.-É. et Taking Stock en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique) a été conçu par les ministères provinciaux et territoriaux de l'Agriculture pour aider les agriculteurs à examiner leurs pratiques commerciales, à établir l'ordre de priorité de leurs objectifs commerciaux et à créer un plan d'action. Il existe une version en ligne gratuite et des ateliers gratuits de deux jours en Ontario.

**Gestion agricole du Canada**<sup>83</sup> est le seul organisme national sans but lucratif qui se consacre à l'élaboration et à la prestation de ressources, d'outils et de renseignements sur la gestion d'entreprise agricole. Il offre des webinaires, la **Conférence annuelle sur l'excellence en agriculture**, le **Programme national de leadership agricole**, les **ateliers** du secteur et les **séances de formation** sur divers sujets de gestion, notamment les connaissances financières, la planification d'entreprise, la planification de la transition et la santé mentale, ainsi que le **Centre national de ressources en gestion d'entreprises agricoles**, qui comprend d'innombrables outils de perfectionnement des compétences, notamment **AgriShield** : une plateforme complète d'évaluation et de planification des risques, **Démontrer la valeur de produire de nouvelles cultures**, l'**atelier Selling Beyond the Farm Gate**, le **guide Building an Effective Farm Management System Guidebook**, le **Guide sur la relève agricole**, et les **Farm Financial Standards**. Gestion agricole du Canada mène également des recherches pour explorer l'adoption, les obstacles et les moteurs des pratiques de gestion d'entreprise agricole au Canada en vue de la prospérité et de la croissance durable.

La **Table pancanadienne de la relève agricole**<sup>84</sup> (TPRA) offre des possibilités d'éducation et de perfectionnement des compétences aux jeunes de 18 à 39 ans dans tout le Canada, y compris une **conférence** nationale, le programme **Farm Your Numbers**, l'application **Networking App** et le **Self-Care Portal**. La TPRA a des organismes affiliés dans chaque province/territoire qui proposent des conférences et des ateliers annuels.

L'**Association canadienne de sécurité agricole**<sup>85</sup> (ACSA) est un organisme national sans but lucratif qui fait la promotion de la sécurité dans le secteur agricole. L'ACSA travaille avec des partenaires au sein du gouvernement, des entreprises et des organismes agricoles à travers le pays pour soutenir des initiatives qui équipent les producteurs, leurs familles et leurs travailleurs avec les renseignements et les outils nécessaires pour faire des fermes un lieu sûr pour vivre, travailler et jouer, y compris des webinaires, des cours en ligne et un modèle gratuit de **plan de sécurité agricole**.

Le **Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture**<sup>86</sup> (CCRHA) offre des webinaires, des modules d'apprentissage en ligne, des séminaires et des outils pour soutenir la gestion des ressources humaines à la ferme, notamment l'**AgriBoîte à outils en ressources humaines**, et le programme de perfectionnement **AgriCompétences**. Les thèmes abordés comprennent la gestion des RH, la formation à la production propre aux produits et les outils pour les éducateurs. Le CCRHA mène également des

---

<sup>82</sup> <https://fmc-gac.com/gyfp-online/>

<sup>83</sup> <https://fmc-gac.com/>

<sup>84</sup> <https://cyff.ca/>

<sup>85</sup> <https://www.casa-acsa.ca/fr/association-canadienne-de-securite-agricole/>

<sup>86</sup> <https://cahrc-ccrha.ca/>

recherches afin de fournir des renseignements sur le marché du travail et les possibilités de perfectionnement des compétences.

Les **ministères provinciaux/territoriaux de l'agriculture** proposent des portails de connaissances pour soutenir le perfectionnement des compétences des entreprises agricoles, notamment des guides de planification d'entreprise et des outils d'évaluation pour les RH, le marketing, les finances et la production. Le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario, le ministère de l'Agriculture de la Colombie-Britannique, le ministère de l'Agriculture de la Nouvelle-Écosse, le ministère de l'Agriculture de l'Île-du-Prince-Édouard et le ministère de l'Agriculture du Nouveau-Brunswick offrent des outils d'évaluation et de planification pour le démarrage d'une exploitation agricole.

**Young Agrarians**<sup>87</sup> offre des programmes de formation en gestion d'entreprise et des ressources aux nouveaux arrivants et aux jeunes agriculteurs, notamment des ateliers et des boîtes à outils, dont le **Business Bootcamp** et le **Non-Family Farm Transition Toolkit**, ainsi que **Farm Business Mentorships**, **Apprenticeships** et un **Land-Matching Program**.

**Everdale**<sup>88</sup> est une ferme de formation en Ontario qui propose le cours de planification agricole aux agriculteurs écologiques et biologiques.

**Agriculture en classe**<sup>89</sup> est le porte-parole national de l'enseignement agricole. Il aide les élèves des écoles primaires et secondaires à comprendre et à apprécier l'agriculture, ainsi qu'à l'envisager comme un choix de carrière.

**Agri-Food Management Excellence**<sup>90</sup> est une entreprise privée qui offre des possibilités de perfectionnement des compétences en affaires par l'intermédiaire du programme national **Canadian Total Excellence in Agricultural Management** (CTEAM), et de divers cours et groupes de pairs relatifs à la gestion financière, aux investissements et à la commercialisation des produits de base.

**Financement agricole Canada**<sup>91</sup> (FAC) est une société d'État qui offre des webinaires, des ateliers, des conférences et un portail de connaissances consacré au perfectionnement des compétences en affaires agricoles, notamment les Sommets des agricultrices, les Sommets des jeunes agriculteurs et la trousse à outils Parlons de transfert.

Un certain nombre de formations et de programmes sont à la disposition des producteurs agricoles autochtones en activité au Canada pour perfectionner leurs compétences en gestion d'entreprise. Si l'on considère ce qui est offert à l'échelle internationale, un soutien accru aux opérations qui traitent de la sécurité alimentaire et de l'autodétermination alimentaire pourrait combler le fossé dans le contexte canadien. La formation en gestion d'entreprise au Canada et à l'étranger pourrait également consulter les

---

<sup>87</sup> <https://youngagrarians.org/>

<sup>88</sup> <https://www.everdale.org/farmer-training>

<sup>89</sup> <https://aitc-canada.ca/fr-ca/>

<sup>90</sup> <https://www.agrifoodtraining.com/>

<sup>91</sup> <https://www.fcc-fac.ca/>



populations autochtones afin de créer ou de modifier des programmes qui abordent la formation selon une vision autochtone du monde.

## 4 Résultats de l'enquête<sup>92</sup>

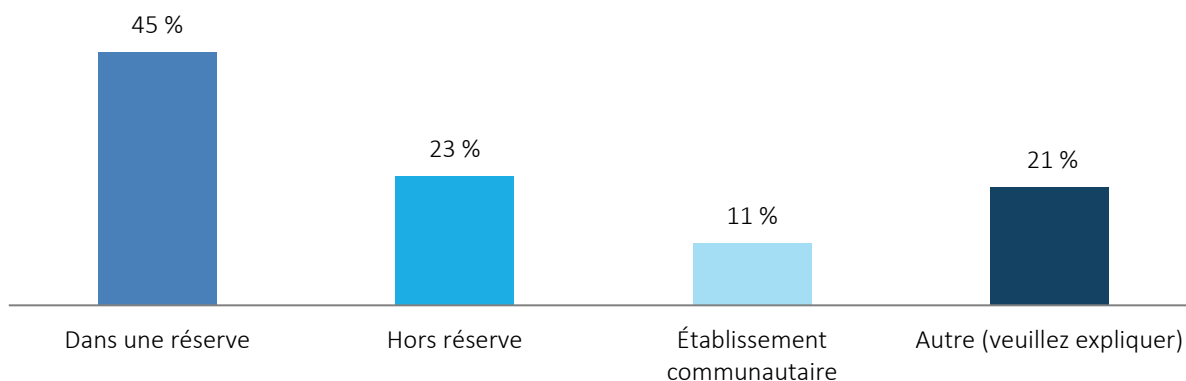
L'enquête comprenait des questions pour lesquelles les répondants pouvaient choisir une réponse ou sélectionner toutes les réponses applicables. Dans ce dernier cas, les pourcentages indiqués ci-dessous dépassent 100 %, car le nombre de réponses est supérieur au nombre de répondants.

Voici quelques-uns des principaux indicateurs démographiques tirés des réponses à l'enquête :

- **77 %** des répondants à l'enquête se sont identifiés comme Autochtones/Premières Nations; 11 % se sont identifiés comme Métis, 0 % se sont identifiés comme Inuits.
- **59 %** des répondants à l'enquête se sont identifiés comme hommes et **41 %** comme femmes.
- **60 %** des répondants à l'enquête ont indiqué être âgés de 40 à 64 ans, 26 % de 19 à 39 ans et 13 % de 65 ans ou plus.
- **74 %** des répondants à l'enquête provenaient des régions de l'Ouest canadien (Colombie-Britannique, Alberta, Saskatchewan, Manitoba et Yukon).
- **78 %** des répondants à l'enquête ont indiqué qu'ils vivaient dans une zone rurale<sup>93</sup>.
- **45 %** des répondants à l'enquête ont indiqué qu'ils se trouvaient dans une réserve.
- **39 %** des répondants à l'enquête ont indiqué que leur entreprise/exploitation agricole se trouvait sur des terres de bande (c.-à-d. dans une réserve).
- **51 %** des répondants à l'enquête ont indiqué que le terrain appartenait à la bande.

Tableau 5 : Emplacement de l'entreprise/exploitation agricole

Question : Où est située votre entreprise/exploitation agricole? (Choisissez l'une des réponses)



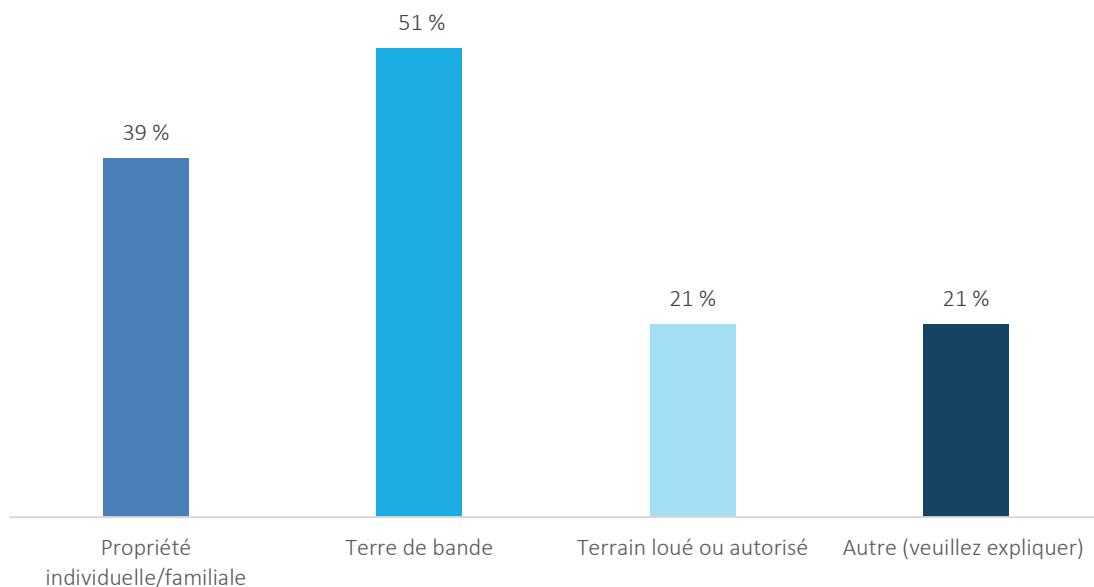
Les répondants qui ont choisi « Autre » avaient des entreprises agricoles/fermières à la fois dans des réserves et hors réserve ou se lançaient en agriculture et n'avaient pas encore déterminé l'emplacement de leur ferme.

<sup>92</sup> Voir l'annexe B pour obtenir les questions de l'enquête.

<sup>93</sup> Voir l'annexe B pour obtenir les critères de description des communautés.

Tableau 6 : Situation foncière

Question : Quelle est la situation foncière de votre entreprise/exploitation agricole? (Choisissez toutes les réponses qui s'appliquent)



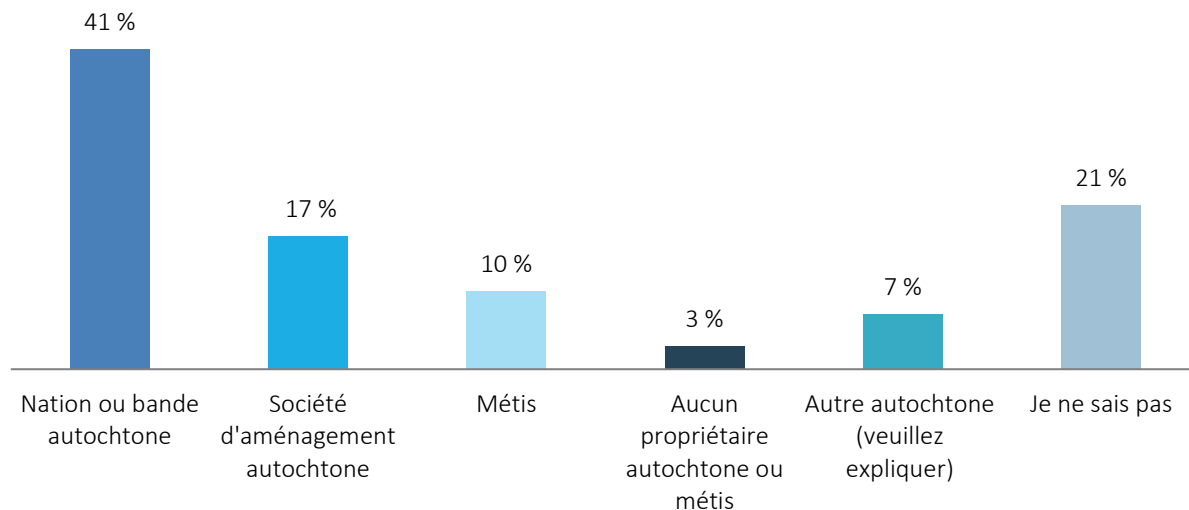
Les répondants qui ont choisi « Autre » avaient des entreprises agricoles/fermières qui appartenait à la nation ou qui étaient des entités à but non lucratif sans propriété.

Tableau 7 : Patrimoine autochtone

Question : Veuillez préciser votre patrimoine autochtone (choisissez l'une des réponses).

Tableau 8 : Propriété de l'entreprise

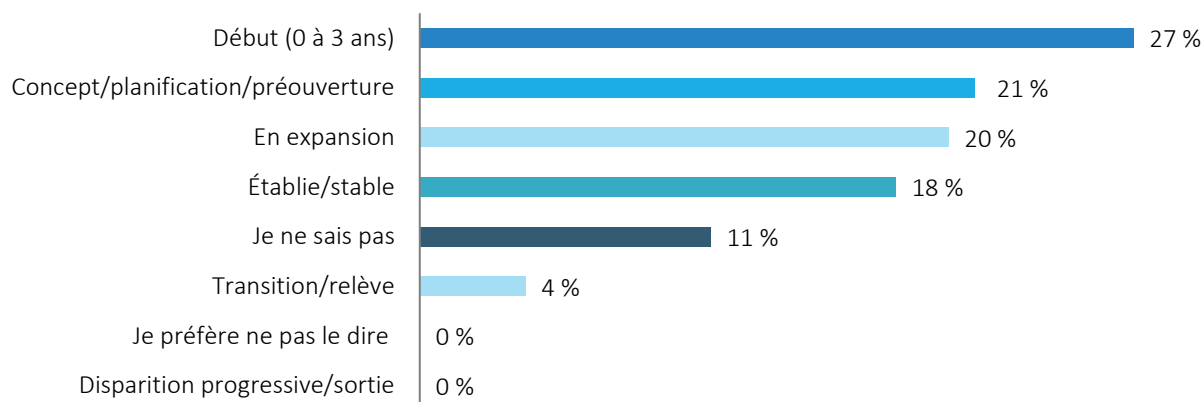
Question : Veuillez indiquer si votre entreprise est détenue en totalité ou en partie par une personne autochtone ou métisse (choisissez l'une des réponses).



Parmi les répondants à l'enquête, près de la moitié (47 %) en étaient aux premiers stades de développement, comme le début (0 à 3 ans) (27 %) ou le concept/la planification/la préouverture (21 %). Vingt autres pour cent se sont identifiés comme étant en expansion, 18 % ont estimé qu'ils étaient établis/stables, et 4 % étaient en phase de transition/planification de la relève. (Voir le tableau 9) Les répondants qui ont choisi « Autre » ont principalement indiqué qu'ils étaient des propriétaires uniques autochtones ou des membres de bande individuels propriétaires.

Tableau 9 : Stade de l'entreprise

Question : À quel stade se trouve votre exploitation agricole? (Choisissez l'une des réponses)

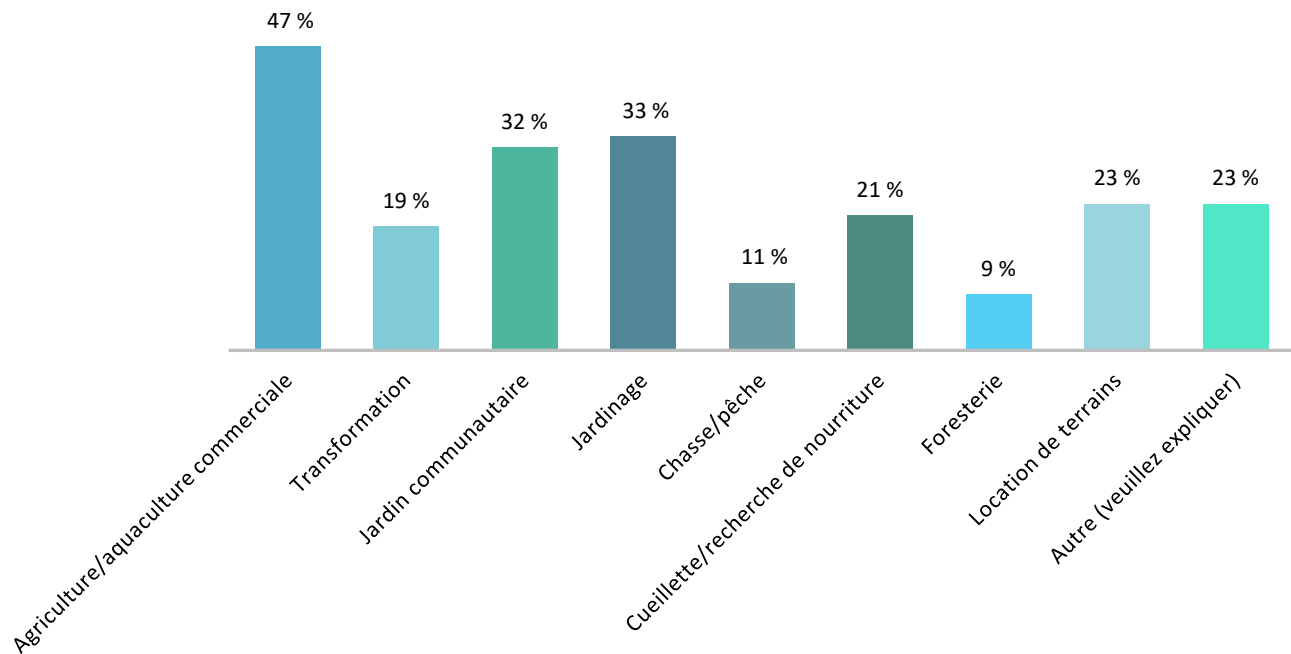


On a demandé aux répondants de définir les types d'activités agricoles sur leur exploitation agricole. La réponse la plus fréquente est l'agriculture commerciale/l'aquaculture (47 %), puis le jardinage (32 %) et

les jardins communautaires (32 %), suivis par la location de terres (23 %), la cueillette/la recherche de nourriture (21 %) et la transformation (19 %). (Voir le tableau 10)

Tableau 10 : Types d'activités dans l'entreprise/exploitation agricole

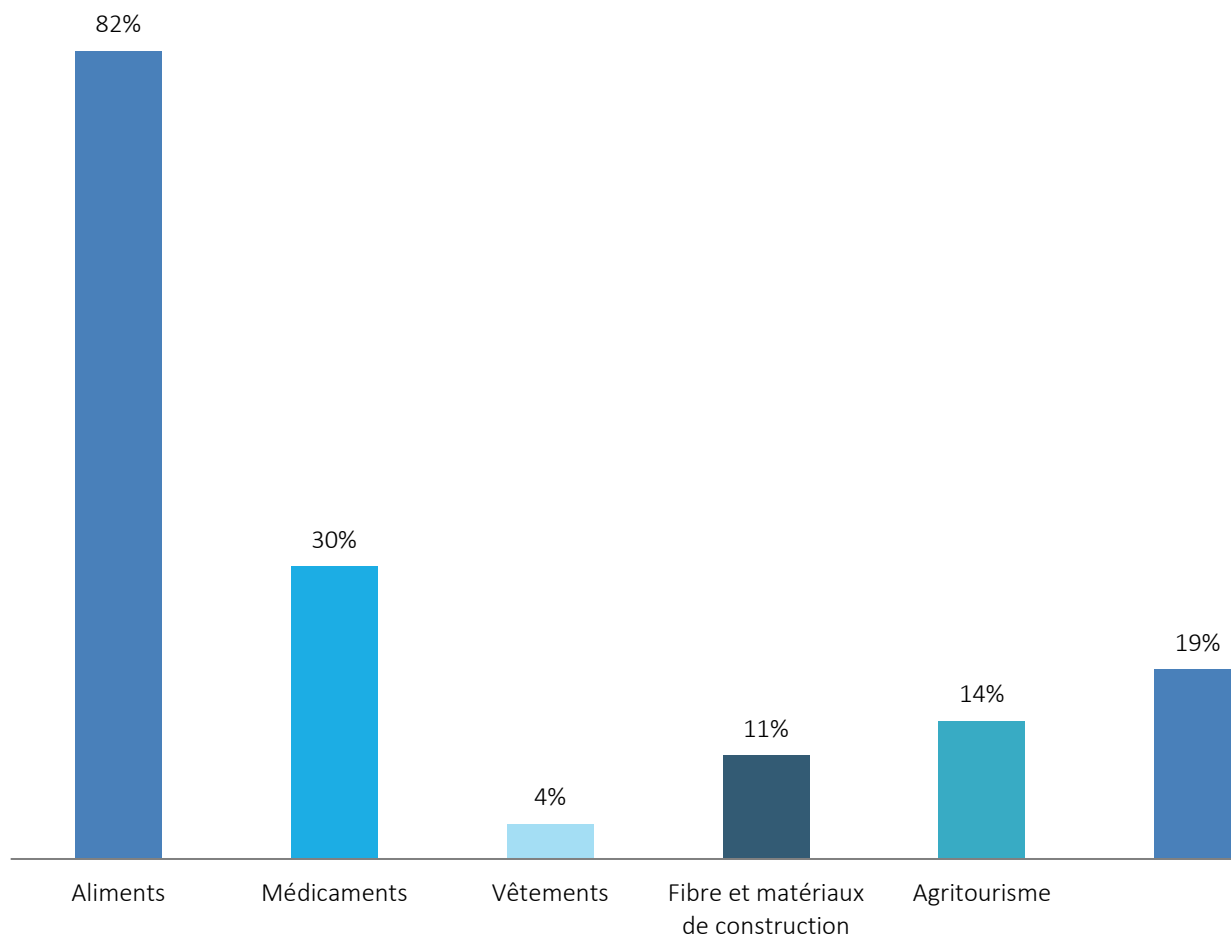
Question : Comment définiriez-vous votre entreprise/exploitation agricole? (Choisissez toutes les réponses qui s'appliquent)



La majorité des répondants (82 %) ont indiqué que leurs produits/extrants agricoles/aquacoles étaient utilisés pour l'alimentation, tandis que 30 % ont indiqué que leurs produits étaient utilisés pour la médecine. (Voir le tableau 11) Les répondants qui ont choisi « Autre » ont indiqué que leurs produits étaient utilisés pour l'alimentation animale, le chauffage, l'éducation, la santé et la production de produits traditionnels pour soutenir les activités culturelles.

Tableau 11 : Utilisation des extraits agricoles/aquacoles

Question : Comment sont utilisés les produits/extrants de vos activités agricoles/aquacoles? (Choisissez

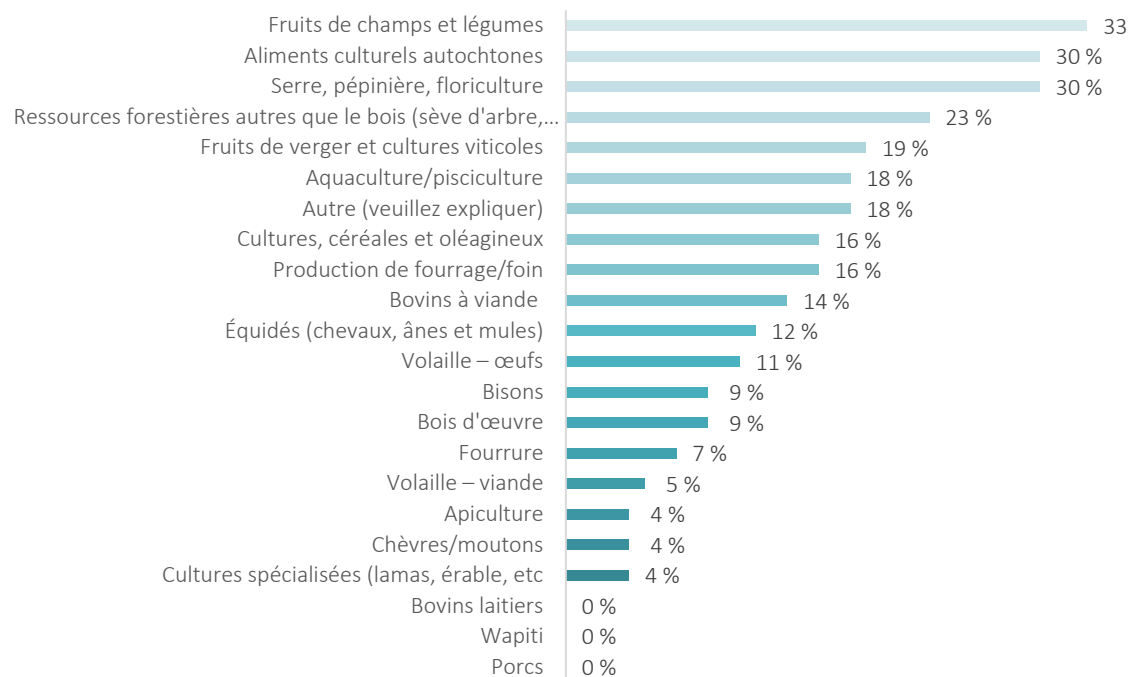


toutes les réponses qui s'appliquent)

Les répondants à l'enquête sont engagés dans une grande variété de domaines de production agricole, et la polyculture est courante. Les trois activités les plus courantes sont la production de fruits et légumes de plein champ (33 %), les aliments culturels indigènes et les serres, ainsi que les pépinières et la floriculture à égalité (30 %).

Tableau 12 : Activités agricoles/aquacoles

Question : Quelles sont les activités dans le domaine de l'agriculture/l'aquaculture auxquelles vous participez? (Choisissez toutes les réponses qui s'appliquent)



Les répondants qui ont choisi « Autre » ont indiqué qu'ils cultivaient du tabac, du foin d'odeur et de la sauge à des fins cérémonielles, qu'ils fournissaient aux agriculteurs des semences d'huîtres provenant de leur éclosier, ou qu'ils cultivaient des produits biologiques.

Les participants à l'enquête se sont engagés dans l'agriculture pour diverses raisons. (Voir le tableau 13) Les réponses les plus populaires concernant l'intérêt/la participation à l'agriculture/l'aquaculture sont la sécurité alimentaire/l'autodétermination (67 %), la préservation des valeurs culturelles (60 %), l'amélioration de la santé pour soi-même et pour la communauté et la sensibilisation à l'agriculture comme méthode d'autodétermination (56 % dans les deux cas), suivies du développement économique de la communauté (54 %).

Plusieurs raisons ont suscité le même nombre de réponses, notamment les possibilités d'emploi et de formation pour soi-même ou pour la communauté, l'amélioration de l'accès aux aliments traditionnels ou locaux, la création ou l'amélioration du lien avec la terre, la promotion de la durabilité environnementale, et la participation/mobilisation des jeunes et le développement de la responsabilité (47 %). (Voir le Tableau 11) Les répondants qui ont choisi « Autre » ont indiqué qu'ils souhaitaient « ramener » des pratiques agricoles ou culturelles, tandis que d'autres ont indiqué qu'ils étaient nouveaux ou en début de développement.

Tableau 11 : Principales raisons de l'intérêt pour l'agriculture/l'aquaculture et de la participation à celles-ci

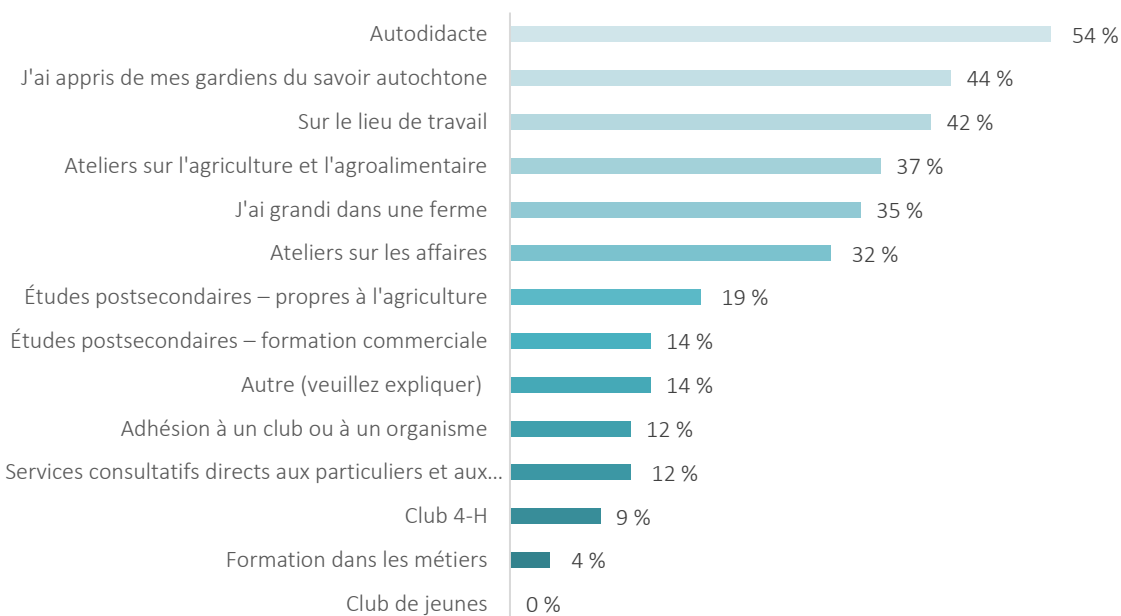
*Question : Pourquoi vous êtes-vous intéressé à l'agriculture/aquaculture et pourquoi participez-vous à ces domaines? (Choisissez toutes les réponses qui s'appliquent)*

La plupart des répondants ont acquis leurs connaissances agricoles par l'intermédiaire de plus d'une source. Les méthodes d'acquisition des connaissances les plus courantes sont les suivantes : autodidacte (54 %), apprentissage auprès des gardiens du savoir autochtone (44 %), sur le terrain (42 %), ateliers sur

l'agriculture (37 %) et grandir dans une ferme (35 %). (Tableau 14) Les répondants qui ont choisi « Autre » ont indiqué que les membres de leur famille, les emplois d'été pour étudiants et les voyages leur ont permis d'acquérir des connaissances en agriculture.

Tableau 14 : Acquisition de connaissances agricoles

Question : Comment avez-vous acquis vos connaissances agricoles? (Choisissez toutes les réponses qui s'appliquent)



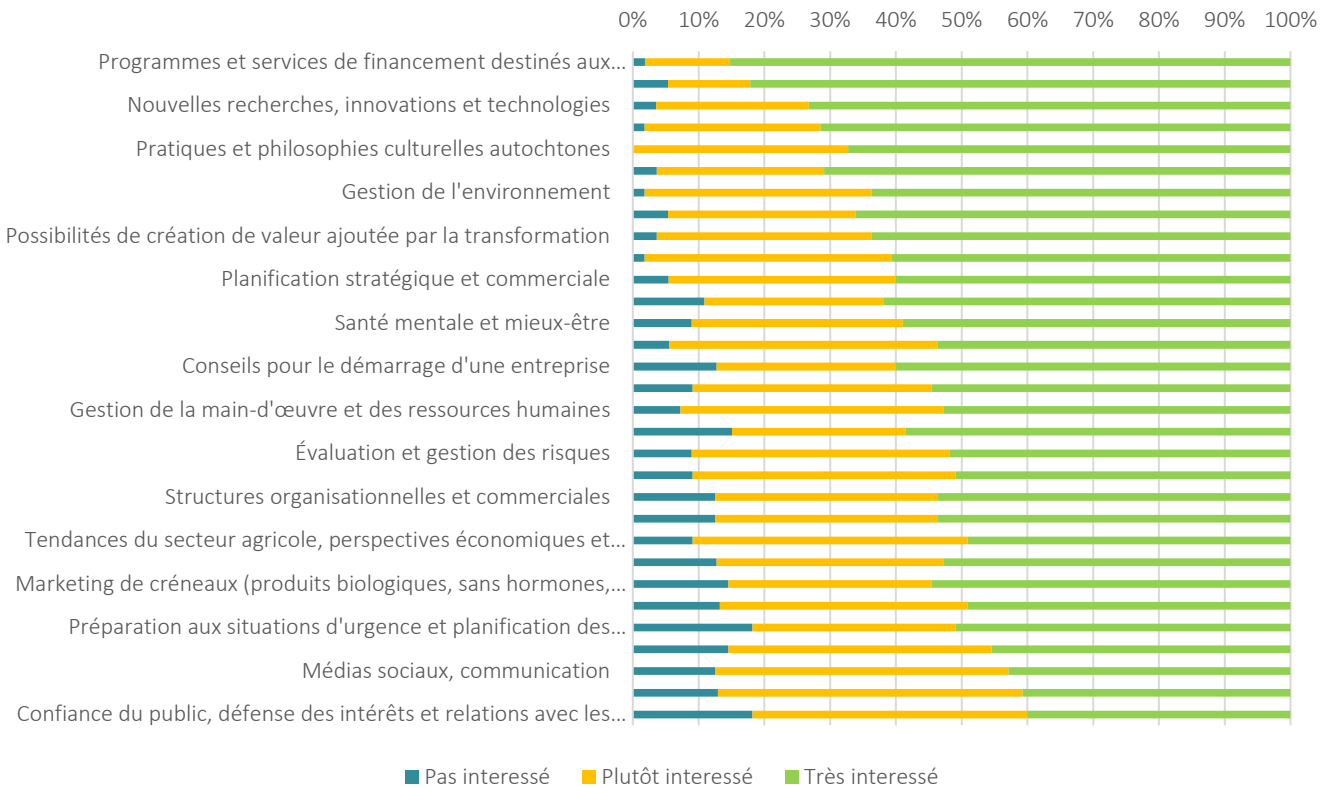
Le tableau 15 illustre le niveau d'intérêt pour les différents sujets d'apprentissage. Les répondants à l'enquête ont été invités à indiquer s'ils étaient « très intéressés », « plutôt intéressés » ou « pas intéressés » par une liste de sujets d'apprentissage potentiels.

Les résultats de l'enquête révèlent que les sujets d'apprentissage qui suscitent le plus d'intérêt, comme l'indique le classement « Très intéressé », sont les suivants :

- Programmes et services de financement destinés aux Autochtones ou aux Métis (85 %)
- Financement provincial et fédéral, subventions et programmes incitatifs (82 %)
- Nouvelles recherches, innovations et technologies (73 %)
- Initiatives pour les jeunes/étudiants (71 %)
- Occasions d'apprentissages et de formation (71 %)

Tableau 125 : Intérêt pour les sujets de perfectionnement des compétences et des connaissances

Question : Indiquez votre niveau d'intérêt, actuel ou futur, pour chacun des sujets suivants. (Choisissez toutes les réponses qui s'appliquent).

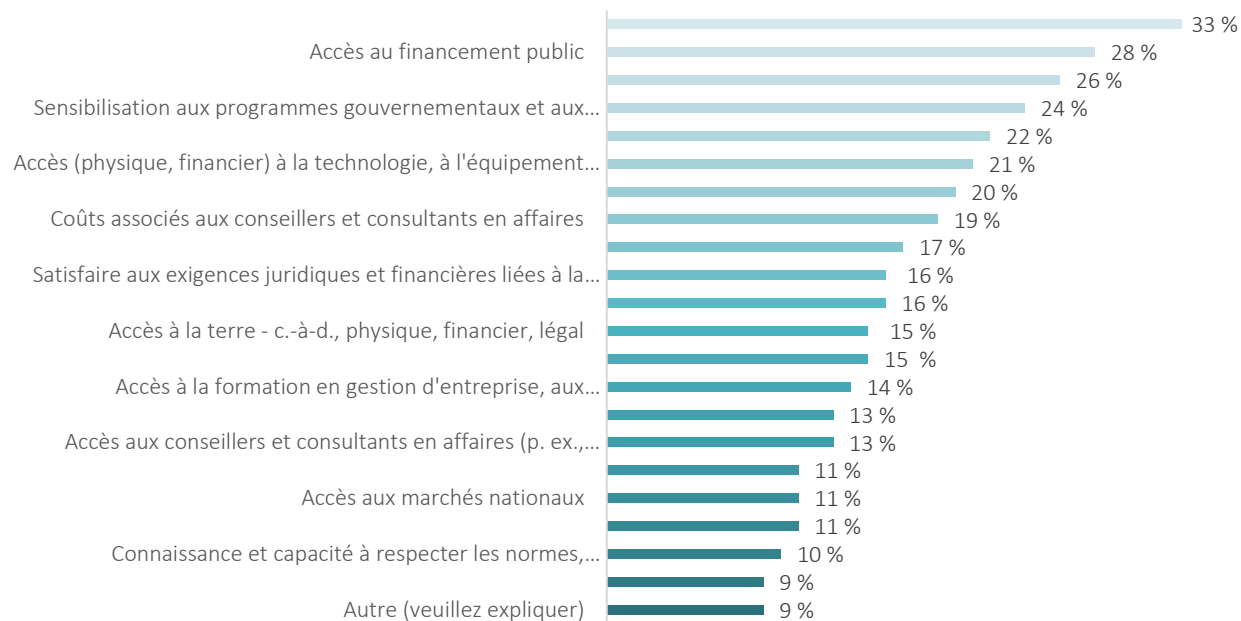


Les répondants à l'enquête ont cerné de multiples obstacles qui empêchent d'atteindre les objectifs qu'ils souhaitent atteindre en tant que producteurs agricoles. L'accès aux ressources financières a été défini comme un obstacle majeur, notamment l'accès au financement (58 %), ainsi que l'accès au financement public (49 %). Les ressources humaines constituaient également un obstacle, notamment le renforcement des capacités des RH (46 %) et l'encouragement de la famille ou de la communauté à participer (39 %). L'accessibilité et les coûts associés à l'acquisition d'une expertise en gestion d'entreprise constituaient un autre obstacle notable, comme les coûts associés aux conseillers d'entreprise (33%), les coûts associés à la formation en gestion d'entreprise, les possibilités de perfectionnement des compétences (30%), l'accès à la formation en gestion d'entreprise, les possibilités de perfectionnement des compétences (25%) et la disponibilité de la formation en gestion d'entreprise souhaitée (23 %). (Voir Tableau 136)

Tableau 136 : Obstacles à l'atteinte des résultats souhaités par les entreprises/exploitations agricoles

*Question : Lesquels des éléments suivants constituent des obstacles qui vous empêchent, vous et votre entreprise/exploitation agricole, d'atteindre les résultats souhaités? (Choisissez toutes les réponses qui s'appliquent)*





Les répondants qui ont choisi « Autre » ont indiqué un manque de stabilité et de sécurité dans les programmes de financement et de soutien financier et le fait de devoir compter sur les programmes gouvernementaux pour obtenir du soutien. Un participant a fait remarquer : « Nous devons tracer notre propre voie ».

On a demandé aux répondants de donner des précisions concernant les trois (3) plus grands obstacles touchant la capacité de leur entreprise à atteindre son plein potentiel.

Les réponses aux trois (3) obstacles les plus importants ont été thématiques et une sélection d'exemples fournis par les répondants est présentée ci-dessous :

#### Plus grands obstacles :

- Obstacles au financement –
  - Sensibilisation : « Où trouver un financement ».
  - Admissibilité : « Mon entreprise, bien qu'elle soit détenue à 50 %, ne remplit pas les conditions requises pour bénéficier d'un financement au titre du programme autochtone, ce qui me rend moins compétitif qu'une entreprise détenue à 51 % par une personne autochtone. » « Les programmes de subventions fédérales pour les entreprises autochtones ne s'appliquent pas à l'agriculture. »
  - Disponibilité : « Nous avons besoin d'un financement pour élargir nos activités. Nous voulons utiliser les dernières technologies pour les serres et savons ce que nous devrions avoir en place, mais les fonds ne sont pas disponibles. »
  - Rapidité d'exécution : « Processus d'approbation pour obtenir un financement gouvernemental. Nous avons des demandes en attente depuis presque deux ans. Nous avons l'approbation d'un organisme gouvernemental et on nous a dit de retirer notre demande au Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario et nous espérons que FedNor nous soutiendra. »

- Dépendance : « La façon dont le système semble être mis en place, la plupart des nations ont l'impression ou le sentiment que le système de l'ISC est conçu pour que les Premières Nations restent dépendantes de l'ISC. Lorsqu'une Première Nation tente d'augmenter son capital ou ses fonds par ses propres moyens, l'ISC diminue ou retire des fonds d'un autre endroit en proportion directe des fonds/capitaux obtenus ailleurs. Il semble que l'ISC ait l'intention de garder les Premières Nations comme pupille. »
- Obstacles systémiques –
  - « Profilage racial en termes de disponibilité des financements »
  - « Racisme systémique – organismes gouvernementaux, bailleurs de fonds... il est très difficile de traiter avec de nombreux organismes (p. ex., Agriculture Canada) qui ignorent les initiatives et les besoins des Premières Nations dans leur quête de sécurité alimentaire dans nos communautés. »
  - « Obstacles législatifs propres aux nations autochtones (c.-à-d. la *Loi sur les Indiens*, les traités) »
  - « Des obligations temporelles et financières à respecter. En bref, la réglementation du gouvernement et des grandes entreprises nous font fermer boutique. »
  - « Nous sommes agréés par la province et suivons donc la législation provinciale; cependant, en étant dans une réserve, nous devons également respecter la réglementation fédérale. »
  - « Que les promesses en vertu du Traité n° 6 soient honorées comme prévu. Exemple : L'agriculture et ce que cela pourrait donner aujourd'hui en 2020. »
- Ressources humaines –
  - Renforcer les capacités des ressources humaines pour soutenir les opérations, les ressources financières limitées constituent le principal obstacle au renforcement des capacités humaines. »
  - « Une dotation en personnel à court terme est nécessaire sur une base saisonnière. »
  - « Personnel qualifié pour faire le travail »

Deuxième plus grand obstacle :

- Financement –
  - « Accès au capital pour moderniser l'équipement »
  - « Accès au financement »
  - « Personne ne nous financera. »
  - « Il faut investir davantage dans le renouvellement de la First Nation Agricultural Lending Association. »
- Susciter l'intérêt de la communauté autochtone –
  - « J'ai passé ces dernières années à sensibiliser divers membres de la communauté aux avantages et à la valeur de l'agriculture. Certains pensent que si nous nous tournons vers l'agriculture, nous nous éloignons de nos racines ancestrales et culturelles. Bien que j'aie réussi à convaincre de nombreux membres de la communauté, cela restera l'un des défis auxquels sont confrontées de nombreuses Premières Nations qui ont été tributaires de ce que la forêt leur fournit. »
  - « Convaincre la famille et la communauté que c'est une entreprise viable. »
  - « Dans l'Ouest du Canada, la culture des céréales est une carrière qui se transmet généralement de génération en génération. Dans notre communauté, cette chaîne de

transfert de connaissances intergénérationnelle a été largement rompue, et il est donc difficile de trouver des jeunes formés/intéressés. »

- Expertise abordable -
  - « Les conseils aux entreprises sont extrêmement coûteux et ce n'est pas quelque chose que nous pourrions même nous permettre en ce moment. »

Troisième obstacle le plus important :

- Technologie –
  - « Accès (physique, financier) à la technologie, à l'équipement et aux fournitures »
  - « Accès à la bonne technologie pour soutenir la communauté »
- Connaissances en matière de gestion d'entreprise –
  - « Les compétences en gestion agricole (sélection et rotation des cultures, évaluation et achat d'équipement, utilisation de la technologie GPS, commercialisation des céréales) sont particulièrement difficiles à trouver et constituent un ensemble de compétences difficile à former. »
  - « Disponibilité des conseillers et des consultants »
  - « Nous disposons d'un comité *ad hoc*, mais nous avons besoin d'une connaissance croissante. »
- Répercussions de la pandémie de COVID-19 –
  - « La COVID a mis en évidence la nécessité d'une alimentation durable dans nos communautés. »
  - « Accès à l'apprentissage en ligne en raison de la COVID en vue de préparer la prochaine saison pour cultiver ce que nous pouvons pendant que nous le pouvons et pour que nous puissions nous informer des différents types d'options financières que nous pouvons demander. »
  - « Financement – les projets de financement de capital sont en attente à cause de la COVID-19. »
- Autre –
  - « Confiance lorsqu'il s'agit d'investisseurs privés sur les terres des Premières Nations. »
  - « Il faut beaucoup de prudence et de recherche pour établir des relations et la confiance avec les gardiens de la terre et les représentants élus. Il faut du temps et de la recherche pour présenter une approche transparente du partenariat. »
  - « Concurrence d'entreprises agricoles non autochtones – Nous sommes des artisans, des producteurs, des moissonneurs, la plupart à très petite échelle, et il est difficile de concurrencer les grandes entreprises qui disposent de grandes parcelles de terrain à utiliser. »
  - « Manque de soutien une fois qu'une personne est en activité. »

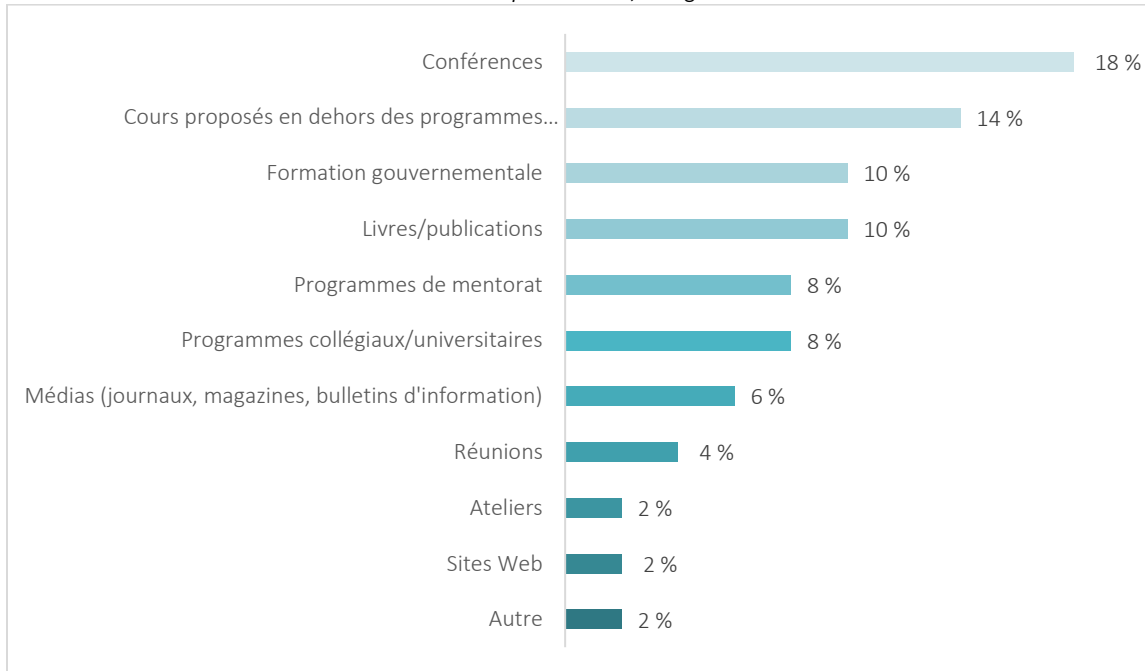
Les répondants ont indiqué leurs méthodes d'apprentissage préférées (Tableau 14). La plupart des répondants ont choisi une variété de méthodes d'apprentissage. La réponse la plus courante était les ateliers/Séminaires (77 %), suivie par les cours en personne dans la communauté/région (54 %), puis à égalité à 53 % pour le mentorat et les cours en ligne, suivis par l'auto-apprentissage au moyen de livres, de publications, de rapports (49 %), et la recherche sur Internet, les webinaires et les conférences à égalité (47 %).

Tableau 14 : Méthodes d'apprentissage préférées

Question : Quelles sont vos méthodes d'apprentissage préférées? (Choisissez toutes les réponses qui s'appliquent)

Tableau 18 : Méthode d'apprentissage actuellement utilisée

Question : Cochez les types de formation/d'information sur la gestion d'une entreprise agricole auxquels vous avez actuellement accès. Veuillez indiquer le lieu, l'organisme ou la source.



Les répondants ont été invités à indiquer comment ils accèdent actuellement à la formation en gestion d'entreprise agricole (tableau 18). Les sites Web, les ateliers et les réunions étaient les options d'enquête les plus populaires, mais les répondants ont indiqué qu'ils accédaient à diverses sources qui n'étaient pas incluses dans les options d'enquête. Parmi les autres réponses, citons les médias sociaux, les sessions Zoom, les consultants, le réseautage et l'auto-apprentissage.

Les sources comprennent les ministères de l'Agriculture du Manitoba et de la Saskatchewan, l'Indian Business Corp, le NWT Farm Institute, les visites d'autres fermes et les questions posées, CropSphere, l'Université du Manitoba et de Saskatoon, l'Université de Brandon, l'Université de Carleton, l'Université du Yukon, l'Université de Thomson River, l'Université des Premières Nations du Canada, le Réseau de distribution du Nord, les vidéos de Creators Garden sur la médecine traditionnelle, les études inuites, la Conférence circumpolaire sur l'agriculture, la Saskatchewan Indian Equity Foundation Inc, le conseil de développement économique dans les réserves, Agriculture Canada, Pathfinder, le Centre régional de formation professionnelle de Sabtuan et Community Futures.

On a demandé aux répondants quels étaient les trois (3) formations, programmes et ressources de perfectionnement des compétences en affaires qui leur seraient les plus bénéfiques. Les réponses ont été classées par ordre d'importance et une sélection d'exemples fournis par les répondants est présentée ci-dessous :

## Outil le plus bénéfique :

- Gestion agricole –
  - Gestion générale des entreprises agricoles : « Comment établir un plan d'affaires pour un projet similaire au nôtre ». « Méthodes durables de conduite des affaires. »
  - Formation financière : « Comptabilité, paie, déclaration trimestrielle ». « Savoir comment réduire les coûts là où c'est nécessaire et faire plus de profits. »
  - Commercialisation : « Produits agricoles et options de commercialisation ». « Formation à valeur ajoutée pour les produits. »
- Production agricole –
  - « Maximiser le potentiel des cultures (intrants p/r à extrants). »
  - « Soins et gestion du bétail. »
  - « Pratiques agronomiques des exploitations céréalières telles que la sélection/rotation des cultures, l'identification et la gestion des mauvaises herbes et des parasites. »
  - « Expertise en matière de serre et d'agriculture pour cultiver des plantes, des fruits et des légumes plus diversifiés. »
  - « Mises à jour continues sur les nouveaux aménagements, quelques formations en horticulture et en jardinage pour les communautés des PN. »
  - « Identification des plantes/champignons. »
  - « Fonctionnement et entretien de l'équipement agricole. »
- Technologie –
  - « Nouvelles technologies. »
  - « Mettre à jour les programmes informatiques et apprendre de nouveaux programmes – la technologie est en constante évolution. »
- Connaissances traditionnelles –
  - « Plus de connaissances traditionnelles sur ce que la terre fournit naturellement. »
  - « Gardiens du savoir autochtone sur le terrain. »
  - « Apprendre notre langue, afin de pouvoir mettre en place un outil éducatif à travers mon entreprise et les programmes proposés. »
  - « Pratiques autochtones. »

## Deuxième outil plus bénéfique :

- Financement –
  - « Subventions et aides aux entreprises agricoles autochtones. »
  - « Des moyens plus faciles de rechercher des programmes gouvernementaux et des possibilités de financement, car le temps est très limité dans une exploitation agricole; il est difficile de suivre le rythme et d'être toujours à la recherche d'occasions de nous aider. »
  - « Établir une connexion claire avec le conseil de développement économique. »
  - « Aide à la rédaction et à la détermination des subventions. »
  - « Accès aux capitaux.. Nécessaire pour le démarrage puis la croissance. »
  - « Nous avons reçu une approbation de 25 000 \$ pour l'achat d'un tracteur et d'une remorque d'Agriculture Canada – ils nous ont dit d'acheter et qu'ils rembourseraient lorsqu'ils recevraient la facture – nous avons acheté un tracteur et une remorque John Deere en mai 2020 – nous n'avons jamais reçu ce financement de leur part. »

- Format de la formation –
  - « Peut-être un "institut d'été" d'une semaine de formation chaque année – échange d'idées et renforcement des compétences et des connaissances. »
  - « La formation universitaire de cinq ans est une attente trop longue. »
  - « Séances de formation et d'information au sein de la communauté. »
  - « Plus d'ateliers et de séances de formation pour apprendre à inclure la population âgée. »

Troisième outil le plus bénéfique :

- Formation en gestion d'entreprise –
  - Planification stratégique pour garder à l'esprit nos objectifs et nos étapes et nous adapter à tout changement en révisant fréquemment notre plan stratégique.
  - « Gestion de l'entreprise. »
  - « Planification opérationnelle. »
  - « Gestion d'entreprise élémentaire 101 et gestion financière. »
  - « L'éducation financière permettrait de gérer la comptabilité et la déclaration des impôts. »
  - « Vente et commercialisation des produits alimentaires, santé et sécurité et image de marque. »
  - « Image de marque, marketing, médias sociaux. »
- Ressources humaines et formation –
  - « Formation de base pour les travailleurs agricoles potentiels. »
  - « Les ressources humaines du côté technique pour la mécanisation... c'est-à-dire que le fonctionnement informatisé de la récolteuse de pommes de terre et un technicien agricole sont nécessaires maintenant. »
  - « Travail et gestion des ressources humaines adaptés aux régions du Nord. »
  - « Toute formation générale pour notre conseil d'administration et notre personnel potentiel serait toujours bénéfique. »
  - « Sécurité agricole. »
- Autre –
  - « La vérité et la réconciliation doivent être prises au sérieux – le gouvernement du Canada a fait cette promesse il y a 10 ans déjà – nous avons besoin que cela soit compris par le gouvernement, ses organismes, ses ministères, ses entreprises, etc. Nous sommes toujours exclus en vertu de la *Loi sur les Indiens* qui est tellement dépassée. »
  - « Des changements législatifs pour que nous soyons au courant de la législation existante. »
  - « Programmes de réadaptation pour le personnel et programmes de santé mentale. »
  - « Gestion du temps – j'ai tellement de choses à faire, cela m'aiderait à trouver un équilibre entre moi-même, ma famille, mon travail et ma vie tout court. »
  - « L'éloignement/l'isolement et le coût du transport empêchent de manger les bons aliments. »

Les répondants ont été invités à faire part de leurs commentaires sur la meilleure façon de soutenir la gestion d'entreprises agricoles autochtones. Les réponses étaient thématiques et une sélection d'exemples fournis par les répondants est présentée ci-dessous :

- Accès équitable au financement et aux capitaux –
  - « J'ai l'impression que je suis seul contre le monde, j'essaie juste de réussir parmi une grande compétition. Un accès facile aux domaines de financement et de ressources serait d'une grande aide. »
  - « Le plus grand obstacle au développement agricole DANS les réserves est de loin l'accès aux possibilités financières et au capital en raison des contraintes imposées par la *Loi sur les Indiens* et le profilage racial. »
  - « Il est difficile de commencer quelque chose sans soutien, surtout sans le soutien de l'administration de sa propre communauté. L'aspect financier est également un gros obstacle, aucun contact pour demander des subventions. »
  - « Un guide d'accès facile à suivre pour toutes les options de financement qui peuvent être disponibles et avoir une liaison pour aider à créer des demandes et s'assurer que toutes les demandes sont admissibles et prêtes. »
- Développement des capacités –
  - « Nous devons nous concentrer sur la sécurité alimentaire et la sécurité des aliments, car nous sommes dépendants des importations et nous devons développer le secteur agricole pour garder notre population en bonne santé tout en cultivant des produits locaux frais qui peuvent être distribués partout dans la province en une journée. »
  - « L'une des questions non abordées est la faiblesse de l'initiative et l'apathie des autochtones. Cela rend presque impossible la prise d'initiatives qui nécessitent un engagement personnel. Le problème du dysfonctionnement de la communauté complique la prise d'initiatives. Il faut en tenir compte. »
- Échange de connaissances, création de réseaux –
  - « Je suggère qu'un collectif de communautés proches les unes des autres mette en commun l'expertise, la formation et le marketing, comme la COVID-19 a rassemblé les communautés pour répondre aux besoins communautaires, notamment la sécurité alimentaire. »
  - « Plus de ressources. Possibilités de mise en réseau sur un front virtuel. »
  - « Avoir un forum agricole/agricole autochtone. »
  - « Il existe une grande occasion de partenariat, d'échange et de mise au point d'un programme de formation et de mentorat des professionnels de l'agriculture pour la gestion des entreprises agricoles autochtones. »
  - « Ce serait bien s'il y avait des fonds pour organiser une organisation agricole autochtone provinciale/nationale. »
    - « Il serait bon de soutenir la Native Indigenous Agricultural Association de quelque manière que ce soit, car elle est relativement nouvelle et cherche à se placer sur un pied d'égalité dans le domaine agricole. »
  - « Organisme dédié à la promotion et à la création d'entreprises agricoles dans la communauté autochtone. »
- Formation et études :
  - « Vidéos sur des résultats réussis pour influencer les autres au départ. »

- « Enseigner aux jeunes générations l'importance de la connaissance de la terre. »
- « Mentorat avec un agriculteur expérimenté ou un organisme qui gère une ferme constituée en société! »
- « Il faut davantage de cours de courte durée, de programmes de formation sur le terrain pour les agriculteurs/producteurs en herbe. »
- « Envoyer une personne autochtone qui a une connaissance de première main et qui a la capacité de partager et de transmettre cette passion aux Premières Nations. »
- « Construire une documentation sur les projets de serres (à l'année et saisonnières) dans les régions du Nord. »
- Autre –
  - « Les terres autochtones sont celles qui utilisent le moins d'herbicides historiquement, car elles ne sont pas utilisées pour l'agriculture commerciale et le besoin de sécurité alimentaire et de santé à long terme, ces terres devraient être axées sur la productivité agricole. »
  - « Je n'ai aucun commentaire à faire, car les membres de la Première Nation crie sont très novices en matière d'agriculture. Mais ils apprenaient très vite. »

## 5 Résultats des groupes de discussion et des entrevues

Lors des séances des groupes de discussion, les participants ont discuté des aides et des programmes nécessaires à la phase de démarrage de l'entreprise, comme la planification et le financement de l'entreprise, les compétences agricoles et le soutien des conseillers, les besoins en ressources humaines, le développement des connaissances et des compétences culturelles, les possibilités émergentes pour leur entreprise, et ce à quoi devrait ressembler la formation pour les exploitants agricoles autochtones (voir l'annexe C : Questions des groupes de discussion).

La portée des sujets abordés lors des entrevues était similaire à celle des questions posées dans les groupes de discussion, et elle était axée sur l'expérience agricole, les besoins et les lacunes en matière de programmes et de services pour soutenir les besoins commerciaux des exploitants agricoles autochtones. Les questions portaient sur l'exploitation, l'expérience et les services utilisés et disponibles. Avec les exploitants, les discussions ont porté sur leur entreprise agricole, les activités, les aides utilisées et disponibles, l'utilisation de la formation, de l'éducation et de l'expérience, ainsi que les organismes auprès desquels ils ont acquis des services, de même que les défis et les besoins en matière de soutien. Les organismes interrogés ont formulé des observations sur les lacunes, les besoins et les possibilités (voir l'annexe D : Questions d'entrevue). Ainsi, les résultats des groupes de discussion et des entrevues ont été combinés dans le processus d'analyse.

### 5. Défis et besoins en matière d'exploitation et d'apprentissage

Les groupes de discussion et les participants aux entrevues ont déclaré que les entreprises agricoles et agroalimentaires autochtones avaient besoin de divers services et aides influencés par quelques facteurs différents – notamment l'emplacement de l'entreprise, la propriété, le type d'exploitation, la taille de



l'entreprise et le stade de l'entreprise. Les conversations dans chacune des régions déterminées pour cette étude ont permis de cerner les différents intérêts en fonction de la zone géographique :

- **Ouest** – exploitations bovines, serres, jardins, fermes, aquaculture, intérêt pour la sécurité alimentaire, plantes indigènes, récolte, obstacles législatifs.
- **Centre** – intérêt pour la relance du savoir ancestral en matière de jardinage, de conservation des semences et des aliments, et de récolte de plantes traditionnelles telles que le millepertuis, sécurité alimentaire, distribution de nourriture dans le nord, planification d'entreprise, accès au matériel de formation pour l'auto-apprentissage en ligne, conférences vidéo, et possibilités de transmission du savoir traditionnel.
- **Nord** – intérêt pour la sécurité alimentaire, les serres, la production et la transformation à grande échelle.
- **Atlantique** – intérêt pour l'emballage alimentaire, l'aquaculture, la sécurité alimentaire, l'établissement de partenariats.

Les groupes de discussion et les participants aux entrevues ont discuté des défis, des besoins et des intérêts communs. Bien que les problèmes de sécurité alimentaire aient été soulevés dans toutes les séances et fréquemment liés à la pandémie de COVID-19, les communautés autochtones éloignées, nordiques et isolées ont déclaré qu'elles avaient régulièrement des problèmes de sécurité alimentaire (coût élevé de la nourriture ou absence d'accès à celle-ci) bien avant le début de la pandémie de COVID-19, bien que la pandémie ait amplifié leurs problèmes de sécurité alimentaire.

### *5.1.1 Communautés et infrastructures en milieu rural*

L'emplacement géographique influence le type d'activité agricole et la façon dont la communauté et les gens acquièrent une formation et une éducation, y compris l'accès aux connaissances et aux services spécialisés et aux experts. Les participants ont noté que les communautés rurales et éloignées ont plus d'obstacles au transport et aux biens et services, ce qui entraîne des coûts de production alimentaire plus élevés, et beaucoup ont des communications Internet limitées ou inexistantes. La connectivité Internet est désormais, et surtout depuis la COVID-19, un outil essentiel dans les communautés et les entreprises, afin qu'elles puissent établir des liens et apprendre. Le manque de connectivité constitue un obstacle au renforcement de l'agriculture autochtone et à la participation au secteur. En effet, de nombreuses séances d'information et d'apprentissage ont désormais lieu en ligne et les déplacements dans les communautés pour dispenser des formations ou tout autre service sont limités en raison de la COVID-19.

### *5.1.2 Propriété, type d'exploitation et taille*

Les participants aux groupes de discussion et aux entrevues provenaient principalement d'exploitations bovines, de petites fermes, d'exploitations de récolte et d'entreprises liées à un aliment traditionnel ou à des pratiques culturelles telles que la récolte, les graines, le sirop d'érable et les jardins. Les personnes entrées dans le secteur agricole (0 à 3 ans) récemment étaient susceptibles de lancer des jardins potagers, de récolter des aliments traditionnels ou d'exploiter de petites fermes familiales. Le nombre croissant de bandes qui s'aventurent dans la production alimentaire le font avec des serres et du jardinage pour des raisons de sécurité alimentaire et de besoins en matière de santé. Il a été mentionné que les grandes exploitations soutenant des volumes de production et de transformation croissants appartenaient généralement à des sociétés de développement de la bande et étaient plus susceptibles de

se trouver dans la région de l'Atlantique. Quant aux exploitants agricoles métis, les participants ont déclaré qu'ils se concentraient généralement sur les bovins de boucherie, les autres cultures, les oléagineux et les céréales, et sont presque exclusivement des exploitations rurales.

Les participants aux groupes de discussion ont déterminé qu'il fallait mobiliser les jeunes et les aînés en tant que groupes clés. La participation des jeunes permet de stimuler leur intérêt pour les carrières dans l'agriculture et l'agroalimentaire, et celle des aînés permet la transmission du savoir traditionnel sur la culture, les terres, les plantes, la récolte et la médecine.

### 5.1.3 *Stade de l'entreprise*

Le tableau suivant catégorise les commentaires recueillis lors des groupes de discussion et des entrevues en fonction des aides requises à divers stades de développement des entreprises.

Stade de l'entreprise	Besoins
<b>Concept/planification/préouverture</b> – de l'idée à la faisabilité commerciale et à la planification	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cerner les possibilités en fonction des terres, des ressources et des marchés.</li> <li>• Planification opérationnelle</li> <li>• Experts techniques ayant une expérience intensive au sein des communautés autochtones qui ont une connaissance approfondie de la zone géographique, des possibilités de production et de marché et de la législation</li> <li>• Les peuples autochtones et Premières Nations travaillant avec des experts techniques sont plus à l'aise, car ils savent que l'expert comprend et appliquera les valeurs traditionnelles autochtones.</li> </ul>
<b>Démarrage/début</b> – lors du lancement de l'entreprise.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conseils pratiques, en personne et apprentissage pour l'exploitation agricole (c.-à-d. ce qui est cultivé, exploité, élevé, récolté, etc.)</li> <li>• Conseils pratiques sur les pratiques générales de gestion d'entreprise, y compris la gestion financière</li> <li>• Financement</li> </ul>
<b>Croissance et maturité</b> – <b>établie/stable, en expansion</b> – les activités sont matures et peuvent envisager une expansion ou une transition vers la prochaine occasion d'affaires, car elles estiment avoir atteint leur sommet.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaissance des possibilités et des tendances en matière de nouveaux produits ou de production</li> <li>• Services de conseil et d'évaluation des opérations et des pratiques commerciales</li> <li>• Liens avec les partenaires industriels et nouveaux marchés pour l'expansion, la stabilité, les nouveaux produits, etc.</li> </ul>
<b>En péril/instable/en baisse</b> – les activités peuvent échouer et les propriétaires doivent déterminer l'avenir de l'entreprise, par exemple la fermer ou la vendre.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Évaluer les risques et les occasions</li> <li>• Définition des possibilités en matière de produits et de marchés</li> </ul>

## 5. Transmission des compétences et des connaissances relatives au programme

Les experts, les instructeurs et les conseillers sont essentiels pour soutenir l'entrée, la participation, la croissance et la durabilité des Autochtones dans le secteur agricole et agroalimentaire.

Les dirigeants agricoles autochtones ont commenté les relations et les expériences avec les organismes régionaux et nationaux, gouvernementaux, éducatifs et industriels.

Les participants ont souligné l'importance des instructeurs, des animateurs d'ateliers, des conseillers, des consultants, etc. qui sont :

- 1) les Autochtones, et si ce n'est pas possible, les intervenants autochtones;
- 2) les aînés (et le contenu culturel doit être intégré à toute formation);
- 3) des experts dans leur domaine;
- 4) des personnes ayant une expérience directe du travail « dans » la communauté autochtone – elles connaissent la langue, les valeurs et les croyances – plutôt qu'une personne ayant travaillé sur des projets autochtones;
- 5) de la zone géographique avec une connaissance intensive du climat, du zonage, des restrictions, de la législation et des systèmes de ressources et d'agriculture de la région.

L'un des participants a déclaré ce qui suit : « Nous ne savons pas ce que nous ne savons pas », ce qui souligne l'importance de la formation continue, ainsi que de la mise à disposition régulière d'information à propos des occasions, des marchés émergents, des programmes et des nouvelles du secteur qui permettront d'élargir leur base de connaissances actuelle.

Il existe deux catégories générales de soutien et de formation qui pourraient être fournies par des fournisseurs de services du secteur. La première est directement liée au secteur agricole et agroalimentaire et aux industries connexes<sup>94</sup>, et la seconde, aux entreprises en général, comme le développement, les activités et l'expansion.

---

<sup>94</sup> Les secteurs connexes ou qui se chevauchent sont des industries dont la source, la production ou l'expérience est liée à un autre secteur. Par exemple, un restaurant « de la ferme à la table » est lié au tourisme et à l'hôtellerie, une attraction dans une ferme en activité où l'on cueille des citrouilles est liée au tourisme (agritourisme), et la cueillette de champignons sauvages est un produit forestier autre que le bois de l'industrie forestière.

### 5.2.1 *Soutien à la formation et aux services dans le secteur agricole et les secteurs connexes*

À mesure que la participation des Autochtones au secteur s'accroît, les exploitants actuels et les nouveaux venus sont intéressés par des formations et des services visant à développer les connaissances et les capacités dans les domaines suivants :

- Espèces végétales indigènes – culture, occasion et commercialisation
- Sciences végétales, microbiologie, sol
- Substitutions biologiques et naturelles (c.-à-d. non chimiques) aux herbicides et pesticides
- Types d'agriculture – aquaponie, biologique, permaculture, culture indigène, chanvre, etc.
- Nouvelles occasions – telles que l'économie océanique
- Alimentation – culture et récolte, comme les champignons ou les raisins
- Pratiques culturelles traditionnelles autochtones – environnement et pratiques durables
- Soins aux animaux – p. ex., comment vérifier la gravidité d'une vache
- Aînés – connexion avec les aînés pour le savoir culturel et les méthodes traditionnelles
- Club des jeunes 4-H

Les participants ont également souligné l'importance de relever les défis liés à l'infrastructure et à l'accès aux ressources de soutien :

- Accès à l'eau et à la terre
- Réglementation de l'eau et sécurité alimentaire
- Usines de transformation locales certifiées pour la viande rouge (bœuf) et la viande blanche (poulet)
- Entreposage et congélation
- Établir des liens avec d'autres organismes autochtones, tels que les bailleurs de fonds, les conseillers en affaires, les organismes d'agriculture, de sylviculture, de pêche et d'aquaculture, les instituts d'enseignement et les agences pour l'emploi (p. ex., les organismes responsables du Programme de formation pour les compétences et l'emploi destiné aux Autochtones – FCEA).

### 5.2.2 *Formation aux activités commerciales et à la gestion*

Les exploitants actuels et les nouveaux venus sont intéressés par des formations et des aides aux services pour perfectionner leurs connaissances et leurs capacités dans les domaines suivants :

- Gestion d'entreprise – planification, dotation en personnel, finances, budgétisation, etc.
- Évaluation des risques, notamment en matière d'urgence et de sécurité, et de la faisabilité des opérations
- Pratiques visant à améliorer l'efficacité et la durabilité
- Investissement de capitaux
- Marketing – en ligne, publicité, ventes, image de marque des produits pour l'attrait commercial
- Grande distribution
- Valeur ajoutée primaire et secondaire – processus d'ajout au produit primaire afin d'en augmenter la valeur et d'élargir les marchés (p. ex., le séchage du maïs pour le conditionner en maïs soufflé)
- Élaboration de partenariats – comment trouver, négocier et établir des partenariats
- Mentorat propre aux activités de l'entreprise pour guider et conseiller les propriétaires et les gestionnaires

- Conditionnement des produits pour répondre à la réglementation en matière d'alimentation et de sécurité
- Structures d'entreprise coopératives
- Subventions aux employés pour le recrutement et la formation

### 5.2.3 *Prestation de la formation*

Les connaissances, le perfectionnement des compétences et la formation doivent être dispensés sur un éventail de sujets et ils fournissent une variété d'accréditations au moyen de diverses méthodes.

Types d'accréditations des formations :

- Micro-accréditations – mini-qualifications qui démontrent les compétences, les connaissances ou l'expérience dans un domaine ou une capacité donnée.
- Certificat – p. ex., Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT), premiers soins, FOODSAFE, Serving It Right.
- Diplômes de formation industrielle, spécialisée/technique – gestion des sols, fertilisation, aquaponie, etc.
- Études postsecondaires
- Mentorat
- Mentorat

Méthodes de livraison :

- Cours en ligne – auto-apprentissage avec vidéos de « démonstration »
- Webinaires
- Ateliers, exposés et conférences – en personne, en communauté, virtuellement
- Fichiers balados
- Manuels

La formation doit être facilement accessible aux populations autochtones. L'accessibilité signifie que la formation est facilement accessible, qu'elle ne nécessite pas un engagement important en termes de temps, que les personnes peuvent apprendre au moment qui leur convient, qu'elle est gratuite ou peu coûteuse, et qu'elle est disponible dans la communauté.

Les organismes autochtones qui élaborent des formations ont enregistré une plus grande réussite si les groupes ou les classes étaient plus petits, si la formation offrait des possibilités d'auto-apprentissage pratique, y compris des visites de fermes adaptées aux besoins des apprenants, et si la formation incluait les enseignements et les pratiques de la culture et du savoir traditionnel autochtone, avec des instructeurs autochtones. Les organismes ont également noté que les programmes de formation et d'éducation avec des aides telles que la garde d'enfants, le transport et les aides sur place en matière de toxicomanie et de santé mentale ont connu un grand succès.

## 5. **Obstacles gouvernementaux**

Les participants ont noté qu'il existe une législation gouvernementale et des structures réglementaires et industrielles qui empêchent ou limitent une plus grande participation des peuples autochtones au secteur, notamment l'accès aux marchés, aux terres et aux ressources, ainsi qu'aux permis et licences. Un

participant a souligné que les coopératives d'association et de marketing établies empêchent les nouveaux venus de participer à certains secteurs de production, et l'accès aux ressources naturelles et la désignation des terres autochtones ou de leurs environs peuvent entraver le développement agricole. Les participants ont par ailleurs souligné qu'en ce qui concerne les Indiens inscrits et les projets dans les réserves, la *Loi sur les Indiens*, le programme de financement et les politiques des organismes entravent le financement desdits projets dans les réserves.

## 5. Sensibilisation aux questions agricoles et agroalimentaires autochtones

Une personne interrogée dans le cadre de l'enquête a fait remarquer que l'agriculture a été perçue négativement par certains peuples autochtones comme détournant la relation entre le peuple et la terre, mais que cela est en train de changer.

Un participant à un groupe de discussion a fait remarquer ce qui suit : « Les jeunes sont la génération affamée [de connaissances en agriculture, en agroalimentaire et en culture]. » Les participants ont fait remarquer que, globalement, les Premières Nations et les peuples autochtones voulaient être informés des possibilités agricoles et agroalimentaires, ainsi que des marchés émergents. Des mécanismes sont nécessaires pour communiquer les possibilités, faire connaître les services et les aides, mettre en relation les exploitants autochtones pour qu'ils fassent part de leurs connaissances et leurs idées, et favoriser les partenariats de coopération.

## 5. Financement

Les participants ont souligné que les exploitants autochtones doivent avoir accès à des financements abordables ainsi qu'à des financements privés. Ils ont noté que les instituts financiers autochtones existants (prêteurs) étaient peu susceptibles d'avoir des agents de crédit qui sont des experts en agriculture, et lorsqu'un organisme de prêt n'a pas de connaissances en agriculture, il y a plus de chances que ledit organisme rejette les demandes agricoles. Par conséquent, les participants ont estimé que les exploitants autochtones devaient avoir accès à des financements privés et à des prêteurs qui connaissent l'industrie agricole et savent comment accorder des prêts compétitifs dans les réserves et hors réserve.

Un participant a souligné que les prêts proposés par les IFA étaient souvent assortis d'un taux d'intérêt beaucoup plus élevé que celui des prêteurs conventionnels, ce qui augmente le coût des affaires. Les frais de demande de financement sont également souvent plus élevés, et ces deux facteurs peuvent constituer des obstacles pour les producteurs agricoles autochtones, surtout si un prêteur conventionnel, comme une banque à charte, a rejeté le demandeur.

Les répondants à l'enquête ont souligné que les exploitants et entrepreneurs agricoles autochtones portaient d'un net désavantage par rapport à la population non autochtone.

## 5. Autres idées

Durant les groupes de discussion et les entrevues, les participants ont proposé d'autres idées qui, selon eux, pourraient susciter l'intérêt des Autochtones quant à leur entrée dans le secteur agricole et agroalimentaire ou à leur expansion au sein de ce secteur :

- Fournir un vétérinaire sans frais pour les agriculteurs autochtones.

- Concevoir un livre d'activités pour enfants sur l'agriculture.
- Créer des occasions pour les aînés de transmettre leurs connaissances au moyen de séances pratiques et de promenades médicinales.
- Offrir un cours de conduite automobile.
- Créer des cuisines communautaires qui proposent des ateliers sur l'alimentation saine et la nutrition.
- Partager l'équipement agricole.

## 6 Analyse et discussion

Les données compilées des phases 1, 2 et 3 montrent que les communautés autochtones s'intéressent de plus en plus à la production agricole, en particulier à celle qui permet de rétablir le lien entre les Autochtones et leurs terres et ressources traditionnelles, de raviver les pratiques traditionnelles et de faire progresser la sécurité et la souveraineté alimentaires pour la communauté.

Bien qu'il existe de nombreuses similitudes dans les besoins en matière de gestion d'entreprise parmi les producteurs agricoles, quel que soit leur patrimoine, il existe des besoins et des désirs précis et uniques aux exploitations qui appartiennent à des producteurs qui s'identifient comme Autochtones, qui sont gérées par ces personnes, ou qui les concernent.

Les conclusions communes qui se dégagent de chaque phase de l'étude sont les suivantes :

- **Un cadre de durabilité est la clé du succès** – une volonté de parvenir à la durabilité par le développement économique, le soutien de la communauté et la gestion de l'environnement, et le maintien d'un équilibre entre les objectifs de durabilité.
- **Formation sur mesure en gestion d'entreprise** – intérêt pour une formation en gestion d'entreprise agricole adaptée aux besoins de l'agriculture autochtone et propre aux exploitations autochtones, et nécessité de cette formation.
- **L'agriculture au service de la sécurité et de la souveraineté alimentaires** – l'intérêt croissant pour la production agricole est lié à l'avancement de la sécurité et de la souveraineté alimentaires de la communauté.
- **Inclusion des connaissances traditionnelles et culturelles autochtones** – comprenant les connaissances traditionnelles et culturelles dans le cadre de la formation, du perfectionnement des ressources et des activités agricoles.
- **Participation des aînés** – participation des aînés à l'élaboration et à la prestation des ressources d'apprentissage et aux activités agricoles communautaires.
- **Prestation de formations à supports multiples** – utilisation de plusieurs méthodes pour dispenser des formations et perfectionner les compétences, y compris les webinaires, les conférences, les cours de courte durée, les formations sur le terrain et l'apprentissage autonome.
- **Définition des possibilités** continues – information continue qui met en évidence les possibilités nouvelles et en expansion pour les producteurs autochtones dans l'agriculture et l'agroalimentaire aux niveaux national, régional et local.
- **Propriété foncière dans les réserves, accès au capital** – accès à la propriété foncière dans les réserves, financement, et capital.

- **Infrastructure pour les zones rurales/éloignées** – accès à Internet et aux services d'assistance dans les zones rurales et éloignées – disponibilité et abordabilité.
- **Services de soutien durables** – s'assurer que les efforts visant à soutenir la croissance de la production agricole autochtone fournissent une approche durable envers les étapes de démarrage et de croissance et soutiennent la longévité de l'activité
- **Relations durables avec les communautés autochtones** – établir des relations durables avec les communautés autochtones.

L'approche quantitative et qualitative de la collecte et de l'analyse des données utilisée dans cette étude a permis d'approfondir la compréhension de l'agriculture autochtone, y compris les voies d'accès à l'agriculture et les possibilités de soutenir le secteur agricole autochtone par des services de soutien et de formation qui répondent aux besoins d'apprentissage et aux préférences des exploitations qui appartiennent à des producteurs qui s'identifient comme Autochtones, qui sont gérées par eux ou qui les concernent. Plus précisément, nous comprenons mieux leurs besoins en matière de gestion d'entreprise dans le contexte du développement économique, du soutien communautaire et de la gestion de l'environnement, ainsi que le lien vital avec les valeurs culturelles et les traditions autochtones pour soutenir le succès à long terme. Nous comprenons que le soutien doit répondre aux besoins uniques des exploitations autochtones en termes de localisation, de type de production, d'objectifs opérationnels, d'expérience en agriculture et de stade d'entreprise.

Les résultats confirment qu'une exploration plus approfondie au-delà de la portée de cette étude est justifiée :

- En raison de la taille relativement petite de l'échantillon, les résultats de l'enquête ne peuvent être généralisés pour représenter la population agricole autochtone du Canada. Par exemple, comme nous l'avons mentionné précédemment, la population agricole autochtone est composée à 70 % de Métis<sup>95</sup>. Cependant, 11 % des répondants à l'enquête menée pour cette étude étaient des Métis. Cela est probablement dû au fait que la recherche a été menée uniquement en anglais. De plus, la majorité des exploitants métis et autochtones s'occupent principalement de bovins de boucherie (21 % et 25 % respectivement)<sup>96</sup>. Cependant, seulement 14 % des répondants à l'enquête de la présente étude s'occupent de bovins de boucherie. Cette limite dans la représentation de la population peut limiter notre compréhension des besoins particuliers des Métis et des exploitations bovines.
- Il est possible d'établir des comparaisons limitées entre le rapport de Gautier et White (2016) préparé pour les données de Statistique Canada et les données d'enquête de la présente étude, car les types de production utilisés dans le recensement de l'agriculture se limitaient aux oléagineux et aux céréales, aux bovins de boucherie, aux autres cultures, aux autres animaux, aux bovins laitiers et au lait, ainsi qu'aux fruits et aux noix, alors que notre enquête a ventilé les types de production en 22 produits distincts.
- Des incongruïtés concernant les préférences en matière de format d'apprentissage ont été constatées entre les données quantitatives et qualitatives recueillies. Alors que les répondants à l'enquête ont indiqué une préférence pour les possibilités d'apprentissage en personne (c.-à-d. les ateliers, les cours, le mentorat), les participants aux groupes de discussion et aux entrevues

---

<sup>95</sup> Gautier et White, 2016, p. 3.

<sup>96</sup> Gautier et White, 2016, p. 6 et 8.



ont indiqué une préférence pour l'apprentissage en ligne par l'auto-apprentissage, les webinaires et les cours de courte durée où ils peuvent apprendre à leur propre rythme.

- Bien qu'il existe des problèmes et obstacles communs pour les exploitants autochtones, il existe des organismes autochtones et non autochtones pour y remédier, dont beaucoup ont des relations existantes avec les organismes et les exploitants autochtones. Cependant, il y a un manque d'information disponible concernant l'utilisation et le succès des programmes existants.

## 7 La voie à suivre : Mesures recommandées

Cette étude visait à :

- explorer l'étendue de l'expérience, de l'intérêt et de la participation de la population autochtone en matière d'agriculture;
- explorer les ressources de gestion d'entreprise disponibles pour les producteurs autochtones;
- explorer les préférences et les pratiques des producteurs autochtones en matière d'apprentissage et de perfectionnement des compétences;
- préciser les ressources (information, formation, outils) nécessaires et les lacunes nécessaires pour les producteurs en matière d'accès à ces ressources;
- définir les nouvelles ressources qui pourraient être mises au point pour combler ces lacunes et les méthodes de livraison les plus efficaces.

Les résultats de l'analyse de l'environnement et les consultations avec les producteurs agricoles autochtones ont confirmé que la population autochtone du Canada était active dans le domaine de l'agriculture et qu'elle s'intéressait à l'agriculture pour soutenir l'engagement communautaire, la sécurité alimentaire ou l'autodétermination alimentaire, la gestion de l'environnement et le développement économique.

Les résultats de cette étude ont également montré comment l'industrie peut soutenir l'agriculture autochtone au Canada. Parmi les préoccupations exprimées par les producteurs autochtones consultés dans le cadre de cette étude figure l'accès à la terre, y compris, mais sans s'y limiter, le respect des droits de chasse et de pêche issus de traités. Ces mesures amélioreraient les possibilités des Autochtones travaillant actuellement dans l'agriculture ou qui s'y lancent, car leur accès à la terre et au capital serait amélioré, de même que la capacité de la communauté à assurer l'autosuffisance en matière d'alimentation et de médecine, à créer une mobilisation communautaire, ainsi qu'un développement économique, ce qui permettrait de surmonter bon nombre des obstacles mentionnés par ceux qui ont participé à cette étude.

L'étape suivante consiste à passer de la recherche à la réponse face à ce qui a été entendu. Des mesures précises doivent être prises pour soutenir avec succès le lancement, la durabilité et la croissance de ces activités.

À court terme, l'industrie peut combler un certain nombre de lacunes et aborder différentes possibilités qui relèvent de cinq domaines de soutien et de quinze mesures recommandées.

### **RECOMMANDATION 1 : ÉTABLIR DES RELATIONS DURABLES AVEC LES AUTOCHTONES**

- 1) **Établir des relations durables avec les communautés autochtones** – La principale activité consiste pour les fournisseurs de services aux entreprises agricoles à établir des relations durables avec les communautés autochtones. Toute relation ou tout partenariat avec les Premières Nations et les peuples autochtones doit être fondé sur le respect et l'intention de soutenir un partenariat à long terme. Les communautés autochtones ont une expérience répétée des organismes et des experts qui proposent des programmes et des services pour les « aider » et les « sauver ». Il est essentiel que la relation initiale soit établie pour pouvoir offrir des programmes ou des services agricoles aux Premières Nations et aux peuples autochtones.
- 2) **Établir et nouer des liens avec le secteur** – Travailler avec les communautés autochtones et les intervenants, ainsi qu'avec les associations de producteurs, pour échanger des connaissances sur les approches, les activités et la croissance de l'agriculture. Grâce à ce projet de recherche, Gestion agricole du Canada a commencé à établir des liens préliminaires avec les intervenants en agriculture autochtone. Il serait bénéfique d'investir dans le renforcement de ces relations, de travailler ensemble afin de déterminer les possibilités de collaboration et d'établir des partenariats.
- 3) **Établir des partenariats durables** – Collaborer avec d'autres intervenants du secteur agricole (associations de producteurs, gouvernement et établissements d'enseignement) afin d'obtenir la participation des producteurs agricoles autochtones et de garantir une approche rationalisée pour soutenir le développement et la croissance de l'agriculture autochtone. Ce point va de pair avec les relations avec le secteur. Il peut inclure un examen des outils et ressources existants de Gestion agricole du Canada qui pourraient être adaptés pour répondre aux besoins des producteurs autochtones. Le secteur doit s'efforcer d'améliorer la coordination entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux en matière d'agriculture autochtone, en assurant la continuité des politiques et des programmes et en harmonisant les objectifs et les ressources afin d'apporter un soutien là où il est le plus nécessaire.

## **RECOMMANDATION 2 : ACCROÎTRE LA SENSIBILISATION ET L'ACCÈS AUX POSSIBILITÉS ET AUX PROGRAMMES DE SOUTIEN À L'AGRICULTURE AUTOCHTONE.**

- 1) **Augmenter la sensibilisation et la promotion de l'agriculture** – Travailler avec les communautés autochtones et les intervenants pour développer une sensibilisation au secteur et aux possibilités, plus précisément pour les Autochtones. Il pourrait s'agir de littérature pour enfants, de visites de fermes, d'information sur la façon de manger sainement et de cultiver des aliments, ainsi que d'information pour les nouveaux venus sur les possibilités et la façon de contribuer à la production primaire, y compris des évaluations de faisabilité pour la production, le marketing et les possibilités économiques.
- 2) **Rechercher l'influence des dirigeants autochtones** – La communauté agricole autochtone est en pleine expansion. Le secteur doit s'efforcer de faire participer les Autochtones aux conseils d'administration des organisations et à d'autres postes de direction afin de définir les priorités et les orientations stratégiques.

- 3) **Accroître la sensibilisation aux programmes de soutien à l'agriculture autochtone** – Il existe de nombreux programmes de soutien à l'agriculture autochtone, mais la connaissance de ces programmes est limitée et n'est pas facilement accessible par un portail de connaissances unique. Le secteur agricole devrait s'efforcer de mieux faire connaître les programmes disponibles pour soutenir l'agriculture autochtone, comme le programme d'entrepreneuriat autochtone. Le gouvernement et le secteur doivent définir les personnes et les organisations autochtones comme des candidats admissibles.

### **RECOMMANDATION 3 : AMÉLIORER LES POSSIBILITÉS D'ÉDUCATION DES AUTOCHTONES**

- 1) **Améliorer les possibilités d'apprentissage postsecondaire pour les Autochtones** – La majorité des Autochtones qui participent à la production primaire n'ont pas poursuivi d'études postsecondaires pour apprendre l'agriculture. Ils comptaient plutôt sur l'acquisition de connaissances grâce à des expériences de vie, des ateliers et des renseignements transmis par les gardiens du savoir. Il est recommandé que les établissements d'enseignement postsecondaire soutiennent les programmes qui s'adressent à l'agriculture autochtone, attirent les Autochtones et augmentent la sensibilisation et l'accès aux voies d'apprentissage agricole pour les Autochtones.
- 2) **Concevoir des programmes de gestion d'entreprise agricole autochtone** – En partenariat avec les producteurs autochtones, créer un contenu de gestion d'entreprise agricole qui répond aux besoins précis des producteurs autochtones, y compris un contenu adapté à la culture et une prestation qui fait participer les aînés et soutient la souveraineté et la sécurité alimentaires. Un exemple de programme pourrait être un cours de base en gestion d'une entreprise agricole autochtone, qui pourrait être mis au point en partenariat avec les intervenants autochtones et le secteur. Il peut inclure un examen des outils et ressources existants de Gestion agricole du Canada qui pourraient être adaptés pour répondre aux besoins des producteurs autochtones. Les sujets abordés devraient inclure des compétences techniques telles que la planification d'entreprise, la dotation en personnel, la gestion financière, le marketing/la valeur ajoutée et la croissance durable, ainsi que le leadership, le travail d'équipe, la communication et les compétences interpersonnelles, la résolution de problèmes, l'éthique du travail et la flexibilité/l'adaptabilité au changement.
- 3) **Élaborer des programmes de production agricole autochtones** – En partenariat avec les producteurs autochtones et les intervenants du secteur, élaborer un contenu de production qui répond aux besoins précis des producteurs autochtones, y compris un contenu adapté à la culture et une prestation qui fait participer les aînés. Les sujets abordés devraient inclure la culture, la récolte et la commercialisation des espèces végétales indigènes et les soins aux animaux (p. ex., vérifier la gestation d'une vache),
- 4) **Dispenser une formation agricole autochtone à supports multiples** – En partenariat avec les producteurs autochtones et les intervenants du secteur, créer des possibilités d'apprentissage accessibles et abordables pour l'auto-apprentissage et l'apprentissage en petits groupes, y compris des cours de courte durée et des webinaires en ligne, ainsi que des cours de courte durée en personne, des ateliers et des possibilités de mentorat. Envisager de proposer des

services de soutien pour les formations en personne, notamment des services de garde d'enfants, de transport et de santé mentale. Envisager de proposer des programmes de certificats et de micro-accréditations.

#### **RECOMMANDATION 4 : ÉLARGIR LES SERVICES DE SOUTIEN AUX AUTOCHTONES**

- 1) **Faciliter un meilleur accès aux programmes de soutien à l'agriculture** – Il existe de nombreux programmes de soutien à l'agriculture, mais tous ne sont pas facilement accessibles aux populations autochtones. Le secteur agricole devrait s'efforcer d'accroître l'accès aux programmes disponibles pour soutenir l'agriculture autochtone. Le gouvernement et le secteur doivent désigner facilement les personnes et les organisations autochtones comme des candidats admissibles et s'efforcer de simplifier le processus de demande, notamment en réduisant les délais de traitement.
- 2) **Élargir les programmes de soutien à l'agriculture autochtone** – Bien que le Canada dispose de nombreux programmes de soutien aux Autochtones, il existe des variations à travers le Canada et de nombreux autres pays offrent un soutien à leurs populations autochtones travaillant dans l'agriculture ou intéressées par celle-ci. Il est recommandé que les fournisseurs de programmes et de soutien examinent de plus près le programme de développement de l'agriculture autochtone de la Colombie-Britannique, les programmes autochtones Growing the Grower et Growing for Profit de l'Australie, ainsi que la Fondation Orana et le programme Wangi Tangi de l'Amérique du Sud. Inclure des programmes visant à soutenir l'infrastructure rurale, notamment l'accès à Internet à haute vitesse à un prix abordable ainsi que la propriété foncière, le financement et le capital dans les réserves. Envisager de proposer des services de vulgarisation agricole locaux aux communautés autochtones, comme l'accès à un agronome autochtone ayant une connaissance directe de la région et des capacités agricoles.

#### **RECOMMANDATION 5 : RENFORCER LA RECHERCHE ET L'ANALYSE AUTOCHTONES**

- 1) **Évaluer les programmes de soutien à l'agriculture autochtone existants** – Bien qu'il existe de nombreux programmes de soutien autochtones, les connaissances sur l'utilisation et le succès de ces programmes pour l'agriculture sont limitées. Des recherches supplémentaires pourraient nous aider à mieux comprendre le fonctionnement de ces programmes et à cerner les possibilités d'amélioration.
- 2) **Approfondir la définition des obstacles** – Travailler avec les communautés et les intervenants autochtones pour en savoir plus sur les obstacles à la croissance et sur la manière d'être un allié qui s'efforce de lever ces obstacles, notamment en ce qui concerne l'accès au financement et au capital qui est conforme à celui des producteurs non autochtones.
- 3) **Ventilation statistique : « Autres cultures » et « Autres animaux »** – La ventilation des produits agricoles autochtones de Statistique Canada se limite aux bovins de boucherie, aux céréales et oléagineux, aux autres cultures, aux autres animaux d'élevage, aux bovins laitiers et au lait, et aux fruits et noix. Il est recommandé que Statistique Canada fournisse une ventilation supplémentaire

pour les « autres cultures » et les « autres animaux d'élevage » afin de représenter la nature diversifiée de la production agricole et de fournir des données comparables aux exploitations non autochtones.

## Annexe A : Bibliographie

- Affaires autochtones et du Nord Canada. 2014. Évaluation de l'Initiative sur les partenariats stratégiques pour le développement économique des Autochtones, numéro du projet : 1570-7/13064 – rapport final. Gouvernement du Canada.
- Bonesteel, Sarah. 2006. *Les relations du Canada avec les Inuits : histoire de l'élaboration des politiques et des programmes*, <https://www.canada.ca/fr/affaires-autochtones-nord.html>. Juin 2006.
- Agriculture et Agroalimentaire Canada. 2018. *Ce que nous avons entendu - Agriculture et Agroalimentaire Canada - Séances d'information à l'intention des Premières Nations* (printemps 2017). Sa Majesté la Reine du chef du Canada représentée par le ministre d'Agriculture et Agroalimentaire Canada.
- Ashley Richard. 2021. *Mikwam Makwa Ikwe ((femme-ourse de glace) : analyse des besoins nationaux propres à l'entrepreneuriat féminin autochtone*. Manitoba : WEKH/Université du Manitoba, Asper School of Business. Janvier 2021.
- Assemblée des Premières Nations. 2019. *Étude sur l'alimentation, la nutrition et l'environnement chez les Premières Nations : Résumé des principales conclusions de huit régions de l'Assemblée des Premières Nations, projet de rapport technique complet*. Ottawa (Ontario) : Université de Montréal, Université d'Ottawa. Novembre 2019.
- Desmarais, Annette et Hannah Wittman. 2014. « Farmers, foodies and First Nations: getting to food sovereignty in Canada ». *Journal of Peasant Studies*. 17 janvier 2014.
- Ministère de l'Agriculture de la Colombie-Britannique, équipe chargée de l'agriculture des Premières Nations. s.d. *First Nations Agriculture Needs Assessment*. Colombie-Britannique. [https://www2.gov.bc.ca/assets/gov/farming-natural-resources-and-industry/agriculture-and-seafood/farm-management/farm-business-management/first-nations-agriculture/first\\_nations\\_agriculture\\_needs\\_assessment.pdf](https://www2.gov.bc.ca/assets/gov/farming-natural-resources-and-industry/agriculture-and-seafood/farm-management/farm-business-management/first-nations-agriculture/first_nations_agriculture_needs_assessment.pdf)
- Équipe stratégique, Capital et opérations, BDC. 2020. *Resources & insights for companies to navigate the coronavirus crisis*. Canada 27 juillet 2020.
- Bobiwash, Helen. Juillet 2020. *Indigenous Women Entrepreneurs in Canada: A Summary Literature Review*. Association nationale des sociétés autochtones de financement. Canada
- Bobiwash, Helen. 2020. *Report on Indigenous Women Entrepreneurship in Canada*. Association nationale des sociétés autochtones de financement. Canada Juillet 2020.
- Bobiwash, Helen. 2020. *Indigenous Women in Entrepreneurship in Canada: Summary of National Survey Findings*. Association nationale des sociétés autochtones de financement. Canada Juillet 2020.
- Conseil canadien pour l'entreprise autochtone. 2016. *Promesse et prospérité : sondage sur les commerces autochtones*.

- Conseil canadien pour l'entreprise autochtone. 2018. *Succès et durabilité: comprendre les entreprises autochtones dans le secteur agricole - hiver 2018*. Ontario.
- Conseil canadien pour l'entreprise autochtone, Centre des compétences futures et Diversity Institute. s.d. *Différences numériques : Les répercussions de l'automatisation sur l'économie autochtone au Canada*.
- Cayen, Glenna. 2018. *Nutrition & Food Security in Indigenous Communities*. Canadian Feed the Children. Décembre 2018.
- Chan, Laurie, Malek Batal, Tonio Sadik, Constantine Tikhonov, Harold Schwartz, Karen Fediuk, Amy Ing, Lesya Marushka, Kathleen Lindhorst, Lynn Barwin, Peter Berti, Kavita Singh, et Olivier Receveur. 2019. *Étude sur l'alimentation, la nutrition et l'environnement chez les Premières Nations : Résumé des principales conclusions de huit régions de l'Assemblée des Premières Nations, projet de rapport technique complet*. Ottawa. Novembre 2019.
- Conference Board du Canada – Northern and Aboriginal Policy, préparé pour l'Association nationale des sociétés autochtones de financement (ANSAF) et la Banque de développement du Canada (BDC). 2017. *Possibilités d'améliorer l'écosystème financier pour les entrepreneurs et les PME autochtones au Canada*. Canada 14 février 2017.
- Connors, Sara. 2020. « Yukon farm offers life skills, employment opportunities to First Nations youth. » *APTN*. Canada Septembre 2020. Yukon farm offers life skills, employment opportunities (aptnnews.ca).
- David W. Stewart, Prem N. Shamdasani, Dennis W. Rook, *Focus Groups: Theory and Practice, 2<sup>e</sup> édition* (Sage Publications 2007).
- Emploi et Développement social Canada, s.d. *Programmes du marché du travail à l'intention des Autochtones - signataires d'ententes autochtones*. Canada.  
<https://www.canada.ca/fr/employment-social-development/services/Indigenous/agreement-holders.html>[2018-03-29 9:20:53 AM]
- Gauthier, Nicolas, et Julia White. 2019. *Un coup d'œil sur l'agriculture canadienne : Les peuples autochtones et l'agriculture en 2016 : un portrait*. Statistique Canada. 17 janvier 2019.
- Gouvernement du Canada, Chambre des communes. 2019. *Soutien aux peuples autochtones dans le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire : rapport du comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire* Publication du Président de la Chambre des communes. Ottawa.  
<https://www.noscommunes.ca/DocumentViewer/fr/42-1/AGRI/rapport-17>
- Gouvernement du Canada. 2018. *Rapport 6, Formation à l'emploi pour les autochtones – Emploi et Développement social Canada, des rapports du printemps 2018 du vérificateur général du Canada : rapport du Comité permanent des comptes publics*. Publication du Président de la Chambre des communes. Ottawa.

<https://www.ourcommons.ca/Content/Committee/421/PACP/Reports/RP10250897/pacprp55/pacprp55-f.pdf>

Gouvernement du Canada, s.d. *Signataires d'ententes autochtones*.

<https://www.canada.ca/fr/employment-social-development/services/Indigenous/agreement-holders.html> [2018-03-29 9:20:53 AM]

Gouvernement du Canada. 2019. *Établir de nouvelles orientations à l'appui de la recherche et de la formation en recherche autochtone au Canada 2019-2022*. Décembre 2019. Renforcement des capacités en recherche autochtone - Canada.ca

Cultivons l'avenir. (2011) 2017. *New Farm Start-up: A Guide to Starting and Growing a Small or Medium Sized Farm Business in British Columbia*. Canada Juin 2011, révisé en août 2017.

Jakobsh, Kaira, et Sonia Boskov. 2020. *Breaking Barriers: A decade of Indigenous women's entrepreneurship in Canada*. Canada : Women Entrepreneurship Knowledge Hub (WEKH) et Conseil canadien pour l'entreprise autochtone. Décembre 2020.

MacLaine, Cameron, Melissa Lalonde, et Adam Fiser. 2019. *Working Together: Indigenous Recruitment and Retention in Remote Canada*. Canada : Conference Board du Canada.

McGowna, Janine, Joe Wheesk, Keisha Davis, Emmett Ferguson, Erica Ferguson, Wendy Trylinski et Mary Ferguson. 2015. *iitigaan Aski Food Distribution Pre-Feasibility Study 2015/2016*. Nation Nishnawbe-Aski.

McKellips, Fanny. 2015. *Aboriginal Labour Market Information in Canada: An Overview*. Centre for the Study of Living Standards. Octobre 2015.

Première nation Muskoday. s.d. *Presentation of Agriculture Activity*.

Nancy J. Turner. 2001. « Doing It Right » : Issues and practices of sustainable harvesting of non-timber forest products relating to First People's in British Columbia. *BC Journal of Ecosystems and Management*.

Association nationale des sociétés autochtones de financement (ANSAF). s.d. *Aboriginal Financial Institutions Network - Investing in the Strengths of Aboriginal Entrepreneurs*.

Association nationale des sociétés autochtones de financement (ANSAF). 2020. Histoire de l'ANSAF. <https://nacca.ca/about/history/>. Octobre 2020.

Association nationale de foresterie autochtone. 1997. *Value-Added Forestry and Aboriginal Communities: The Perfect Fit – Study Report*. Association nationale de foresterie autochtone. Ottawa (Ont.), Août 1997.

Association des femmes autochtones du Canada. 2019. *Rapport annuel 2018-2019, 45<sup>e</sup> Assemblée générale annuelle – Résilience*. Canada



- O'Neil, Beverley. 2020. *Cultiver la sécurité : Résumé des discussions des séances de Zoom sur le secteur agricole et agroalimentaire autochtone tenues du 19 au 22 mai 2020. Préparé à l'intention du Conseil canadien des ressources humaines en agriculture (CCRHA)*. Ottawa. [https://cahrc-ccrha.ca/sites/default/files/REPORT-CAHRC%20Indigenous%20Agriculture%20and%20Agri%202020-June\\_FR%20\\_FNL.pdf](https://cahrc-ccrha.ca/sites/default/files/REPORT-CAHRC%20Indigenous%20Agriculture%20and%20Agri%202020-June_FR%20_FNL.pdf).
- Ryan, Victoria. 2019. *Saskatchewan First Nations and Agriculture: Growing Opportunities – Industry West*. <http://www.industrywestmagazine.com/features/saskatchewan-first-nations-agriculture-growing-opportunities/>.
- Six Nations Our Sustenance – Three Sisters Garden, <https://oursustenance.ca/gardening-101/three-sisters-garden/>.
- Skudra, Matthew, Andrew Avgerinos, et Karen E. McCallum. 2020. *SkillsNext – Mapping the Landscape: Indigenous Skills, Training and Jobs in Canada*. Toronto : Centre des Compétences futures. Juin 2020.
- Statistique Canada. 2016. Tableau 1 : Population agricole et population totale selon l'identité autochtone. Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/96-325-x/2019001/article/00001-fra.htm>
- Stone-Olafson. 2021. *Understanding Indigenous Agriculture – Report on Outcomes*. Ottawa (Ontario) – Financement agricole Canada. Janvier 2021.
- Commission de vérité et réconciliation du Canada. 2015. *Commission de vérité et réconciliation du Canada : Appels à l'action*. Winnipeg, Manitoba.
- Ulnooweg Development Group. s.d. *Fisheries and Aquaculture*. <https://www.ulnooweg.ca/fisheries/>
- Université de l'Alberta. « Killing the Indian in the Child » *Indigenous Canada : Looking Forward/Looking Back*.
- Université de l'Alberta. « Worldview » *Indigenous Canada : Looking Forward/Looking Back*.
- Wuttunee, Sheldon. s.d. *Economic Opportunity: Agriculture and Natural Resources on First Nation Lands From Past to Present*. Saskatchewan First Nations Natural Resource Centre of Excellence.

## Annexe B : Enquête sur l'agriculture et l'agroalimentaire autochtones

Ki'suk kuk'yit,

les producteurs autochtones, métis et inuits des secteurs de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de l'aquaculture sont invités à faire part de leurs idées et de leurs expériences sur les aides commerciales et agricoles dont les producteurs autochtones ont besoin aujourd'hui et pour l'avenir. Vous avez été désigné par d'autres producteurs et personnes autochtones, par des entreprises et des organismes de financement autochtones et par des organismes agricoles comme un producteur autochtone ou une personne influente autochtone. Le Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture mène un projet de recherche pour le compte de Gestion agricole du Canada afin de comprendre la façon d'aider les producteurs autochtones en matière de gestion d'entreprise agricole, notamment par des programmes et des partenariats permettant de relever les défis et de réaliser de nouvelles occasions. Ce projet de recherche comprend une enquête en ligne, des groupes de discussion, des entrevues personnelles et des recherches de fond. Gestion agricole du Canada est un organisme national à but non lucratif, fondé il y a plus de 25 ans pour mettre au point et distribuer des renseignements et des outils de pointe en matière de gestion d'entreprise agricole afin de faciliter la résilience et la prospérité, et de soutenir la réussite des entreprises agricoles. Les résultats de cette recherche contribueront à l'élaboration de programmes, d'outils et de ressources qui seront bénéfiques pour la gestion des entreprises agricoles autochtones. Nous vous invitons à faire part de vos idées et de votre expérience dans cette enquête en ligne. Votre participation à cette enquête est volontaire. Elle ne devrait prendre que 10 minutes environ. Vos réponses seront strictement confidentielles et gérées par XXXX. Les résultats de l'enquête ne seront communiqués que sous forme agrégée. À la fin de l'enquête, vous serez invité à indiquer si vous souhaitez participer aux groupes de discussion, qui se tiendront après la clôture de l'enquête en ligne.

L'enquête se termine le mardi 22 décembre 2020 à 23 h 59, heure du Pacifique – veuillez réaliser l'enquête d'ici là.

- 
- 1) Décrivez brièvement votre entreprise/exploitation agricole :
  - 2) Qu'est-ce qui décrit le mieux votre milieu communautaire? (Choisissez l'une des réponses)
    1. Zone éloignée – située à plus de 350 km du centre de service le plus proche et disposant d'un accès routier ouvert toute l'année.
    2. Zone isolée – accès uniquement par la route d'hiver, bonnes communications radio/téléphoniques, vols réguliers.
    3. Zone éloignée ET isolée – pas de routes pour entrer dans la communauté ou en sortir, vols peu fréquents, interruption fréquente de la radio ou du téléphone.
    4. Zone urbaine – population de plus de 25 000 habitants

5. Zone rurale – s'il ne s'agit pas d'une zone urbaine, éloignée ou isolée, sélectionnez zone rurale.
6. Autre (veuillez expliquer) \_\_\_\_\_
- 3) Où est située votre entreprise/exploitation agricole? (Choisissez l'une des réponses)
- |                     |                                |
|---------------------|--------------------------------|
| 1. Dans une réserve | 3. Établissement communautaire |
| 2. Hors réserve     | 4. Autre (veuillez expliquer)  |
- 4) Quelle région représentez-vous? (Indiquez la région en cliquant sur la carte)
- |                              |                           |
|------------------------------|---------------------------|
| 1. Alberta                   | 8. Nunavut                |
| 2. Colombie-Britannique      | 9. Ontario                |
| 3. Manitoba                  | 10. Île-du-Prince-Édouard |
| 4. Nouveau-Brunswick         | 11. Québec                |
| 5. Terre-Neuve-et-Labrador   | 12. Saskatchewan          |
| 6. Territoires du Nord-Ouest | 13. Yukon                 |
| 7. Nouvelle-Écosse           |                           |
- 5) Quelle est la situation foncière de votre entreprise/exploitation agricole? (Choisissez toutes les réponses qui s'appliquent)
1. Propriété individuelle/familiale
  2. Terre de bande
  3. Terrain loué ou autorisé
  4. Autre (veuillez expliquer)
- 6) Comment définiriez-vous votre entreprise/exploitation agricole? (Cochez toutes les réponses qui s'appliquent)
- |  |                                       |
|--|---------------------------------------|
| 1. Agriculture/aquaculture commerciale | 6. Cueillette/recherche de nourriture |
| 2. Transformation                      | 7. Foresterie                         |
| 3. Jardin communautaire                | 8. Location de terrains               |
| 4. Jardinage                           | 9. Autre (veuillez expliquer) _____   |
| 5. Chasse/pêche                        |                                       |
- 7) Quelles sont les activités dans le domaine de l'agriculture/aquaculture auxquelles vous participez? (Cochez toutes les réponses qui s'appliquent)
- |                                     |  |
|-------------------------------------|--|
| 1. Aquaculture/pisciculture         | 13. Serre, pépinière, floriculture   |
| 2. Apiculture                       | 14. Porcs  |
| 3. Bovins à viande                  | 15. Aliments culturels autochtones   |
| 4. Bisons                           | 16. Ressources forestières autres que le bois (sève d'arbre, champignons, herbes, médicinales, etc.) |
| 5. Cultures, céréales et oléagineux | 17. Volaille – viande  |
| 6. Bovins laitiers                  | 18. Volaille – œufs  |
| 7. Équidés (chevaux, ânes et mules) | 19. Cultures spécialisées (lamas, érable, etc.)  |
| 8. Wapiti                           | 20. Bois d'œuvre   |
| 9. Fruits de champs et légumes      | 21. Fruits de verger et cultures viticoles   |
| 10. Production de fourrage/foin     | 22. Autre (veuillez expliquer) _____   |
| 11. Fourrure                        |  |
| 12. Chèvres/moutons                 |  |
- 8) Comment sont utilisés les produits/extrants de vos activités agricoles/aquacoles? (Cochez toutes les

réponses qui s'appliquent.)

1. Aliments
2. Médicaments
3. Vêtements
4. Fibre et matériaux de construction
5. Agritourisme
6. Autre (veuillez expliquer)

9) Veuillez indiquer si votre entreprise est détenue en totalité ou en partie par une personne autochtone ou métisse.

1. Nation ou bande autochtone
2. Société d'aménagement autochtone
3. Métis
4. Aucun propriétaire autochtone ou métis
5. Autre autochtone (veuillez expliquer)
6. Je ne sais pas

10) À quel stade se trouve votre exploitation agricole? (Choisissez l'une des réponses)

1. Concept/planification/préouverture
2. Début (0 à 3 ans)
3. Établie/stable
4. En expansion
5. Transition/relève
6. Disparition progressive/sortie
7. Je ne sais pas
8. Je préfère ne pas le dire

11) Pourquoi vous êtes-vous intéressé à l'agriculture/aquaculture et pourquoi participez-vous à ces domaines? (Choisissez toutes les réponses qui s'appliquent)

1. Esprit d'entreprise (être mon propre patron)
2. Source durable de revenus (individuelle ou communautaire)
3. Ajouter de la valeur aux ressources existantes (p. ex., monétiser les terres, se lancer dans la transformation)
4. Croissance et expansion d'une entreprise existante
5. Développement économique de la communauté
6. Possibilités d'emploi et de formation pour soi-même et pour la communauté
7. Sécurité alimentaire, autodétermination alimentaire, capacité à subvenir à ses besoins et à ceux de la communauté
8. Encourager l'approvisionnement/les achats locaux
9. Améliorer la santé de l'individu et de la communauté
10. Améliorer l'accès aux aliments traditionnels ou locaux
11. Préservation des valeurs, traditions et pratiques culturelles (autodétermination)
12. Établir ou maintenir un lien avec la famille et le patrimoine
13. Nouer des liens avec la terre ou améliorer ces liens
14. Améliorer la sensibilisation à l'agriculture en tant que méthode permettant de parvenir à l'autodétermination alimentaire ou à une carrière.
15. Promouvoir la durabilité environnementale
16. Participation/mobilisation des jeunes, développement de la responsabilité

- 17. Enseigné à l'école
- 18. Participation continue/permanente à l'entreprise familiale
- 19. Autre (veuillez expliquer) \_\_\_\_\_

12) Veuillez indiquer comment vous avez acquis vos connaissances agricoles et agroalimentaires. (Cochez toutes les réponses qui s'appliquent)

- |   |   |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>1. J'ai grandi dans une ferme</li> <li>2. J'ai appris de mes gardiens du savoir autochtone.</li> <li>3. Club 4-H</li> <li>4. Club de jeunes</li> <li>5. Études postsecondaires – propres à l'agriculture</li> <li>6. Études postsecondaires – formation commerciale</li> <li>7. Ateliers sur les affaires</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>8. Ateliers sur l'agriculture et l'agroalimentaire</li> <li>9. Adhésion à un club ou à un organisme</li> <li>10. Autodidacte</li> <li>11. Services consultatifs directs aux particuliers et aux entreprises</li> <li>12. Sur le lieu de travail</li> <li>13. Formation dans les métiers</li> <li>14. Autre (veuillez expliquer)</li> </ul> |
|---|---|

13) Indiquez votre niveau d'intérêt, actuel ou futur, pour chacun des sujets suivants.

	Pas intéressé	Plutôt intéressé	Très intéressé	S.O.
Tendances du secteur agricole, perspectives économiques et commerciales	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Évaluation et analyse de l'entreprise	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Planification stratégique et commerciale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Structures organisationnelles et commerciales	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Contrats et accords commerciaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Coûts de production et d'analyse comparative	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Gestion de l'environnement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sécurité agricole	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Santé mentale et mieux-être	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Tenue de dossiers	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Connaissances et gestion financières	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sécurité alimentaire et biosécurité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pratiques et philosophies culturelles autochtones	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Gestion de la main-d'œuvre et des ressources humaines	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Leadership et entrepreneuriat	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ventes et commercialisation générale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Marketing de créneaux (produits biologiques, sans hormones, sans pesticides, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Confiance du public, défense des intérêts et relations avec les médias	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nouvelles recherches, innovations et technologies	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Possibilités de création de valeur ajoutée par la transformation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Évaluation et gestion des risques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

	Pas intéressé	Plutôt intéressé	Très intéressé	S.O.
Préparation aux situations d'urgence et planification des mesures d'urgence	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Médias sociaux, communication	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Conseils pour le démarrage d'une entreprise	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Planification de la transition ou de la relève	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Politiques et programmes gouvernementaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Exploitation et sécurité pendant la COVID	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Occasions d'éducation et de formation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Financement provincial et fédéral, subventions et programmes incitatifs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Programmes et services de financement destinés aux Autochtones ou aux Métis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Initiatives pour les jeunes/étudiants	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

14) Lesquels des éléments suivants constituent des obstacles qui vous empêchent, vous et votre entreprise/exploitation agricole, d'atteindre les résultats souhaités? (Cochez toutes les réponses qui s'appliquent)

1. Accès à la terre - c.-à-d., physique, financier, légal
2. Satisfaire aux exigences juridiques et financières liées à la propriété d'une entreprise (obtenir une licence d'exploitation, une assurance responsabilité civile, etc.)
3. Disponibilité des possibilités de formation en gestion d'entreprise et de perfectionnement des compétences (p. ex., sujets souhaités)
4. Disponibilité de conseillers et de consultants en affaires (p. ex., l'expertise souhaitée)
5. Accès à la formation en gestion d'entreprise, aux possibilités de perfectionnement des compétences (p. ex., admissibilité, lieu physique, calendrier)
6. Accès aux conseillers et consultants en affaires (p. ex., emplacement physique, calendrier)
7. Coûts associés à la formation en gestion d'entreprise et aux possibilités de perfectionnement des compétences
8. Coûts associés aux conseillers et consultants en affaires
9. Sensibilisation aux programmes gouvernementaux et aux façons de s'y inscrire
10. Contrôles du marché et du secteur (p. ex., protection législative)
11. Obstacles législatifs propres aux nations autochtones (c.-à-d. la *Loi sur les Indiens*, les traités)
12. Connexion avec des mentors et possibilités de réseautage
13. Accès aux marchés nationaux
14. Accès aux marchés internationaux
15. Accès au financement
16. Accès au financement public
17. Concurrence des entreprises agricoles non autochtones
18. Renforcer les capacités des ressources humaines pour soutenir les activités
19. Encourager la participation de la famille ou de la communauté
20. Connaissance et capacité à respecter les normes, règlements et lois en matière d'environnement
21. Accès (physique, financier) à la technologie, à l'équipement et aux fournitures
22. Autre (veuillez expliquer) \_\_\_\_\_

15) Parmi les obstacles présentés ci-dessus, quels sont les trois (3) plus grands obstacles touchant la capacité de votre entreprise à atteindre son plein potentiel? Veuillez préciser.

1.
2.
3.

16) Quelles formations, programmes et ressources sur le développement des compétences en affaires vous seraient les plus bénéfiques? Veuillez préciser.

1.
2.
3.

17) Quelles sont vos méthodes d'apprentissage préférées? (Cochez toutes les réponses qui s'appliquent)

- |  |   |
|--|---|
| 1. Auto-apprentissage grâce aux livres, aux publications et aux rapports | 9. Mentorat   |
| 2. Auto-apprentissage grâce à la recherche sur Internet                  | 10. Cours – en personne dans la communauté/région                     |
| 3. Voyages et excursions   | 11. Cours – en ligne  |
| 4. Réunions avec le secteur  | 12. Conférences   |
| 5. Médias sociaux  | 13. Ateliers/séminaires   |
| 6. Webinaires  | 14. Modèles prêts à l'emploi ou cahiers d'exercices/trousses d'outils |
| 7. Groupes consultatifs/clubs de gestion de pairs                        | 15. Autre (veuillez expliquer)  |
| 8. Services consultatifs   |   |

18) Cochez les types de formation/d'information sur la gestion d'une entreprise agricole auxquels vous avez actuellement accès. Veuillez indiquer le lieu, l'organisme ou la source.

	Accès actuel
Où accédez-vous actuellement à la formation/l'apprentissage/l'information en matière de gestion d'une entreprise agricole?	<input type="radio"/>
Conférences	<input type="radio"/>
Ateliers	<input type="radio"/>
Programmes collégiaux/universitaires	<input type="radio"/>
Formation gouvernementale	<input type="radio"/>
Cours proposés en dehors des programmes collégiaux/universitaires	<input type="radio"/>
Programmes de mentorat	<input type="radio"/>
Réunions	<input type="radio"/>
Livres/publications	<input type="radio"/>
Sites Web	<input type="radio"/>
Médias (journaux, magazines, bulletins d'information)	<input type="radio"/>
Autre (veuillez expliquer)	<input type="radio"/>

19) Veuillez préciser votre patrimoine autochtone.

- |                               |                   |
|-------------------------------|-------------------|
| 1. Autochtone/Première Nation | 4. Non Autochtone |
|-------------------------------|-------------------|

- 2. Métis
- 3. Inuit

5. Autre autochtone (veuillez préciser)

\_\_\_\_\_

20) Quel est votre âge?

- 1. 18 ans ou moins
- 2. 19 à 39 ans
- 3. 40 à 64 ans

- 4. 65 et plus
- 5. Je préfère ne pas le dire

21) À quel genre vous identifiez-vous le plus?

- 1. Homme
- 2. Femme
- 3. Bispirituel

- 4. Autre
- 5. Je préfère ne pas le dire

22) Veuillez nous faire part de tout commentaire supplémentaire que vous pourriez avoir sur la meilleure façon de soutenir la gestion d'entreprise agricole autochtone :

23) Une série de discussions en ligne se tiendra sur Zoom (début décembre 2020 – dates à déterminer) et sera limitée à un maximum de 10 producteurs autochtones/métis/inuits par séance. Veuillez indiquer si vous souhaitez recevoir une invitation à participer à l'une des séances du groupe de discussion.

- 1. Oui (veuillez fournir vos coordonnées à la question suivante)
- 2. Non
- 3. Incertain – envoyez-moi quand même l'invitation (veuillez fournir vos coordonnées à la question suivante)

24) Coordonnées

Prénom	
Nom	
Organisme (le cas échéant)	
Code postal	
Téléphone	
Courriel	



## Annexe C : Guide du groupe de discussion sur l'agriculture et l'agroalimentaire autochtones

### CCRHA et Gestion agricole du Canada – Groupes de discussion

#### Ordre du jour

- 1) Mot de bienvenue/présentations
  - a) Explication du fonctionnement de la séance, enregistrement des séances
- 2) Aperçu du CCRHA et de Gestion agricole Canada – résultats attendus
- 3) Faits saillants de l'enquête préalable à la séance
- 4) Discussion sur les sujets suivants :

- 1) Votre vision – « Que souhaitez-vous pour les peuples autochtones dans l'agriculture? »
- 2) Quels sont les aides et programmes nécessaires pour vos activités/exploitations agricoles?
  - (1) Création d'entreprise – planification, financement
  - (2) Activités – p. ex., conseils et compétences en matière d'agriculture et d'affaires
  - (3) Ressources humaines – main-d'œuvre spécialisée et générale, jeunes
  - (4) Connaissances culturelles, compétences, conseils
  - (5) Occasions d'urgence
  - (6) Autre
- 3) À quoi ressemblerait une formation pour l'agriculture/les agriculteurs autochtones?
- 4) Autres commentaires

- 5) Résumé, remarques finales, prochaines étapes

# Annexe D : Guide d'entrevue sur l'agriculture et l'agroalimentaire autochtones

## Projet agricole autochtone

### Guide d'entrevue pour les exploitants autochtones

#### INTRODUCTION

---

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de participer à cette enquête téléphonique.

Je m'appelle XXXX. Je réalise cette entrevue au nom du Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture et de Gestion agricole du Canada.

Ces organismes cherchent à comprendre les intérêts et les besoins des exploitants agricoles et des agriculteurs autochtones, métis et inuits dans tout le Canada afin de savoir quels programmes, formations, éducations et soutiens sont nécessaires pour renforcer votre entreprise et encourager davantage d'Autochtones à entrer dans le secteur agricole.

Il soutiendra les exploitants agricoles autochtones/métis et les agriculteurs comme vous en mettant au point des stratégies de formation et de soutien pour vous aider dans vos activités et le perfectionnement de vos compétences.

Cette entrevue devrait durer environ 30 minutes. Je prendrai des notes et il se peut que je demande des éclaircissements de temps en temps concernant vos commentaires. Bien que j'aie une série de sujets à aborder, il s'agira davantage d'une conversation que d'une liste de questions. En outre, si une question n'est pas claire, faites-nous-en part, et s'il y a une question à laquelle vous préférez ne pas répondre, veuillez nous en informer et nous passerons au sujet suivant.

Le principal, c'est que vos réponses resteront confidentielles. Elles ne seront transmises qu'à l'équipe de recherche, à savoir moi-même et Jennifer Wright du CCRHA. Nous veillerons à ce que les renseignements figurant dans le rapport ne permettent pas de vous identifier en tant que personne interrogée sans votre autorisation écrite.

Ai-je votre permission pour poursuivre?

Date : \_\_\_\_\_ Heure : \_\_\_\_\_ Personne interrogée \_\_\_\_\_

Avez-vous eu l'occasion d'examiner à l'avance le document d'information et la liste de questions que nous vous avons envoyés par courriel?

Avant que nous commencions, avez-vous des questions?

## Questions d'entrevue

---

### *À propos de l'exploitant*

1. Commençons par vous – Veuillez nous parler un peu de ce que vous faites (organisme/entreprise) :
  - a) Secteur : \_\_\_\_\_
  - b) Nombre d'employés : \_\_\_\_\_
  - c) Autre : \_\_\_\_\_

### **Qualifications (compétences, études et formation, expérience, diplômes)**

#### *Démarrage*

2. Lorsque vous avez commencé, quels étaient vos compétences, votre formation, vos études, vos diplômes et votre expérience?
3. Que savez-vous maintenant que vous auriez aimé savoir au moment de la création de l'entreprise?
  - a. Affaires/activités – finances, planification, commercialisation, comptabilité, prêts
  - b. Compétences spéciales/uniques pour vos activités agricoles et votre secteur?
  - c. Autres – connaissance des concurrents, renseignements sur le marché, possibilités
4. Quelle formation/éducation et quel soutien consultatif?
  - a. Qui a fourni cela? Quand?
  - b. Quel soutien consultatif avez-vous utilisé?

#### *Soutien de l'organisme*

5. Quels organismes vous ont aidé? Quels types de services – activités commerciales, connaissances techniques agricoles, financement, travail, emploi, autres?
  - a. Qu'est-ce qui a bien fonctionné parmi ceux-ci?
  - b. Qu'est-ce qui pourrait être amélioré?Question exploratoire
  - c. Quel regard avez-vous porté là-dessus?
6. Quelles sont les pratiques ou expériences les plus prometteuses que vous avez eues ou dont vous avez connaissance en ce qui concerne la formation et les études ainsi que les services consultatifs?
  - a. Pourquoi sont-elles efficaces?
  - b. Y a-t-il des aspects culturels autochtones qui vous ont plu?
    - i. Est-ce qu'ils faisaient défaut?
7. Parlez-nous des organismes qui ont fourni des services consultatifs, des financements ou des formations.
  - a) Qu'est-ce qui a bien marché avec eux, qu'est-ce qui n'a pas marché?
  - b) L'un d'entre eux offrait-il une programmation autochtone unique? De quoi s'agissait-il?
  - c) Qu'est-ce qui a bien fonctionné? Quelles améliorations recommandez-vous?

#### *Avenir*

Maintenant que vous êtes en activité depuis un certain temps...

8. De quels renseignements et aides avez-vous besoin pour atteindre vos objectifs?

- a. Pour les activités? Par exemple : commercialisation, comptabilité, emploi, travail, planification stratégique, définition des occasions, planification d'entreprise, médias sociaux.
- b. Exigences fédérales, provinciales et territoriales
- c. Exploitation durant la COVID
- d. Financement
- e. Trouver des partenaires
- f. Connaissances techniques/en agriculture spéciales

9. Qui souhaiteriez-vous voir fournir ces aides?

10. Est-il important pour vous d'avoir des aides :

- a. fournies par des fournisseurs de services autochtones?
- b. fournies par des Autochtones?
- c. contenant/livrant des valeurs et perspectives culturelles autochtones?

### ***Fournisseurs de services***

11. Dans quelle mesure êtes-vous satisfait des possibilités régionales offertes en matière d'éducation, de formation et de perfectionnement professionnel?

Comment évaluez-vous votre degré de satisfaction sur une échelle de 1 à 5 – 1 étant « très insatisfait » et 5 étant « très satisfait »? Veuillez expliquer votre évaluation.

12. Quels types de programmes d'études et de formation utilisez-vous pour perfectionner vos compétences avec succès?

- a. Qu'est-ce qui a bien fonctionné et qu'est-ce qui n'a pas fonctionné, et comment le système d'enseignement et de formation pourrait-il être amélioré pour combler les lacunes dans la satisfaction de vos besoins?

13. Gestion agricole du Canada offre une variété d'occasions d'apprentissage et de ressources pour le développement des compétences en affaires, notamment :

Site Web – ressources pour les entreprises agricoles, outils d'évaluation et de planification, renseignements

Webinaires – planification de la relève, gestion financière, etc.

Programmes de formation

- Évaluation et planification de la gestion des risques
- Développement du leadership

Conférence nationale – conférence sur l'excellence agricole

Publications – gestion financière, RH, planification de la transition, etc.

Prix – reconnaître l'excellence et les réalisations

Financement – financement de projets communs

Lesquelles vous intéressent?

- a. Quand seriez-vous le plus susceptible de participer à ces activités – période de l'année, jour, semaine?
- b. Y a-t-il un soutien ou des ressources dont vous avez besoin pour pouvoir participer?

### ***Difficultés***

14. Quelles difficultés rencontrez-vous pour accéder à l'un de ces services, à la formation et à l'éducation?

Exemples :

- a. Trop loin
- b. Proposé au mauvais moment de l'année, du jour, de la semaine, etc.
- c. Coûts
- d. Accès Internet
- e. Technologie informatique – matériel et connaissances
- f. La formation demande plus de temps
- g. Autre

15. Quelles recommandations avez-vous à faire pour rendre cette formation et cet enseignement plus accessibles pour vous?

16. Prévoyez-vous des obstacles majeurs dans la région ou le secteur agricole qui auront des répercussions sur votre capacité d'exploitation?

- a. Quelque chose de propre à votre domaine/secteur d'activité agricole?
- b. Avez-vous des idées sur la façon de surmonter ces difficultés?

*Par exemple, l'apprentissage en ligne, l'apprentissage à distance, l'apprentissage virtuel, l'apprentissage d'autres formations en milieu de travail, d'autres méthodes (veuillez préciser).*

### **Conseils**

17. Quel conseil auriez-vous à donner à une autre personne autochtone/métisse désireuse de lancer une entreprise dans votre domaine?

### **Conclusion**

---

Y a-t-il quelqu'un – par exemple un agriculteur autochtone, un organisme de développement économique, un bailleur de fonds – avec lequel vous nous recommanderiez de communiquer pour réaliser des entrevues ou répondre à notre enquête en ligne?

**Aimeriez-vous ajouter autre chose?**

### **PROCHAINES ÉTAPES**

Notre équipe va analyser les renseignements fournis dans ce projet.

Un projet de résumé sera préparé par \_\_\_\_\_.

Le CCRHA vous fera parvenir une copie du rapport de synthèse lorsqu'il sera disponible.

Si vous pensez à des points que vous souhaitez ajouter, veuillez m'écrire à \_\_\_\_\_

Je vous remercie de votre collaboration.